

## Algérie-Turquie

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
**ABDELAZIZ BUTEFLIKA**

# Le Président Recep Tayyip Erdogan en visite officielle en Algérie

Boualem Branki

C'est, encore une fois, une visite hautement instructive et solennelle que le président turc Recep Erdogan effectue en Algérie, à l'invitation du Président Abdelaziz

Bouteflika. C'est également en droite ligne de l'excellence des relations entre les deux pays que s'inscrit cette visite de travail du président turc en Algérie, un pays qui a toujours su garder des relations amicales et historiques avec la Turquie, un des géants économiques de l'Europe. Erdogan, qui s'est déjà déplacé à trois reprises en Algérie alors qu'il était Premier ministre, devrait donner un rythme plus soutenu à la coopération économique bilatérale et mettre en place avec les autorités algériennes un autre pont de concorde et de dialogue entre la rive asiatique, les pays arabes et l'Algérie, acteur politique incontournable dans les grands dossiers du Proche et Moyen-Orient. Hier, à son arrivée à Alger, M. Erdogan a notamment visité le Sanctuaire des Martyrs où il a rendu hommage aux « combattants de la liberté ». A la tête d'une importante délégation, le président de la République de Turquie est venu à Alger pour renforcer cet axe stratégique que les dirigeants des deux pays ont su construire depuis l'arrivée du Président Bouteflika au pouvoir.

Suite en P. 28

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, en visite officielle en Algérie. L'entretien a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.



**LES SILLONS D'UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE**

LE P<sup>E</sup> OUAÂZ MERIEM ET LE D<sup>R</sup> OUAREK ABDESLAM, INVITÉS HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

## MÉDECINE DU TRAVAIL ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES



**Le SG du parti du FLN, s'entretient avec une délégation de l'UE sur des questions politiques, sécuritaires et économiques**

Page 4

**SANTÉ**

**Comment bien prendre son traitement ?**

Pages 14-15

**HABITAT**

**Poursuite des opérations de déménagement au Val d'Hydra et début des démolitions**

Page 3

**FOOTBALL**

LIGUE 1 MOBILIS (11<sup>E</sup> JOURNÉE)  
DEMAIN APRÈS-MIDI À BÉJAÏA  
À 16 HEURES, MOB-JSK

**Le derby du «rachat» !**

Page 25

**BATNA**  
**Une jeune fille enlevée, libérée par la police**

Page 12

**Alliance PRO**  
Les assurances par des professionnels pour des professionnels.

www.allianceassurances.com.dz

Grandes entreprises, PME-PMI, Professions libérales, Professionnels du bâtiment, Métiers de services, Commerçants, Artisans  
Un diagnostic assurances spécialement dédié aux  
**PROFESSIONNELS**  
RAPIDE, GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

**ALLIANCE ASSURANCES**

Prenez RDV  
021 379 379

## Météo



### Régions Nord : 25° à Alger

Temps généralement ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Sud-Ouest et la Saoura avec tendance orageuse en soirée. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront modérés à parfois assez fort sur le Sud-Ouest et la Saoura avec soulèvements de Sable locaux.

## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

### Inauguration ce matin à la Safex



Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Abdellah Nouri, procédera, ce matin à 10h, au Palais des expositions des Pins Maritimes, Alger, à l'inauguration du salon international de l'agriculture Agro-Expo

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Mebarki à Tlemcen



Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Mohamed Mebarki, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Tlemcen.

## SAMEDI AU HILTON Salon sur l'hygiène en milieu de soin et dans les lieux publics



Le ministre de la Santé, M. Abdelmalek Boudjafa, présidera samedi 22 novembre à 10h30 à l'hôtel Hilton, l'inauguration du salon sur «L'hygiène en milieu de soin et la propreté dans les lieux publics».

## SAMEDI AU SIÈGE DE L'ANR Conférence nationale des chefs de bureau de wilaya



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 22 novembre à 11h, au siège national du parti, la Conférence nationale des chefs de bureau de wilaya du parti.

## LE 24 NOVEMBRE AU CERIST Journée de formation sur la base de données «Taylor & Francis»



L'université M'Hamed Bougara, en collaboration avec le Centre de recherche en information scientifique et technique (Cerist), organise lundi 24 novembre à la bibliothèque de l'université, une journée de formation sur la base de données «Taylor & Francis» du système Sndl. Dans le même contexte, l'Umbb a organisé les 06 et 09 octobre dernier, des journées de formation sur la base de données du système Sndl.

L'université M'Hamed Bougara, en collaboration avec le Centre de recherche en information scientifique et technique (Cerist), organise lundi 24 novembre à la bibliothèque de l'université, une journée de formation sur la base de données «Taylor & Francis» du système Sndl. Dans le même contexte, l'Umbb a organisé les 06 et 09 octobre dernier, des journées de formation sur la base de données du système Sndl.

## CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	25°	15°
Oran	25°	18°
Annaba	22°	16°
Béjaïa	22°	18°
Tamanrasset	27°	10°

## Horaires des prières

Jeudi 27 Moharram 1436

Fajr	05:44
Dohr	12:33
Asr	15:23
Maghreb	17:50
Isha	19:11



## SAMEDI AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur le rôle des antioxydants dans la prévention des maladies

Le Forum de DK News reçoit samedi 22 novembre 2014 à 10h30, des spécialistes en médecine pluridisciplinaire. Les praticiens invités sont le président de la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire (Sanno), le Dr Ilyes Baghli et le Dr Heidi de vienne (Autriche). Les spécialistes aborderont le rôle des aliments riches en antioxydants dans la prévention contre les maladies et les bienfaits des compléments alimentaires dans la digestion et le renforcement du système immunitaire. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



## FAMILTNA L'Emission de toutes les familles algériennes offerte par Mobilis



«Familtna» nouvelle émission télé qui s'invite quotidiennement dans nos foyers, animée par Mehdi Adjaoud du dimanche au jeudi, sur les chaînes de la télévision algérienne : la Terrestre, A3 et Canal Algérie. Familtna, est une émission de divertissement, ce sont 160 numéros offerts par Mobilis à toutes les familles algériennes. Produite dans plus de 32 pays à travers le monde, «Familtna» est la version algérienne du fameux jeu télévisé français «Une Famille en Or», tant prisé jadis par les téléspectateurs algériens. Ce jeu télévisé, grand public et familial, a pour principe de faire concourir sur le plateau, deux familles, afin de trouver les réponses les plus données par les sondés, à des questions inspirées de la vie quotidienne. Pour prendre part au jeu, un formulaire électronique est mis à la disposition des familles désireuses y participer, <http://www.familtna.com>, sur lequel le chef de famille doit fournir des informations sur sa personne et 4 membres de sa famille librement choisis, ou en appelant les numéros 066 620 307 / 066 204 726. Les gagnants se verront gratifiés d'une belle somme d'argent qui peut atteindre les 1 000 000,00 DA.

## CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la Nation se réunira aujourd'hui en séance plénière consacrée aux questions orales, indique un communiqué de cette institution. Les questions orales concerneront les secteurs des transports et des sports, précise la même source.



## PALAIS DE LA CULTURE Festival de la Culture arabo-indienne

La ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, présidera aujourd'hui au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, l'ouverture du Festival culturel arabo-indien. Cet événement international est destiné à faire découvrir et partager la riche culture des pays arabes et de l'Inde, à travers diverses activités et manifestations culturelles.

## SAMEDI À BATNA Conférence régionale des élus FLN



Le Parti du Front de libération national (FLN), tiendra une conférence régionale des élus du FLN, l'Est et du Sud-Est du parti, samedi 22 novembre à partir de 9h à la salle omnisports de Batna.

## LES 21 ET 22 NOVEMBRE 6<sup>e</sup> rencontre d'oncologie

L'Association des médecins arabes de lutte contre le cancer (Amaac), en collaboration avec la Société algérienne d'oncologie médicale (Saom), organisent un congrès les 21 et 22 novembre à Alger, sur le cancer qui regroupera plus de 400 participants. Les cancers du sein, digestif, tête et cou figurent au programme de cette rencontre scientifique d'envergure qui sera encadrée par des experts algériens et étrangers.

## LES 24 ET 25 NOVEMBRE AU PALAIS DES NATIONS Conférence économique et sociale sur la jeunesse

Le ministère de la Jeunesse, organise les 24 et 25 novembre au Palais des nations (Club des Pins, Alger), une conférence économique et sociale sur la jeunesse.

## CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB Exposition de Karim Tebaili

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 04 décembre au centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger), une exposition de l'artiste-peintre Karim Tebaili.

**HABITAT**

## Poursuite des opérations de déménagement au Val d'Hydra et début des démolitions

Le relogement des familles occupant des habitations précaires au Val d'Hydra, sur les hauteurs d'Alger, se poursuivait mercredi au milieu d'un important cordon de sécurité, alors que les premières opérations de démolition ont commencé, a constaté un journaliste de l'APS.

Pour la réalisation d'une voie large en deux fois deux voies au Val d'Hydra, entre le siège du ministère de l'Energie et le stade communal d'El Biar, la wilaya d'Alger a décidé de récupérer les terrains bordant ce projet et de reloger les quelques 320 familles installées dans ces chalets depuis de nombreuses années.

Les habitants du quartier concernés par cette opération ont différemment réagi à la décision de la wilaya d'Alger de lancer le projet de restructuration de tout ce quartier, un site précaire en milieu urbain. Les occupants de l'immense bidonville du Val d'Hydra ont accueilli avec joie cette opération de recasement. «C'est la délivrance!» indiquent plusieurs personnes rencontrées sur place.

Les familles de ce bidonville, caché derrière une rangée de constructions en dur, continuaient mercredi d'évacuer les lieux. Ceux restés sur place s'inquiétaient des résultats de leurs recours.

Par ailleurs, la colère se lisait amplement sur les visages des propriétaires de maisons et de commerces, construits le long de la route et appellés à être rasés pour les besoins du projet de dédoublement de voie, déclaré d'utilité publique.

Pour exprimer leur colère et leur opposition à l'opération de relogement initiée lundi soir par la wilaya,



ils ont accroché plusieurs banderoles sur les façades de leurs maisons où on pouvait lire: «Non au relogement abusif». «Il y a des citoyens qui ont consacré toute leur vie à construire des habitations et des commerces à coût de milliards. Du jour au lendemain, on nous demande de quitter les lieux. C'est abusif. Même si le terrain est un bien waqf, pourquoi attendre quarante ans pour se le rappeler?», s'inquiète un jeune du quartier.

Sur la principale voie du Val d'Hydra, de petits commerces (cafétérias, kiosques à journaux, fastfoods, boucheries...) donnent au quartier un aspect populaire, qui attire beaucoup de gens durant la journée. D'autres magasins, plus spacieux, servent de dépôt pour l'électroménager.

«Nous ne partirons pas de là sans un engagement écrit de la wilaya sur les indemnisations et l'affectation des futurs locaux», lance un autre jeune.

D'autres habitants disent refuser carrément de quitter les lieux, tout en soupçonnant une volonté d'accaparer les terrains à leur détriment. Dès l'annonce dimanche du recasement de 300 familles du Val d'Hydra, dans le cadre de la 14<sup>e</sup> opération de relogement des familles issues des sites précaires, le wali Abdelkader Zoukh a parlé d'indemnisations des propriétaires. «Les constructions et les commerces du Val d'Hydra sont illicites.

Nous avons procédé à l'expropriation parce que le projet relève de l'utilité publique et les commerçants seront prioritaires dans l'affectation de locaux dans les nouvelles cités», a dit M. Zoukh.

«Les propriétaires seront indemnisés en fonction de la loi en vigueur», a-t-il assuré mardi lors d'une visite d'inspection au projet du barrage de Douéra. La restructuration urbaine du quartier comprend le dédoublement de voie et la réalisation, entre autres, de locaux dans la partie appelée à être rasée qui seraient affectés, en priorité, aux actuels propriétaires de commerces, a-t-on appris sur place. «Nous voulons d'abord connaître les détails des indemnités et des procédures de réalisation et d'affection des futurs locaux. Si ces locaux sont réalisés et cédés au plus offrant, à coup de milliards, cela ne nous arrange pas», précise-t-on.

Les propriétaires des maisons en dur et des commerces au Val d'Hydra se sont entendus «pour refuser unanimement le recasement jusqu'à la satisfaction de nos revendications». L'opération de démolition a commencé mercredi avec une quinzaine de boutiques, qui appartenaient à la commune d'El Biar. Les jeunes du quartier ont assisté à cette démolition dans le calme, au milieu d'un imposant cordon de sécurité.

**GARDES COMMUNAUX**

## Mise à la retraite de 68 000 gardes communaux sur 95 000 éléments concernés

Quelque 68.000 gardes communaux ont été mis à la retraite sur un total de 95.000 éléments concernés par la retraite, a affirmé mercredi à Alger, Hakim Chouaib, coordinateur national des gardes communaux.

«Près de 68.000 gardes communaux ont été mis à la retraite sur un total de 95.000 éléments concernés en attendant la mise à la retraite prochainement de 2.000 autres agents», a précisé M. Chouaib dans une déclaration à l'APS au terme d'une rencontre entre la Coordination et les représentants des 48 wilayas pour examiner les résultats des rencontres avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

La Coordination est en négociation avec le ministère de l'Intérieur pour revoir la pension de retraite estimée actuellement à 24.000 DA, a souligné M. Chouaib rappelant que 120.000 agents de ce corps avaient affronté le terrorisme.

Après avoir écarté l'idée d'investir la rue, M. Chouaib a fait savoir que «le ministère de l'Intérieur a ouvert les portes du dialogue depuis janvier dernier». «Tant que la plate-forme de nos revendications est prise en considération, nous n'avons pas à recourir à la rue», a-t-il martelé.

A une question sur le groupe des «indépendants» parmi les gardes communaux qui souhaite investir la rue pour la satisfaction de toutes ses revendications, le même responsable a expliqué que «les personnes à la tête de ce groupe ont fait l'objet d'un retrait de confiance depuis longtemps mais sont utilisées à des fins politiques». Le coordinateur



national des gardes communaux a appelé, dans ce sens, tous les agents de ce corps à faire preuve d'endurance en les rassurant que le «dialogue reste ouvert». Par ailleurs, M. Chouaib a affirmé, lors de son allocution d'ouverture, que «la rencontre d'aujourd'hui a été consacrée à l'examen et à l'évaluation des rencontres précédentes avec le ministère concerné, la situation des veuves d'agents décédés durant le service, le logement social et rural, le dossier des agents rayés sur la liste, la régularisation de la situation des agents mutés vers l'armée, les agents diplômés, la carte Chifa et les crédits». Il a dit avoir reçu des garanties de la part du ministère pour trouver des solutions à leurs revendications dont certaines sont en cours d'examen.

**PARLEMENT**

## L'APN examine les amendements proposés au projet de loi relatif aux mutuelles sociales...

La commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mardi une réunion, en présence du ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, consacrée à l'examen des 40 amendements proposés au projet de loi relatif aux mutuelles sociales, indique un communiqué de l'Assemblée. Le bureau de l'APN avait soumis ces amendements à la commission, lors de sa réunion du 13 novembre, a précisé la même source.

**APN**

## ... Et des amendements proposés au projet de loi relatif à la création du fonds de pension alimentaire

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mercredi une réunion consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire, indique un communiqué de l'APN. Présidée par M. Djilali Amar, la commission a examiné «les 21 amendements répondant aux conditions juridiques», qui lui avaient été soumis le 13 novembre lors de la réunion du bureau de l'APN.

**LIGUE ARABE**

## Louh souligne l'impérative réforme du mode de fonctionnement du Conseil des ministres arabes de la Justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé lors de la 30<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de la Justice à Djeddah (Arabie Saoudite) la nécessité de «réformer le mode de fonctionnement du Conseil pour lui conférer un rôle clé dans l'élaboration du système juridique international», indique mercredi un communiqué du ministère de la Justice. Le ministre a mis en avant «la mission de coordination avec les différentes instances régionales et internationales qui incombe au Conseil pour trouver les mécanismes adéquats et efficaces pour lutter contre le terrorisme, notamment à travers le taillage de ses sources de financement, y compris le paiement de rançons et les revenus du trafic de drogues et du crime organisé», précise la même source.

Le ministre a également appuyé la recommandation issue de la 10<sup>e</sup> réunion des commissions nationales et des experts gouvernementaux arabes visant à créer une commission permanente du Droit humanitaire international (DHI) au sein de la Ligue arabe, qui sera chargée du suivi de l'application du DHI au double plans national et régional, selon la même source. Le Conseil a émis une série de décisions portant «relance de la coopération juridique et judiciaire entre les pays arabes» outre l'adoption de la proposition de l'Algérie relative au non-paiement de rançons aux groupes terroristes. Le Conseil a soumis au centre de recherches juridiques et judiciaires la proposition de l'Algérie concernant l'élaboration d'une convention arabe pour la protection du patrimoine culturel en temps de conflits armés, ajoute le communiqué.

## Le FFS examine les relations algéro-européennes avec une délégation de l'UE

Le Front des forces socialistes (FFS) a examiné mercredi à Alger, avec une délégation de l'Union européenne les relations de cette dernière avec l'Algérie et sa politique en direction des pays du Maghreb, a indiqué un communiqué du parti.

«A sa demande, une délégation de l'Union européenne conduite par M. Bernard Savage, chef division Maghreb du service européen pour l'action extérieure, a été reçue hier, par la direction du FFS», a précisé le communiqué.

Les deux parties ont procédé à «l'évaluation» des relations Algéro-UE et «des programmes en cours (programme spring)» de même que «les nouvelles mesures migratoires prises par l'UE et l'impact sur nos compatriotes», a souligné la même source.

«Les accords transatlantique-Union européenne-USA et leur impact sur les pays tiers, notamment l'Algérie», et «la politique de l'UE en direction de l'ensemble maghrébin au-delà des relations bilatérales avec chaque pays», ont également été abordés lors de l'entrevue.

Par ailleurs, le FFS a présenté son initiative pour une conférence nationale de consensus, à ses hôtes européens, avec qui, «des échanges ont été francs et cordiaux», a conclu le communiqué.

## L'instance de concertation et de suivi de l'opposition réitère son attachement au projet de transition démocratique

L'Instance de concertation et de suivi de l'opposition a réaffirmé mardi soir son attachement à la concrétisation du projet de transition démocratique et sa détermination à poursuivre la concertation avec toutes les forces politiques, personnalités nationales et société civile.

Dans un communiqué lu par le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri à l'issue d'une rencontre extraordinaire consacrée à l'examen de la situation politique et économique du pays, l'instance de concertation et de suivi a appelé «à la concrétisation du projet de transition démocratique par l'institution d'une instance indépendante permanente pour l'organisation des élections et la consécration d'un nouveau processus démocratique».

Elle a réitéré son attachement à la plate-forme de Mazrafran, issue de la réunion de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD), tenue le 10 juin dernier à l'hôtel Mazrafran (Alger), qualifiant de «grave» la situation politique actuelle.

L'instance a réaffirmé son attachement au consensus, à travers la plate-forme de Mazrafran, la scène politique n'ayant enregistré, selon elle, aucune initiative à la hauteur des réalisations de l'opposition «en termes de capacité à proposer un projet intégré pour la garantie des libertés et la réalisation d'une transition démocratique fluide». L'instance a en outre affirmé sa détermination à «poursuivre la concertation avec l'ensemble des forces politiques, des personnalités nationales et la société civile», outre l'organisation d'activités de sensibilisation au profit du peuple algérien en vue de garantir «les conditions d'une transition démocratique consensuelle, progressive et fluide». L'instance de concertation et de suivi de l'opposition a été installée le 10 septembre, à l'issue de la réunion des membres de la coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique, au siège du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD).

## Saâdani s'entretient avec une délégation de l'UE des questions politiques, sécuritaires et économiques

**Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani s'est entretenu mercredi à Alger avec une délégation de l'Union européenne (UE), avec laquelle il évoqué notamment des questions politiques, sécuritaires et économiques.**

M. Saadani a indiqué à la presse, au terme de ces entretiens, qu'il avait discuté avec la délégation européenne des questions politiques, sécuritaires, économiques, la contribution de l'UE sur ces questions, des relations en-

tre l'Algérie et l'UE, ajoutant avoir émis des réserves à ces interlocuteurs, sans en préciser la nature.

«L'UE est le bienvenu pour parler avec la classe politique et les institutions de l'Etat, ce qui ne nous dérange nullement», a-t-il précisé.

● De son côté, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Marek Skolil a indiqué s'être entretenu avec le SG du FLN dans le cadre des consultations régulières entre l'Algérie et l'UE, entrant dans le cadre de l'accord d'association qui prévoit des discussions dans différents domaines. «Notre but est d'écouter, un genre de contact régulier tous les 2 à 3 mois. Nous nous rencontrons à Alger, à Bruxelles, à tous les niveaux et dans tous les formats possibles, ça fait partie des relations sur ces questions, des relations en-

Interrogé sur les velléités d'intégration qui découleraient de ces consultations avec la classe politique algérienne, M. Skolil a répliqué que «nous ne faisons aucune intervention (dans les affaires internes des pays), ce n'est pas dans nos habitudes».

Le chef de la division Maghreb au service européen de l'action extérieure, Bernard Savage a précisé, pour sa part, que l'UE était en Algérie pour rencontrer des partis, qu'ils soient du gouvernement ou de l'opposition.

«Nous sommes ici essentiellement pour écouter nos interlocuteurs politiques légitimes, qui prônent l'activité politique pacifique. Nous n'avons pas de parti pris, des solutions à donner, des alternatives ou des revendications à présenter», a-t-il expliqué.

## RENCONTRE SAADANI-BENYOUUNES : Concertation autour de différentes questions politiques nationales

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani a rencontré mardi au siège de son parti à Alger, son homologue du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyouunes, avec qui il a évoqué plusieurs questions intéressant l'opposition, les partis qui apportent leur soutien au président de la République et diverses autres questions d'intérêt commun.

La rencontre qui s'inscrit dans le cadre du dialogue entre les deux partis a également porté sur les voies et moyens à même d'«élargir le cercle de soutien au président de la République», a déclaré M. Saadani à la presse nationale, précisant que son parti devrait «rencontrer l'ensemble des formations politiques qui apportent leur soutien au Chef de l'Etat».

Il a estimé que «les partis de l'opposition qui respectent les institutions de l'Etat algérien sont indispensables à la vie politique», assurant que «Le FLN reste ouvert à tous les courants politiques de l'opposition au mieux des intérêts du pays».

«Les partis de l'opposition qui tentent d'atteindre au poste du président de la République ou de remettre en cause sa légitimité constituent une opposition «stérile», a martelé M. Saadani, affirmant que «toute tentative de remettre en cause la légitimité du Chef de l'Etat est une ligne rouge à ne pas franchir». S'agissant de la révision constitutionnelle, M. Saadani a fait savoir que le président de la République «veut impliquer les partis de l'opposition». Concernant la dernière rencontre FLN-FFS, il a précisé que son parti était la première formation politique à avoir rencontré le FFS autour de l'initiative «Conférence du consensus national». «Nous n'avons convenu de rien si ce n'est de poursuivre le dialogue», a-t-il ajouté.

Il a souligné que son parti soutenait toute initiative respectant les institutions de l'Etat et visant à «apaiser les tensions, promouvoir l'action politique et trouver des solutions aux problèmes des citoyens».

De son côté, M. Benyouunes a indiqué que «la rencontre a porté

sur la concertation autour des différentes questions politiques nationales et le soutien des deux partis au président de la République». S'agissant des positions des deux partis au sujet de l'initiative du FFS, il a fait part de leur disponibilité à dialoguer avec tous les partis dans le respect des institutions officielles du pays et les résultats de la dernière Présidentielle.

Il a exprimé le refus du MPA et du FLN de «parler de période de transition». «Celui qui veut occuper le poste de président de la République doit attendre l'échéance de 2019», a-t-il dit.

Rappelant que le MPA et le FLN s'étaient mis d'accord sur la tenue d'une autre rencontre entre les membres du bureau des deux partis, Benyouunes a fait savoir que leur position «sera unie vis-à-vis des partis de l'opposition qui tentent de leur côté d'unifier les leurs».

Après avoir qualifié de «normales» les critiques lancées par les partis de l'opposition aux partis au pouvoir, M. Benyouunes a lancé : «C'est ça la démocratie!».

## Le PEP salue les consultations engagées par le FFS avec la classe politique

La présidente du parti de l'Equité et de la proclamation (PEP), Naïma Salhi a salué mardi à Alger les consultations engagées par le Front des forces socialistes (FFS) avec la classe politique et les personnalités nationales dans le cadre de l'initiative du consensus national.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec une délégation du FFS, présidée par le Premier secrétaire du parti, Mohamed Nebbou, Mme Salhi a souligné que «l'initiative du FFS est loin des intérêts

étruits de certains partis et personnes», saluant l'idée de la feuille blanche présentée par le parti pour la formulation de propositions et des solutions.

L'idée de la feuille blanche dénote «la clairvoyance politique» du FFS, ce qui a encouragé le PEP à s'engager sur la voie de la coopération et du dialogue pour parvenir à des solutions pacifiques aux problèmes qui se posent dans le pays loin des intérêts restreints de certains partis, a-t-elle ajouté.

La première rencon-

tre a fait ressortir une convergence de vues, précise Mme Salhi soulignant que la sécurité du pays et le consensus national devant permettre d'aboutir à une issue à la crise que connaît le pays, constitueront les principaux axes du dialogue avec le parti initiateur.

Outre la situation socio-économique, l'Algérie fait face à des menaces extérieures, ce qui implique la mise en place de mécanismes pour parer à cette situation et d'une plate-forme commune entre le gouvernement et l'opposi-

tion ainsi que la construction d'institutions constitutionnelles solides.

Pour sa part, M. Nebbou a qualifié ses rencontres avec les différentes formations politiques de «positives» en dépit des critiques, soulignant que la voie reste ouverte pour adhérer à cette initiative dont l'objectif est de servir la Nation.

Le responsable a saisi cette occasion pour annoncé la tenue mercredi d'une rencontre avec les représentants de l'UE.

APS

## Bensalah plaide pour l'exaltation des hauts faits et des symboles de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a appelé, mercredi à Alger, à l'exaltation des hauts faits et des symboles de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

«Notre pays s'enorgueillit de la Révolution du peuple algérien, dont il exalte les symboles qui éclaireront les sentiers de la lutte de tout un peuple», a indiqué M. Bensalah lors d'une conférence organisée au siège du Conseil sur le martyr Zighoud Youcef.

«Les nations qui aspirent à un avenir meilleur prennent leur élan à partir de leurs réalisations accomplies tout au long de leur histoire et l'Algérie mise, elle aussi, sur cette dimension nationale édifiée sur un rude et long combat de plus d'un siècle de colonisation abjecte», a indiqué le président du Conseil de la nation.

«La dimension historique en Algérie tire son essence de la Glorieuse Révolution de Novembre 1954», a indiqué M. Bensalah estimant que «cette conférence offre l'opportunité de méditer et d'exalter les hauts faits de notre Glorieuse Révolution».

Il s'agit, a-t-il ajouté, de «l'évocation du parcours d'une figure de preuve de cette Révolution: Zighoud Youcef et le rappel des étapes décisives de son combat, dont l'offensive du Nord constantinois (20 août 1955) et le



congrès de la Soummam (20 août 1956), deux événements que Zighoud Youcef a marqué de son empreinte».

«Zighoud Youcef, dit 'Si Ahmed', a rejoint ses compagnons d'armes dans le Nord constantinois dès la fin de la réunion historique du groupe des 22 en vue de préparer les opérations décidées par le groupe des 6».

M. Bensalah a retracé le parcours du chahid «Zighoud Youcef né dans le village de Smandou, qui fut alors le berceau d'une jeunesse animée indéfectiblement par l'amour de la patrie. Il adhéra au parti du peuple algérien (PPA) à l'âge de 17 ans en se lançant avec bravoure dans le parcours d'un révolutionnaire incontesté».

M. Bensalah a également rappelé que l'objectif de ces rencontres organisées par le Conseil de la nation,

était de faire de cette instance «une tribune pour préserver de la mémoire et du legs de la nation et assurer la continuité entre les générations».

La rencontre a été marquée par plusieurs interventions sur le parcours de Zighoud Youcef dont celles de Larbi Demagh el Atrous, ancien ministre et compagnon du chahid, Ahcène Khlani, enseignant à l'université de Skjema.

Djamel Yahiaoui, directeur du centre d'études et de recherches sur le mouvement national et la Guerre de libération et Zahia Benarous, membre du Conseil de la nation.

Etaient présents également à cette rencontre des membres du Gouvernement, des moudjahidine et compagnons du martyr tombé au champs d'honneur à l'âge de 35 ans.

## Al-Ghubrini, le bibliographe des savants de Béjaïa au centre d'un colloque international

Un colloque international, articulé autour du bibliographe des savants de Béjaïa au moyen âge, Abu al Abbas Ahmed Al-Ghubrini (1246-1314) est organisé mercredi à Béjaïa, en présence d'éminents spécialistes, (historiens, anthropologues, sciences religieuses), d'universités algériennes et étrangères, notamment, de Tunisie, de France et des Etats-Unis.

L'objectif de la rencontre est de lever le voile sur la vie, le parcours et l'œuvre de cette figure emblématique du XIII<sup>e</sup> siècle, connu pour son érudition, son activité intellectuelle et politique, mais qui doit essentiellement sa célébrité à un ouvrage référentiel, intitulé «Unwan ad-Diraya» (Symbole du savoir), dans lequel, il a répertorié et recensé les principaux hommes de science et religion qu'a connus Béjaïa entre le VII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage, tout en dressant un listing de 108 personnalités marquantes y apporte une foule d'information sur la cité, ses mœurs, ses pratiques et surtout l'activité intellectuelle qui y ré-

gnait. Béjaïa alors, était en effet, un pôle de savoir de premier ordre, accueillant des intellectuels d'horizons divers et de disciplines multiformes, allant des sciences religieuses et juidentiques, aux mathématiques et l'astronomie, en passant par la médecine, l'architecture et la sociologie. C'était un centre d'apprentissage mais aussi de confrontation d'idées universelles, à l'instar des «disputes» du sociologue ibérique Raymond Lulle avec les Oulémas, une référence dans le débat religieux entre les deux religions monothéistes.

Ibn Khaldoun, en tous cas, ne s'est pas trompé, en s'y inspirant et en évoquant les mérites et de l'ouvrage et de son auteur. Ce recueil, écrit-il, (l'histoire des Berbères) «était destiné à mettre en relief la prééminence, non pas d'un individu, mais d'une cité tout entière à Béjaïa - à une époque déterminée, grâce aux mérites de ses lettrés et hommes de religion».

Dominique Urvoi de l'université de Toulouse (France), présent au colloque, n'en pense pas moins

puisque il considère que les chroniques contenues dans «Unwan ad-Diraya» sont de nature à «permettre dans l'avenir à jeter un pont entre recherches sociologiques et recherches historiques».

Sept cents (700) ans après son édition, l'ouvrage en tous cas continue à polariser l'intérêt de beaucoup de chercheurs dans divers domaines, qui sans trouver des théories toutes faites y trouvent néanmoins matière à comprendre le contexte d'alors, grâce à une foison d'informations et de réflexions très pointues, a-t-il dit. C'est que Al Ghubrini, réputé pour avoir été un jurisconsulte de grande compétence, ayant officié en qualité de «cadhi des cadis», a été l'érudit exemplaire, une espèce de touche à tout, dont l'observation et le jugement étaient respecté de tous.

Cadi, ambassadeur à l'occasion, conseiller politique, exégète, philosophe, poète, Al Ghubrini avait plus d'une corde à son arc, que le colloque se propose de cerner, d'examiner ou d'exhumier.

## ALGÉRIE-FRANCE

### Décès de Fanny Colonna, spécialiste de l'Algérie

L'écrivaine et chercheuse Fanny Colonna est décédée mercredi à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de son entourage. Née en 1934 en Algérie, la défunte était une spécialiste de l'Algérie et de l'Afrique du nord.

Colonna a vécu en Algérie jusqu'en 1993. Ancienne directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (Cnrs, France), anthropologue, sociologue et islamologue, elle a notamment dirigé un programme de recherche international sur les traces du passé colonial au Maghreb.

Colonna qui était enseignante à



l'Université de Paris-III, a à son actif plusieurs ouvrages, publications de référence et contributions, notamment

«Les Aurès 1916-1945 : état des savoirs, de l'archéologie à la photographie Instituteurs algériens, 1883-1939», «Les versets de l'invincibilité, permanences et changements religieux dans l'Algérie contemporaine», «Le meunier, les moines et le bandit, des vies quotidiennes dans l'Aurès, (Algérie du XX<sup>e</sup> siècle)», «Algérie 1830-1962. Quand l'exil efface jusqu'au nom de l'ancêtre».

## GUELMA

### Commémoration de la mort de Badji Mokhtar à Mdjez Sfa, théâtre de son dernier combat

Le 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar, membre du groupe des «22» à l'origine du déclenchement de la Révolution, a été commémoré mercredi, pour la première fois à Mdjez Sfa (Guelma), sur le lieu du combat où il est tombé au champ d'honneur le 19 novembre 1954.

Une délégation officielle conduite par les walis de Souk Ahras et de Guelma, MM. Saâd Agoudjil et Larbi Merzoug, s'est déplacée sur les lieux où elle s'est recueillie à la ferme Dali Benchouaf, en empruntant à pied un sentier long de 3 km reliant les deux wilayas.

La délégation a visité le lieu exact où tomba le chahid Badji Mokhtar, 19 jours seulement après le déclenchement de la Révolution, marqué par une bâisse et une inscription : «ci git le chahid Badji Mokhtar», non loin d'une maison en pierre qui était déjà là à cette époque.

Un témoin oculaire a rappelé, à cette occasion, les circonstances exactes de la mort du chahid avec trois de ses compagnons, dans un engagement intégral. Le narrateur Mohamed Chaïb (72 ans), adolescent à l'époque, est le frère de la première chahida de la Révolution, Dzayer Chaïb, tombée au champ d'honneur à l'âge de 16 ans.

Les autorités des deux wilayas ont symboliquement planté des oliviers sur ce lieu de mémoire qui n'a pas connu de visite officielle depuis l'indépendance, ont relevé les habitants de cette localité. Ils ont ensuite baptisé le stade de cette commune du nom du chahid Khelaïfa Tounsi.

## ENFANCE

### Appel à unifier les programmes pédagogiques des établissements d'accueil de la petite enfance

Les participants à la rencontre nationale sur les programmes pédagogiques des établissements d'accueil de la petite enfance, organisée mercredi à Alger, ont appelé à unifier leurs programmes et à former les éducateurs et les gestionnaires des crèches et des garderies.

Les intervenants ont proposé, lors de la rencontre organisée par le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, de redéfinir à la mise en place d'un programme unifié pour tous les établissements d'accueil de la petite enfance, soulignant que «ces crèches privilient, dans leurs principales missions, l'aspect matériel et le niveau d'instruction des éducateurs, au détriment de la qualité de l'éducation donnée aux nouvelles générations».

A cet effet, les intervenants ont relevé «une grande différence entre le contenu des programmes et les activités assurés par les crèches, qui se sont éloignés de l'identité nationale et sont axés davantage sur la culture et les langues étrangères notamment le français», provoquant, selon eux, un dysfonctionnement dans la personnalité des enfants.

Outre la révision des programmes pédagogiques et la recherche de mécanismes de contrôle pour leur mise en oeuvre, cette problématique implique la formation d'éducateurs spécialisés, ont-ils indiqué.

Certaines écoles privées dispensent des formations ne dépassant pas les 6 mois mais qui ne répondent pas aux besoins de la petite enfance.

Les participants ont proposé la recherche d'un outil juridique qui oblige les gestionnaires des crèches à consacrer des cours à la catégorie des enfants aux besoins spécifiques, qui, en dépit de l'existence d'une législation qui leur accordent le droit de s'inscrire dans ces établissements, sont refusés par certains de ces gestionnaires, pour des raisons diverses.

LE PROFESSEUR OUAÂZ MERIEM, SPÉIALISTE EN MÉDECINE DU TRAVAIL ET ENSEIGNANTE UNIVERSITAIRE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE D'ALGER ET LE D<sup>R</sup> OUAREK ABDESLAM, MÉDECIN-CHEF EN MÉDECINE DU TRAVAIL AU SEIN DE L'EPH DE ROUIBA (ETABLISSEMENT PIONNIER EN MÉDECINE DU TRAVAIL EN ALGÉRIE), INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS



## 1 000 maladies professionnelles par an

D'après la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), l'Algérie enregistre chaque année près de 1 000 nouvelles maladies professionnelles. «Les surdités professionnelles liées au bruit sur le lieu de travail occupent la première place suivies des maladies respiratoires, les maladies infectieuses, les maladies dermatologiques et les intoxications professionnelles liées notamment à l'exposition prolongée aux produits toxiques (plomb, carburant, mercure, etc.). Malheureusement, faute de laboratoires spécialisés pour effectuer les diagnostics, la prise en charge des malades se fait tardivement», a indiqué le P<sup>r</sup> Ouâaz.

## 30% des salariés ont une couverture médicale

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'Algérie compte aujourd'hui près de 11 716 000 personnes dont 2 488 000 femmes en âge de travailler. Le nombre de salariés est estimé à 4 462 140 dont 66% d'hommes. Le taux de couverture médicale des salariés avoisine les 30%. D'après les données du ministère de la Santé, 1 500 000 seraient pris en charge par les services de médecine du travail des établissements publics (CHU, EPH, EPSP, EHS) et près de 500 000 dans les services des structures parapublics. «Le taux de couverture reste très faible par rapport aux normes internationales mais si on arrive à atteindre les 60% ça sera déjà très bien», a confié le P<sup>r</sup> Ouarek.

## 900 médecins pour 5 millions de salariés

La médecine du travail dont le rôle essentiel est préventif, enregistre un grand déficit en matière de ressources humaines. Selon le Pr Ouarek, il y aurait actuellement entre 400 médecins spécialistes et 500 médecins généralistes autorisés à exercer dans la médecine du travail à travers le pays. «Cependant pour assurer une bonne couverture, il faudrait 1 médecin pour 2 500 travailleurs

## Seules 27 000 entreprises conventionnées

Malgré le fait qu'elle constitue une obligation pour l'organisme employeur et une protection pour les travailleurs contre les risques liés à l'environnement professionnel, sur les 219 000 entreprises que compte le pays, seules 27 000 sont conventionnées avec un médecin du travail.

R.R

# «Médecine du travail, état des lieux et perspectives»

Voilà un thème qui a été complètement bousculé par l'émergence des maladies du siècle. Parler du cancer a bouleversé les attentions des populations, dévié les médias vers les problèmes de nette insuffisance des moyens telles la chimiothérapie, la radiothérapie et même vers le domaine de l'inexistence de la politique de la douleur.



Said Abjaoui

C'est quoi la médecine du travail ? Évidemment, cela nous intéresse. Pour répondre à ce type d'interrogation, plutôt de cette

### L'IMPORTATION DE NOUVEAUX MODES DE MANAGEMENT A GÉNÉRÉ DES MALADIES EN RÉFÉRENCE.

préoccupation, le Forum de DK News a invité deux spécialistes qui œuvrent dans ce domaine. Ils y œuvrent depuis bien longtemps. Leurs noms ? Il s'agit du professeur Ouâaz Meriem, spécialiste de médecine de travail, enseignante à l'Université, faculté des sciences médicales d'Alger. Il s'agit également du D<sup>r</sup> Ouarek Abdeslam, médecin chef en médecine du travail, exerçant au sein de l'EPH de Rouiba.

Rappelons que l'objectif connu (et inconnu) de la réforme est la protection du malade contre toute forme d'altération de la santé des salariés en relation avec le travail. Service régulier au titre de la prévention, ce qui suppose un suivi durant toute la carrière. A qui s'adresse la médecine du travail ? Cela demande un accès libre aux lieux de travail.

Il s'agit d'une mission constitutionnelle, art 55 de la Constitution. La médecine de travail est partie intégrante de la politique de santé publique. La médecine du travail a été une préoccupation prise en charge par un décret de 1956 en application de la loi française en 1946. De 1962

à 1971, le travail a continué sur la même base. L'ordonnance de 1976, conditions générales de travail dans le secteur

privé.

Passage du ministère du Travail à celui de la Santé.

Puis, il y eut la loi cadre 1988. Le droit

est garanti par la Constitution. La

médecine du tra-

vail est une constante obligation pour

la charge ?

Mission de

médecine de

travail est essen-

tielle de

prévention et

vise à éléver le niveau de capacité du tra-

vailleur en

fonction de

l'aptitude de

Les axes de

travail sont

la visite méde-

ciale, l'étude des conditions de tra-

val, (mission de conseiller).

C'est une spécialité Bac + 11, soit 7 ans

d'études de médecine plus 4 à 5 an-

nées de spécialité.

Procéde à une ap-

proche globale.

Nous avons une po-

pulation de 11,6 millions en âge d'être ac-

tives 5 millions ont un emploi formel.

30% des actifs sont suivis par la méde-

cine de travail. Depuis l'importation des

modes de management, des notions

### 500 SPÉIALISTES POUR UN BESOIN DE 2500 SPÉIALISTES

nouvelles sont apparues telles les CDI et CDD. Nombre d'entre les « bénéficiaires » de CDD subissent le stress

de la peur des lendemains. Ils échappent au contrôle de la médecine du travail car ils ont des contrats de travail de 3 mois non reconduisibles. Le stress apparaît également lorsque les tâches sont répétitives. Le mal de dos est également une maladie professionnelle. Toute la journée devant le micro, ou des charges à soulever constamment.

Il y a des conséquences psychiques is-  
sues de la notion  
d'inapte.

Inapte pour un poste et pas pour tous les postes.

La surdité est conséquente à la nature du bruit et à sa fréquence dès que l'intensité dépasse 85dcb.

Les vibrations permanentes entraînent des graves problèmes aux articulations des bras.

Les accidents de travail et les malades contractées du fait de la nature du travail ne sont pas souvent signalés à la médecine du travail. Ils sont déclarés à la Cnas, qui n'affiche plus les bilans depuis 2006.

### LES CDD DÉVASTENT LE MORAL. LE STRESS EN PERMANENCE

### PROTECTION DE LA SANTÉ DU SALARIÉ

population de 11,6 millions en âge d'être actives 5 millions ont un emploi formel. 30% des actifs sont suivis par la médecine de travail. Depuis l'importation des modes de management, des notions



**O.Larbi**

La professeur Ouaaz Meriem, spécialiste en médecine du travail et enseignante universitaire à la Faculté de médecine d'Alger et le Dr Ouarek Abdessellem, médecin-chef en médecine du travail au sein de l'EPH de Rouiba (Etablissement pionnier en médecine du travail en Algérie), invités du Forum de DK News ont traité de la : «Médecine du travail en Algérie, état des lieux et perspectives».

Si la discipline a conquis son statut de spécialité médicale à part entière, si plus de 500 médecins spécialistes la pratiquent quotidiennement au sein des structures de santé de tout niveau, la médecine du travail ne touche réellement que 30% des travailleurs déclarés soit 150 000.

500 000 travailleurs sont suivis par des structures corporatives et par des médecins généralistes agrées. Soit par 300 médecins qui font des visites d'embauche ou les visites périodiques, mais qui ne sont pas utilisés pour faire des enquêtes, des inspections.

#### **Historique**

La médecine du travail est introduite en Algérie en 1956. Elle est le fait d'offices interprofessionnels ?

En 1971, elle passe sous l'égide du ministère du travail et en 1974, il ya la création de l'Onimet (Office national interprofessionnel de médecine du travail) qui avait une organisation, un personnel, des équipements pour les inspections et la mesure des nuisances industrielles.

C'était au moment du «boom» industriel des années 1970 à 1980.

Il y a lieu de rappeler que la santé du travailleur est un droit inscrit dans la constitution.

La question est si importante qu'est organisée, à Alger, en 1975, la Conférence africaine de médecine du travail.

En 1975, toujours, obligation est faite d'adhérer à l'Onimet pour toute entreprise ayant plus de 20 employés.

1978, la médecine du travail acquiert ses lettres de noblesse universitaire en devenant une spécialité médicale après les études de médecine générale. 1984 : Dissolution de l'ONIMET et ma l'exercice de la médecine du travail passe sous la responsabilité du ministère de la santé.

En 1988 promulgation d'une loi-cadre sur l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail.

En 1996 viennent les textes d'application, notamment, l'organisation de la médecine du travail, en 1997 sont



mises en forme les conventions-type. En 2001, les formes d'organisation sont définies :

Elle s'exerce sur le lieu de travail, possibilité de création de suivi inter-organismes, établissement d'une convention entre l'employeur et le service de médecine du travail, convention avec des structures agréées ou un médecin généraliste installé dans la prise en charge de cet aspect, en plus de son activité habituelle.

En 2015, une conférence internationale est attendue les 24, 25 et 26 janvier au Palais de la culture.

#### **Etat des lieux**

Il y a, officiellement, selon l'ONS 209 000 entreprises en Algérie, mais seulement 27 000 ont une relation avec la médecine du travail.

Les employeurs ne déclarent pas les cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles aux services de santé.

Les services des entreprises assurent leur mission, mais sont, pour la plupart sans moyens d'investigations techniques et encore de laboratoires de dépistage et de diagnostic des maladies professionnelles.

Aussi la déclaration de 1000 cas de maladies professionnelles est-elle, sans doute loin de la réalité, si l'on intègre aussi le fait que moins de 15% des entreprises ne pratiquent pas la médecine du travail bien que ce soit une obligation légale.

#### **Les défis**

Cette conférence entrant dans une politique de sensibilisation aux questions de santé publique, les orateurs ont adopté le ton objectif qui sied à une communication ciblée.

Attachés à la promotion de la pratique scientifique de la médecine du travail, à la mise à disposition des laboratoires et des technologies d'investigation, ils laissent entendre que si l'Algérie est, au vu de l'historique, une nation qui se préoccupe de ces questions, il faut faire en sorte que les employeurs et toutes les institutions concernées mettent en commun leurs moyens et leurs expériences pour que le travailleur fasse partie intégrante du capital de l'entreprise.

#### **Travailler ensemble**

Le ministère de la santé, celui du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et de la formation professionnelle concernés par la santé générale, les ministères techniques et toutes les institutions ont des efforts à faire pour améliorer la santé en milieu de travail.

La faculté peut alors voir ses travaux

de recherche, ses enquêtes, ses recommandations, ses résultats dans la prévention et le traitement devenir des stimulants positifs pour la santé en milieu de travail.

Le CNAS, l'Institut national de prévention des risques professionnels, l'Inspection du travail, la direction de la prévention des maladies professionnelles du ministère de la santé, la commission de prévention des risques professionnels, les commissions d'hygiène et sécurité, le conseil national d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail, la commission paritaire, le comité interentreprises d'hygiène et de sécurité, etc., sans oublier les organismes spécialisés qui se couvrent de la prétendue sécurité du travail intégrée à l'outil de travail. Le représentant des travailleurs ont leur mot à dire.

#### **Financement et formation**

La formation d'abord qui intéresse, aujourd'hui, plus de 200 résidents sur 4 ans. C'est le signe que la spécialité est attrayante, qu'elle a acquis ses lettres de noblesse, car elle est aussi technique.

Elle peut d'ores et déjà compléter l'information d'autres spécialités qui passent à côté du diagnostic de maladies qui ont une origine de mise en contact avec des matériaux, des maladies dangereuses pour la santé.

La formation ne peut être complète sans les laboratoires qui l'accompagnent. En ce sens, la médecine du travail est le parent pauvre en matière de dotations de moyens modernes de travail.

Sans ce complexe théorique et pratique, la médecine du travail ne peut pas former les médecins généralistes qui peuvent apporter leur contribution à la prévention des risques et des maladies professionnelles.

La nomenclature des maladies professionnelles connues est de plus de 100 avec des spécificités que seul un apprentissage peut permettre de déceler dans une pratique habituelle.

En matière de financements, il faut savoir que l'entreprise inspectée, enquêtée ne paye que les visites médicales à 100 DA/l'une !

Alors que l'investissement en matière de mesures et de détections des sources dangereuses n'est pas évalué en contrepartie financière !

En conclusion, la conférence de la professeur Ouaaz Meriem et du docteur Ouarek Abdessellem a mis en évidence que l'Algérie possède les atouts pour une protection de la santé au travail, une préservation de la force de travail.

## OIT

### Les pays en développement donnent la priorité à la protection sociale



La plupart des pays en développement étendent considérablement leurs régimes de protection sociale avec des effets immédiats sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, indique un nouveau rapport publié par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Tandis que la majorité des pays dans le monde opèrent des coupes budgétaires dans les dépenses publiques, d'autres choisiront la voie inverse pour étendre les mesures de protection sociale. Selon le rapport sur les tendances politiques mondiales de la protection sociale 2010-2015, 120 pays vont réduire leurs dépenses publiques en 2015 dont 86 sont des pays en développement. Le nombre global devrait passer à 131 pays en 2016.

«C'est une leçon instructive en matière de développement», a affirmé la Directrice du département de la protection sociale de l'OIT, Isabel Ortiz, soulignant que dans cette étude, il est constaté que même dans les pays les plus pauvres, il existe des solutions pour dégager des marges de manœuvre budgétaire pour la protection sociale. Des pays comme l'Argentine et l'Afrique du Sud ont récemment mis en place des allocations familiales universelles. D'autres pays, la Bolivie, le Botswana, le Brésil, la Chine, les Maldives, la Namibie, Panama, le Swaziland et le Timor-Leste, ont, comme l'Afrique du Sud, atteint une couverture universelle ou quasi universelle des retraites.

Beaucoup d'autres ont instauré des transferts sociaux pour les chômeurs, les mères, les enfants et les personnes âgées. Certains pays à bas revenu ont aussi étendu leur protection sociale, essentiellement par le biais de files de sécurité temporaires. Les tendances mondiales en matière d'assainissement budgétaire devraient aggraver la crise de l'emploi et les tendances inégalitaires, indique l'étude.

Dans les pays en développement qui n'investissent pas dans la protection sociale, les mesures d'ajustement devraient avoir des répercussions négatives sur des millions de ménages qui font face à des offres d'emploi plus rares et moins bien rémunérées, une hausse du coût des denrées alimentaires et des carburants, et un accès réduit aux services publics depuis que la crise a commencé. L'étude de l'OIT analyse les politiques de protection sociale entre 2010 et 2015.

Elle montre que pendant la première phase de la crise (2008-09), des plans de relance budgétaire ont été initiés dans quelque 50 pays, et la protection sociale a joué un rôle majeur dans la réponse à la crise, à base de mesures expansionnistes. Cependant, dans la seconde phase de la crise (à partir de 2010), de nombreux gouvernements se sont engagés dans l'assainissement des finances publiques et la réduction prémature des dépenses, en dépit d'un besoin urgent d'aide au sein des populations vulnérables.

Un cinquième des pays subissent un resserrement budgétaire excessif, caractérisé par un niveau de dépenses publiques inférieur à celui d'avant la crise. Il s'agit de pays confrontés à de graves problèmes de développement comme l'Erythrée, le Soudan, le Yémen, le Sri Lanka, l'Ethiopie, le Nigéria, la Guinée-Bissau, le Guatemala et le Burundi, entre autres. Les mesures d'ajustement prévoient d'éliminer ou de réduire les subventions alimentaires ou énergétiques, de mieux cibler les prestations de protection sociale, de réformer les systèmes de retraite et de soins de santé.

**TIZI-OUZOU**

**Baisse de 50% de la consommation du gaz butane grâce au raccordement au gaz naturel**

L'amélioration du taux d'alimentation en gaz naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou a fait baisser de 50% l'utilisation du gaz butane dans cette wilaya, a indiqué mercredi le directeur local de l'Energie et de mines (DEM).

S'exprimant à l'occasion des "Portes ouvertes" sur les moyens et les missions de la direction de Tizi-Ouzou de la Société de Distribution de gaz et d'électricité du Centre (SDC), abritées par la maison de la culture Mouloud Mammeri du 18 au 20 novembre courant, M. Bendjaffar Khelifa, a souligné que la consommation du gaz butane a chuté de moitié grâce au raccordement de milliers de nouveaux foyers dans plusieurs localités au gaz naturel.

Cette baisse se traduit également par un recul de la production locale de gaz butane de l'ordre de 1000 bouteilles/jour a ajouté le DEM, qui a précisé que la bonbonne de gaz butane a encore de beaux jours devant elle, sachant que plusieurs familles, même si elles disposent de gaz naturel, préfèrent l'utiliser pour certaines préparations tel que la cuisson de la galette traditionnelle sur la fameuse "Tabouna", un fourneau qu'on peut mettre à l'extérieur lorsqu'il fait chaud, a-t-il observé. S'agissant du taux de raccordement de la wilaya en gaz naturel, le directeur de la SDC de Tizi Ouzou, M. Barra Salah a déclaré qu'il est actuellement de 63% ce qui représente 166 000 foyers raccordés et avoisinera les 67% d'ici la fin de l'année en cours. Le programme en cours de réalisation est d'une consistance de 2700 km de réseau de distribution et de 1400 Km de réseau de transport. Il permettra le raccordement, au gaz naturel, de 107 000 nouveaux foyers répartis sur 185 villages.

**BECHAR**

**Lancement du projet de cimenterie de Ben-Zireg au premier trimestre 2015**

Les travaux de réalisation de la cimenterie de Ben-Zireg, dans la wilaya de Bechar, seront lancés au cours du premier trimestre 2015, a-t-on appris mercredi du directeur général de la société Saoura ciment (SSC), filiale du groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica). «Nous allons signer les contrats inhérents à la concrétisation de cet important projet industriel avant la fin du mois de décembre prochain avec un partenaire chinois, pour qu'il puisse entamer les travaux de cette cimenterie», a précisé M. Abdellah Bouaichaoui à l'APS.

Cette cimenterie, dont le site d'implantation est localisé à Ben-Zireg (40 km au nord de Bechar) sur une superficie de 60 hectares, aura une capacité de production annuelle d'un million de tonnes de ciment, et sa réalisation et mise en service, en 2017, permettra la création de 500 à 600 emplois directs et autant d'emplois indirects, selon les prévisions du Gica.

Sa production va contribuer à l'impulsion des différents programmes de développement des secteurs de l'Habitat et des Travaux publics dans la région, a-t-on souligné. La réalisation de cette cimenterie a été rendue possible grâce aux gisements de calcaire de Djebel-Madou et de schiste dans la région de Ben-Zireg, elle-même localisée à proximité de la RN-6 reliant Bechar aux wilayas du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays, ainsi que de la voie ferrée Bechar-Oran via Sidi Bel-Abbès. «Ce qui constitue des atouts très importants pour la commercialisation de sa production», a-t-on souligné.

Le groupe industriel public (Gica), avec ses 12 cimenteries qui produisent plus de 11 millions de tonnes de ciment sur une production nationale actuelle de plus de 18 millions de tonnes/an, ambitionne de produire 20 millions de tonnes/an à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes/an d'ici 2018, ont fait savoir ses responsables lors d'une récente visite au site de Ben-Zireg.

**OUARGLA**

# M. Ghoul : «De nouvelles lignes ferroviaires pour impulser la dynamique économique»

## Le Sud sur... Rails

**Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a fait état, mardi à Ouargla, de nouvelles lignes ferroviaires projetées pour impulser la dynamique économique dans la wilaya.**

«Les trois lignes ferroviaires projetées dans la région vont donner une impulsion à la dynamique de développement économique dans la région», a affirmé le ministre, lors de sa visite de travail d'une journée dans cette wilaya.

Il s'agit de la ligne Ouargla-Laghoudia, via Ghardaïa, qui permettra de relier la région de Hassi Messaoud à Alger, de la voie ferrée Ouargla-Touggourt vers la wilaya d'El Oued puis celles de Tébessa et Souk-Ahras avant d'atteindre les ports d'Annaba, Skikda et Jijel, et la liaison Ouargla-Touggourt vers Constantine, a précisé M. Ghoul.

Le réseau ferroviaire, dont Ouargla constitue le carrefour, devra donner un nouveau souffle aux activités économiques dans le Sud du pays et alléger la pression sur le réseau routier, a-t-il souligné, ajoutant que ces opérations stratégiques et modernes retenues pour le transport ferroviaire devront permettre d'assurer l'acheminement aussi, grâce à cette «boucle du Sud» longue de près de 600 km, de produits nécessaires aux activités économiques,

industrielles et pétrolières. Dans la zone de Hassi Messaoud, M. Amar Ghoul s'est enquis du chantier de réalisation de la ligne ferroviaire Hassi-Messaoud-Touggourt, et a donné des instructions pour mettre en demeure les entreprises chargées de sa réalisation, en raison du retard accusé dans le respect du cahier des charges.

Le ministre a procédé, au niveau de l'aéroport «Krim Belkacem» de Hassi-Messaoud, à l'inauguration de la base de maintenance aéronautique du groupe «Red-Med», qui regroupe des ateliers de maintenance et de réparation d'appareils, en plus d'un bloc de formation en la matière.

Le ministre a, au niveau de cette structure employant plus d'un millier d'agents, inauguré une école de formation de 22 mois dans les filières liées à l'aviation, la mécanique et la météorologie.

Le ministre des transports a clôturé sa visite de travail par la pose, au chef-lieu de wilaya d'Ouargla, d'une partie des rails du projet de tramway d'Ouargla qui s'effectue sur un tronçon de 5 km. Le projet du tramway d'Ouargla, dont la réalisation est prévue en 37 mois, couvrira un itinéraire de 12,6 km,



avec 23 rames, pour le transport de 3.450 passagers/heure, selon les explications fournies. A sa réception en 2016, le projet devrait générer 460 emplois permanents. Des explications ont été aussi fournies au ministre sur la conception et les couleurs proposées pour les rames de ce tramway qui porteront à l'extérieur les couleurs des dunes de sables et des palmiers, et à l'intérieur de celles de l'emblème national.

## ACCORD DIRECTION-TRAVAILLEURS DE LA SNTF

# Reprise progressive du trafic ferroviaire dans le Centre du pays



Bloqué mercredi matin par une grève surprise des cheminots, le trafic ferroviaire a repris progressivement à Alger après la conclusion d'un accord en deux points entre la direction générale et les cheminots, annonce-t-on de source proche de la Snf.

«Il y a quelques instants, nous avons dégagé un accord» avec les représentants des travailleurs pour mettre fin à leur débrayage, a précisé le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires Yacine Bendjaballah. «Nous avons trouvé un accord en deux points pour la reprise immédiate du trafic ferroviaire», a expliqué à l'APS. Bendjaballah. Ces deux points portent sur «un démenti que nous allons diffuser portant sur le bon fonctionnement des installations ferroviaires», et sur «l'engagement d'un bureau d'études étranger chargé de faire un audit complet des installations ferroviaires», ajoute M. Bendjaballah. Cet audit «doit enlever tout doute sur le bon fonctionnement des installations ferroviaires». Même si elles sont plus ou moins anciennes, elles fonctionnent correctement grâce à une bonne

maintenance», a encore souligné le directeur général de la Snf. Des «cheminots» rencontrés à la gare de l'Agha ont indiqué que les travailleurs de la Snf, particulièrement ceux des services techniques dont les chauffeurs de trains, sont préoccupés, après l'accident du train Alger-Thénia du 5 novembre dernier à la gare de Hussein Dey, par la sécurité des systèmes d'aiguillages et de la signalisation.

«Nous avons accepté d'engager un bureau d'études étranger pour rassurer nos travailleurs sur la fiabilité de nos installations», a précisé M. Bendjaballah. Les cheminots d'Algérie ont organisé une grève

surprise, qui a paralysé le trafic ferroviaire dans la matinée de mercredi, obligeant les voyageurs et les usagers à prendre d'autres moyens de transports, a-t-on constaté.

Au niveau du quartier du Hamma, entre les gares des Ateliers et Hussein Dey, un train électrique était immobilisé aux environs de 8 heures 10 minutes, et des voyageurs en descendaient, selon un journaliste de l'APS.

Le directeur général de la Société nationale de transports ferroviaires, M. Bendjaballah, avait confirmé à l'APS ce débrayage, déclenché par des travailleurs de l'entreprise qui revendaient un changement

«immédiat» de la signalisation. «Cette grève (qui nous a surpris) a été déclenchée par des travailleurs de l'entreprise qui ont posé comme condition à la reprise du travail un changement immédiat de la signalisation», a-t-il ajouté. A la gare de l'Agha, les agents des guichets de vente de billets remboursaient les voyageurs, alors que des syndicalistes ont refusé de s'adresser à la presse. Jusqu'à 9 heures, les trains des banlieues est et ouest circulaient jusqu'à la gare d'El Harrach. Mais, à partir de 11 heures, après l'accord avec les représentants des travailleurs, «la circulation des trains a repris progressivement», a indiqué M. Bendjaballah.

Le 5 novembre dernier, un train de banlieue (Alger-Thénia) avait déraillé au niveau de la gare de Hussein Dey au moment de son aiguillage, faisant un mort et plus de 60 blessés. Un rapport préliminaire d'une commission d'enquête mise sur pied par le ministère pointe du doigt la vitesse du train (130 km/h au lieu de 30km/h) au moment de son aiguillage sur une aire de stationnement temporaire, rappelle-t-on.

## ALGÉRIE-FRANCE

## Rencontre d'affaires algéro-françaises le 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Alger

Une rencontre d'affaires algéro-française se tiendra le 1<sup>er</sup> et 2 décembre prochain à Alger et portera sur les opportunités d'affaires et d'investissement en Algérie, a indiqué la Chambre algérienne de commerce et d'industrie CACI sur son site web.

Cette rencontre économique co-organisée avec l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), permettra aux opérateurs économiques des deux



pays d'examiner la possibilité de créer des projets communs et d'échanger leurs savoir-faire et leurs expériences dans plusieurs secteurs.

Il s'agit notamment des secteurs de l'environnement, de l'énergie renouvelable, du cosmétique, de la formation professionnelle, de la logis-

tique et des télécommunications.

Au programme du forum, qui verra la participation d'hommes d'affaires français issus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), des ateliers d'information sur le climat des affaires en Algérie, des rencontres bilatérales d'affaires (B to B) entre investisseurs français et algériens ainsi que de visites de sites industriels.

En 2013, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la France avaient totalisé 12,9 milliards de dollars. La France était le deuxième fournisseur de l'Algérie et son quatrième client, selon les données des Douanes algériennes.

## AFRIQUE

**Mme Meslem souligne à Addis Abeba les efforts de l'Algérie en matière des droits de la femme**



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem, a mis en exergue, mercredi à Addis Abeba, les efforts menés par l'Algérie en matière des droits de la femme, prônant notamment son «autonomisation et l'amélioration de son cadre de vie».

Intervenant à la réunion ministérielle de la 9<sup>e</sup> Conférence régionale africaine sur les femmes (Pékin +20), Mme Meslem a mis en avant les «progrès enregistrés par l'Algérie dans les domaines liés, notamment à la concrétisation du principe constitutionnel d'égalité entre les hommes et les femmes, du renforcement de la scolarisation des filles, la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la promotion de la participation de la vie politique et économique».

D'autres progrès ont été, également, soulignés par la ministre en ce qui concerne les différentes stratégies et mesures prises en faveur des femmes, en matière d'éducation, de formation, de santé, de protection de toutes les formes de violences et, enfin du soutien au mouvement associatif et à la société civile.

Elle a présenté, à cette occasion, une communication retraçant les efforts de l'Algérie relatifs à la mise en œuvre de la plate-forme de Pékin, adoptée en 1995, qui avait défini douze domaines critiques nécessitant des actions en vue d'assurer l'égalité, la paix et le développement.

Par ailleurs, l'Algérie a été élue deuxième vice-président du bureau de la 9<sup>e</sup> Conférence Régionale Africaine sur les Femmes (Pékin +20).

## ALGÉRIE-NIGER

## Ouverture à Tizi Ouzou d'un centre de transit en prévision du rapatriement de Nigériens

Un centre de transit a été ouvert dans la ville de Tizi-Ouzou par les services de la wilaya pour recevoir les ressortissants nigériens en situation irrégulière en prévision de leur rapatriement vers leur pays, a indiqué mercredi à l'APS le directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), M.Bouchoucha Hadj.

Selon M.Bouchoucha, ce foyer a été aménagé dans des locaux de l'ex entreprise publique d'insertion des handicapés (EPIH), situés à la sortie est de la ville.

«Le centre de transit réunit toutes les commodités pour la prise en charge et l'accompagnement dans les meilleures conditions de ces immigrés clandestins», a-t-il souligné.

Il a précisé qu'environ une centaine de Nigériens en situation irrégulière sont recensés à travers la wilaya, au niveau de la ville de Tizi-Ouzou principalement, où ils s'adonnent à la mendicité dans la journée avant de rejoindre des camps de fortune la nuit. «Ils seront acheminés, incessam-

ment, vers le centre de transit dans le cadre d'une opération menée par une commission qui réunit plusieurs services dont la DASS, le Croissant-Rouge algérien, la sûreté de wilaya, la Protection civile et la direction de la santé», a-t-il expliqué M.Bouchoucha.

La prise en charge et l'accompagnement de ces immigrés clandestins, dont une majorité de familles avec des enfants en bas âge, au centre de transit seront assurés par les bénévoles du CRA en attendant leur rapatriement «dans un cadre fraternel et dans la dignité», a-t-il ajouté.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz avait affirmé dernièrement que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le rapatriement des déplacés, à la demande du gouvernement de leur pays.

«Nous avons assuré, à la demande du gouvernement nigérien, toutes les mesures et les conditions nécessaires au rapatriement des déplacés nigériens entrés il-

legalement en Algérie», a indiqué M. Belaïz dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec le ministre nigérien de l'intérieur, de la sécurité publique et des affaires religieuses, Massaoudou Hassoumi.

Toutes les mesures ont été prises pour le rapatriement des déplacés nigériens dans un cadre fraternel et dans le respect total et la dignité, jusqu'à ce qu'ils regagnent leurs villages et leurs maisons», a-t-il soutenu. M. Hassoumi avait affirmé de son côté que le gouvernement de son pays avait formulé la demande de rapatrier les ressortissants nigériens entrés en Algérie, une demande qui a été acceptée par le gouvernement algérien».

Ces personnes dont des femmes et des enfants «sont exploitées par des groupes et des organisations criminelles que le Niger veille à combattre», a-t-il dit, affirmant que le rapatriement «se déroulera dans des conditions qui garantissent, leur protection et préservent leur dignité».

## Un entrepreneur hongrois s'engage avec des partenaires privés en Algérie



Záckarias János est directeur de Centeur-Navis, une PME hongroise qui emploie près de 100 personnes, spécialisée dans la construction de logements, d'ouvrages d'art, notamment de ponts pour les chemins de fer.

La carte de visite de cette PME fait état d'activités en Allemagne, en Suisse et en Autriche ; des gages en quelque sorte de l'excellence de ses prestations.

Le directeur Záckarias János s'est intéressé au marché algérien en prenant connaissance des ambitieux projets de développement et du programme de réalisation d'infrastructures et de logements : « Mes

contacts avec le consulat d'Algérie à Budapest m'ont convaincu qu'il ya des possibilités pour mon entreprise de participer à la réalisation des objectifs de la politique algérienne tout en y trouvant les conditions les plus favorables à son essor. D'autres contacts, tout aussi stimulants,

ont eu lieu avec la Chambre nationale de commerce et d'industrie, qui nous a réservé le meilleur accueil.»

M. Záckarias János n'est pas venu les mains vides : « Nous avons un concept de matériaux les mieux adaptés au climat méditerranéen et saharien, probablement unique au monde. »

O.L.

## ALGÉRIE-JAPON

## M. Grine examine la coopération dans le domaine de la communication avec l'ambassadeur du Japon à Alger

La coopération algéro-japonaise dans le domaine de la communication a été au centre de l'entretien accordé mercredi à Alger par le ministre de la Communication, Hamid Grine, à l'ambassadeur du Japon, Masaya Jujiwara, indique un communiqué du ministère.

«L'entretien a porté sur les relations entre l'Algérie et le Japon dans le domaine de la communication et sur les voies et moyens appropriés pour mettre celles-ci au diapason des bonnes relations politiques qui existent entre les deux pays», a précisé la même source. «Les deux parties ont montré leur disponibilité, au cours de cet entretien, à développer davantage leur partenariat dans le large éventail d'activités et de métiers que compte le domaine de la communication», ajoute le communiqué.



## Le ministre des Relations avec le Parlement reçoit M. Masaya Jujiwara

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahi Khelil a reçu mardi à Alger au siège de son département le nouvel ambassadeur du Japon à Alger Masaya Jujiwara, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les relations bilatérales et la «volonté commune de développer et de renforcer la coopération et les relations amicales qui unissent les deux pays, en accordant un intérêt particulier à la coopération parlementaire», a précisé la même source.

La rencontre a été une occasion pour évoquer les questions régionales et internationales d'intérêt commun, a conclu le communiqué.

APS

## TIZI OUZOU Portes ouvertes sur la police

K.N.A

La sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou a organisé hier une journée portes ouvertes à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de l'Enfance. Selon le communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, la manifestation a vu la participation de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya. La direction de la jeunesse et des sports, la direction de wilaya de l'action sociale et de la solidarité, l'association «Femme Active» ainsi que de plusieurs autres organismes ont pris part à cet événement inscrit dans l'optique de protéger la jeunesse de ces fléaux mortels.

Les organisateurs trop nombreux à venir expliquer le mal de ces substances néfastes aux citoyens insistent sur la nécessité de la sensibilisation. Une conférence a été animée par un cadre de la sûreté de wilaya dans un établissement scolaire, sous le thème «Le rôle de la brigade des mineurs». Les animateurs ont annoncé que le programme sera élargi aux sûretés de daïras.

## SETIF Algérie Télécom: La 4 G se généralise pour tous

Azzeddine Tiouri

L'entreprise nationale Algérie Télécom de Sétif vient d'annoncer le lancement et la généralisation de la 4 G pour l'ensemble de ses clients, même ordinaires. Il est permis à n'importe quel citoyen de la wilaya de Sétif de profiter des nouveaux avantages et bienfaits de ces services. Pour cela, il suffit de se rapprocher des agences commerciales d'Algérie Télécom à travers l'ensemble de la wilaya de Sétif. Il est à rappeler que ces nouveaux services permettent aux clients de profiter de la vitesse estimée entre 5 et 10 gigas et permettent les avantages de la 4G LTE de développement à long terme pour Algérie Télécom avec Internet à haut débit et élevé sur les ondes de radio. Son flux est distribué aux clients connectés à Internet en même temps que sur la radio Enodeb. L'avantage de ce service est qu'on peut se connecter à Internet à haut débit sans la nécessité d'une ligne téléphonique fixe et on peut télécharger des fichiers plus rapidement ainsi que la possibilité d'utiliser différents moyens et dispositifs de communication sans fil «wifi». Avec ce nouveau système, il est possible également de visionner plus facilement en direct les vidéos de qualité HD avec la possibilité d'installer le modem «CPE» d'une manière très simple et rapide. La 4G LTE reflète la taille de l'Internet, nous dit-on. Cependant, il est permis aussi après épurement du solde, que le client reste connecté au réseau web avec un flux d'environ 512 Mo pour la durée de la validité de la charge d'une durée d'un mois.

A.T.

## AIN TEMOUCHENT Mise en service de neuf équipements MSAN au 3<sup>e</sup> trimestre 2014

**Neuf équipements MSAN (nœuds d'accès multiservices) ont été mis en service durant le troisième trimestre 2014 à travers la wilaya d'Ain Temouchent, dans le cadre de la modernisation et le développement du secteur des TIC, a-t-on appris du directeur opérationnel des télécommunications (DOT).**

Sur 20 MSAN installés durant cette période, neuf ont été mis en service dans les communes de Hassasna, Oued Berkéche, Sidi Boumediene, Ouled Kihal, Ouled Boudjemâa, Aghlal, Ain Temouchent (2) et dans la localité de Magra, a précisé M. Abderrahmane Achour.

Ces équipements, qui s'ajoutent à 20 similaires mis en exploitation durant le deuxième trimestre de l'année en cours, offrent une capacité supplémentaire de 6.902 accès à huit localités de plus de 1.000 habitants dont Ain Tolba, El Khemis, Aghbal, Kouamlia et Sidi Belhadjia, qui avaient bénéficié de la pose de 37 kilomètres de fibre optique durant le premier trimestre 2014, a-t-il ajouté.

Dans le cadre du projet «MSAN», Algérie Télécom d'Aïn Temouchent est en train de connaître une avancée significative, a-t-il encore souligné, indiquant que, dans une première phase de cette année, 20 équipements de ce genre ont été mis en service totalisant une capacité de 15.628 nouvelles lignes multiservices (téléphonie, Internet) permettant un débit



allant jusqu'à huit mégabit.

Dans ce cadre, le chef-lieu de wilaya a bénéficié de 10 Msan d'une capacité de 10.750 accès et des daïras, communes et localités de plus de 1.000 habitants, de 10 Msan d'une capacité de 4.878 accès.

La wilaya d'Aïn Temouchent sera desservie totalement en réseau d'accès Msan à la fin de l'année 2015, a encore assuré M. Achour Abderrahmane, ajoutant que l'opération de basculement des abonnés de la wilaya vers le nœud d'accès multiservices (Msan) est en voie d'achèvement. Le tour de la commune de Sidi Boumediene est prévu jeudi prochain.

Ces efforts soutenus, «qui ont mis un terme au vol de câbles téléphoniques», butent cependant sur des problèmes de coupures liées aux travaux souterrains.

Une entreprise de réalisation travaille pour le compte d'un opérateur télé-

phonique avait coupé accidentellement, le 7 novembre dernier, le câble à fibre optique reliant Ain Temouchent à Oran et desservant également les communes d'El Amria et El Malah, a-t-on signalé.

«Si le trafic n'a pas été interrompu grâce à la ligne de secours, le préjudice financier est bien présent», a affirmé Achour Abderrahmane. La même entreprise a, en date du 13 novembre 2014, coupé accidentellement le câble en cuivre desservant le centre de rééducation d'Aïn Temouchent, a-t-on également rappelé.

Sur 24 localités de plus de 1.000 habitants recensées dans la wilaya par la DOT, 13 ont bénéficié de l'installation de la fibre optique sur 70 km. Les 11 localités restantes bénéficieront cette année de 69 km de fibre optique, a-t-on indiqué.

## JEUNESSE - STRUCTURES L'ODEJ d'Oran, lauréat du prix «International Quality Crown» 2014



L'Office des établissements de jeunes (Odej) de la wilaya d'Oran a été sélectionné lauréat du prix «International Quality Crown» (IQC) 2014, qui lui sera remis le 30 novembre prochain à Londres (Royaume-Uni), a-t-on appris auprès du directeur de cette structure de jeunesse.

Le choix a été le résultat d'enquêtes réalisées par des leaders, entrepreneurs et experts en qualité et supervisées par «Business Initiative Directions» (BID), une organisation spécialisée dans la diffusion de la culture de la qualité, a indiqué à l'APS Lakhdar Boubatana.

Il a ajouté que la décision finale de remettre ce prix à l'Odej Oran a été prise par le comité d'évaluation d'IQC sur la base de critères du modèle de gestion de la qualité totale associé au programme de qualité de BID.

La convention IQC aura lieu à Londres, les 29 et 30 novembre prochain dans la spectaculaire salle de Conférences du Guoman Tower en face du «Tower Bridge», monument le plus célèbre de Londres, selon la même source. Le trophée sera remis à l'Odej d'Oran (Algérie)

en tant qu'organisation, pour le leadership, la qualité et l'innovation de son site web www.odejoran.com et son Facebook: odejoran, a-t-on encore souligné.

L'Odej d'Oran assure la gestion de 36 établissements dont notamment 19 maisons de jeunes, 4 auberges de jeu-

nesse, 7 centres de sports de proximité, 4 centres culturels et un camp de jeunes.

Elle édite également une publication paraissant tous les trois mois et traitant notamment des activités et des préoccupations de la jeunesse au niveau de la wilaya.

## Une quatrième auberge de jeunesse pour la wilaya de M'sila

Une quatrième auberge de jeunesse sera réceptionnée dans «moins de 4 mois» dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Dotée de 50 lits, cette structure en phase d'achèvement au chef-lieu de la wilaya a nécessité un investissement public de l'ordre de 200 millions de dinars.

Elle est destinée à «combler une partie du déficit enregistré dans cette wilaya en matière d'hébergement de jeunes désireux de découvrir la région du Hodna», a-t-on ajouté de même source.

Cette auberge de jeunesse sera d'un apport «important» pour la ville de M'sila qui constitue «un carrefour ouvert sur les quatre coins du pays» et qui «regorge de sites superbes à découvrir», ont estimé les services de la wilaya.

La wilaya de M'sila dispose à l'heure actuelle de trois auberges de jeunesse de 50 lits à Djebel Messaâd, Bousâda et Maâdid, non loin du vestige le plus visité de la région, en l'occurrence la Kaâla de Beni-Hammad, a-t-on rappelé de même source.

APS

**TISSEMSILT**

# Dispositions pour la disponibilité de la bouteille de gaz

ABED MEGHIT

Des espaces sont réservés, dans plusieurs communes éloignées et enclavées de la wilaya de Tissemsilt, pour le stockage de bonbonnes de gaz butane, en prévision de la saison hivernale, selon notre source.

Partant de l'expérience de la précédente saison hivernale, cette opération concerne les zones éloignées et déshéritées de la wilaya.

Par ailleurs, l'unité Naftal de Tissemsilt prévoit la mobilisation de 18 camions de transport de gaz butane vers ces zones ainsi que 16 autres pour l'acheminement du gaz butane du complexe de production du gaz naturel liquéfié d'Arzew vers le centre enfumier du chef-lieu de wilaya de Tissemsilt.

Le centre enfumier de Tissemsilt assurera ainsi la distribution de 3.500 à 4000 bonbonnes/jour.

L'opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives prises par la direction de l'énergie et des mines en coordination avec l'unité Naftal et les autorités locales, visant à combler tout déficit en ce produit énergétique en cas de chutes de neige provoquant l'isolement de



nombreuses zones rurales dans la wilaya.

Il a été proposé au titre de la série de réunions tenues récemment aux sièges des huit daïras de la wilaya, d'approvisionner les agglomérations secondaires ne disposant pas de gaz de ville en gaz propane. Des rencontres de sensibilisation ont été récemment tenues en coordination avec la Chambre d'agriculture et de l'unité Naftal afin d'inviter les agriculteurs à utiliser le gaz propane dans leurs activités et éviter une consommation excessive de gaz butane.

Le gaz butane, assure-t-on, est disponible en grande quantité, mais on déplore toutefois son fort usage par les éleveurs de volaille qui préfèrent encore la bonne domestique à la citerne propane. Qu'il importe si l'hiver sera rude ou pas, quand l'important est de s'y préparer. Ne dit-on pas que gouverner, c'est prévoir.

Pour rappel, l'hiver dernier plus de 1,3 millions de bonbonnes de gaz butane ont été distribuées à travers la wilaya de Tissemsilt.

**NOUVELLE LOI SUR LE SERVICE NATIONAL**

## Des jeunes concernés font part de leur satisfaction à Constantine

La nouvelle loi relative au service national a été qualifiée de "d'acquis important" par de nombreux jeunes rencontrés, mercredi, au cours d'une visite guidée organisée à l'intention de la presse par le centre du service national de Constantine. Les avantages offerts par cette nouvelle loi, avant, pendant et après l'accomplissement de ce devoir national, constituent "une chance à saisir pleinement", ont considéré de jeunes concernés. D'habitude j'évite

de trop m'approcher de ce lieu, car je suis en situation irrégulière vis-à-vis du service national, mais la nouvelle loi en réduit la durée à 12 mois me motive à accomplir mon devoir", affirme Mohamed Amine B., 24 ans, rencontré au cours de cette visite guidée. Le commandant Mazigh Bahlat, chef du bureau des ressources humaines au centre du service national de Constantine, a jugé "important" ce type de rencontres de proximité pour informer les jeunes algériens

de l'impact de cette nouvelle loi qui prévoit d'importantes dispositions directement liées à leur avenir".

Des rencontres d'information sur cette nouvelle loi sont prévues par le centre du service national de Constantine dans des lycées, des maisons de jeunes, des centres de formation professionnelle et de l'université, a-t-on indiqué.

Des visites guidées similaires seront également organisées dans plusieurs bureaux du service national de l'Est

du pays, a ajouté le commandant Bahlat, précisant que toutes les wilayas relevant de la 5ème région militaire ont été dotées de bureaux du service national excepté Mila dont le bureau sera ouvert en 2015.

A Mila précisément, des officiers représentant le centre du bureau du service national de Constantine se sont rendus, mercredi, au lycée Rabah-Khadrouche de la commune de Garem-Gouga pour expliquer la nouvelle loi aux élèves.

## Suspension de l'alimentation en eau potable vendredi dans trois communes d'Alger (SEAAL)

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans trois communes d'Alger le vendredi 21 novembre à partir de 04h00, indique mercredi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Cette suspension touchera les communes d'Alger centre (Boulevards Krim Belkacem et Mohamed V ainsi que la Rue Didouche Mourad), la commune de Sidi M'hamed (Rues Franklin Roosevelt et Mohamed Zekkal) et les quartiers Ghermoul, Duc des Cars et Capitaine Menani) et enfin la commune de Belouizdad (quartier haut). La situation devra se rétablir "progressivement" le même jour à partir de 20h00, assure la SEAAL, qui précise que la suspension aura lieu en raison de travaux dans la commune d'El-Madania, dans le cadre de la mise en service d'un nouveau complexe hydraulique. La SEAAL assure, enfin, qu'un dispositif de citerne sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

**TIZI-OUZOU**

## Ouverture dimanche prochain du Festival du tapis d'Ath Hicham

La 5<sup>e</sup> édition du festival culturel du tapis d'Ath Hicham sera ouverte dimanche prochain au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, a annoncé mardi, M. Ould Belaïd Amokrane, président du comité d'organisation.

Intervenant lors d'une conférence de presse tenue à la maison de la culture Moulood Mammeri, M. Ould Belaïd, a indiqué que la délocalisation de ce festival, qui se tenait jusque-là au niveau du petit village d'Ath Hicham dans

la commune d'Aït Yahia (50 km au sud-est de Tizi Ouzou) répond au souci de donner un nouveau souffle au métier de tissage, menacé de disparition, en donnant une dimension nationale à cette fête».

Cette nouvelle édition subventionnée à hauteur de 8 millions de dinars par le ministère de la Culture, se veut un hommage aux femmes qui continuent à perpétuer ce métier, mais qui sont de moins en moins nom-

breuses, a-t-il ajouté. Il a fait savoir, à ce titre, que le village d'Ath Hicham, qui comptait une centaine de vieilles tapissières, ne possède aujourd'hui qu'une dizaine d'ateliers tenus par de jeunes femmes.

Vingt-sept (27) exposants prendront part à cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 27 du mois courant et qui aura pour invitée d'honneur la wilaya de Ghardaïa, a-t-on signalé.

APS



Djelfa

## 1.800 projets financés par l'Angem en neuf mois

L'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) de Djelfa a financé un total de 1.797 projets de création de micro-entreprises portés par des jeunes et des femmes au foyer entre janvier et septembre 2014, a-t-on appris, mardi, auprès des responsables de cet organisme.

Une enveloppe financière globale de plus de 158 millions DA a été mobilisée pour ces projets, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que 2.890 demandes de financement ont été enregistrées durant la même période, dont 1.904 concernent des crédits pour l'acquisition de matières premières et 986 demandes relatives à la création de micro-entreprises.

Sur les 1.797 projets financés, 1.575 concernent l'acquisition de matières premières et 222 relatifs à la création de micro-entreprises, a-t-on précisé, faisant état de 411 dossiers de financement déposés au niveau des banques en attente de validation et financement.

Les micro-entreprises créées dans le cadre de ce dispositif sont spécialisées dans les secteurs de l'artisanat traditionnel (880 projets), des petits métiers (406 projets), des services (257 projets), de l'agriculture (179 projets) et des métiers du bâtiment et travaux publics (75 projets), a-t-on encore indiqué, ajoutant que 2.019 emplois ont été créés à travers ces micro-entreprises.

Les femmes au foyer, représentent plus de 75% des bénéficiaires de ce dispositif d'aide durant la même période, a-t-on souligné.

L'antenne locale de l'Angem de Djelfa organise, dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (le 18 et le 23 novembre), un salon des produits de l'artisanat traditionnel auquel participent plus de 30 exposants.

Une session de formation pour les porteurs de projets de micro-entreprises, une journée de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et une journée d'étude sur l'entrepreneuriat féminin figurent dans le programme de cette manifestation, selon la même source.

EL-BAYADH

**1,31 quintal de drogue découvert dans la région d'El-Benoud**



Une quantité de 1,31 quintal de résine de cannabis a été découverte mardi soir dans une zone désertique de la commune d'El-Benoud, par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps sécuritaire.

La découverte a été effectuée lors d'un ratisage de la région, dans le cadre des investigations déclenchées suite à la saisie mardi d'une quantité de 3,22 quintaux de ce même type de drogue, par les mêmes services qui agissaient sur informations faisant état d'un important trafic de drogue entre les régions de Oued-Namous (El-Bayadh) et Tinerkouk (Adrar), selon le responsable du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya.

La première avait permis de repérer un véhicule tout terrain, avec à son bord deux individus qui ont, à la vue des policiers, jeté leur chargement de drogue avant de prendre la fuite à la faveur de la nuit, a précisé le lieutenant Nacer Kadri.

Les investigations se poursuivent pour identifier ces narcotrafiquants et les présenter à la justice.

**BISKRA**

**3 morts et 2 blessés dans un accident de la route à Sidi-Okba**

Trois personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident survenu mercredi sur la route nationale (RN) 87, à l'entrée nord de la ville de Sidi-Okba (18 km à l'est de Biskra), ont indiqué les services de la Protection civile.

Les victimes décédées voyageaient à bord d'un taxi collectif qui est entré en collision avec une voiture de tourisme roulant dans le sens opposé.

Deux parmi les occupants du second véhicule ont été blessés et conduits à l'hôpital par les éléments de la Protection civile, selon la même source.

Une enquête a été aussitôt diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident qui s'est produit sur un axe très fréquenté reliant les wilayas de Biskra et de Khencelia via la commune de Sidi-Okba.

**BATNA**  
**Une jeune fille enlevée libérée par la police**

**AIN NAÂDJJA**

# Il tue sa sœur, 16 ans de réclusion criminelle

Rachida âgée de 23 ans, est une très jolie fille qui accorde beaucoup d'importance à son physique.



A.Ferrag

Un jour, son frère Amine voit Rachida à bord d'un véhicule conduit par un homme, il a vu de loin, toute la scène, il a tout vu.

Une fois sa sœur rentrée, il lui demande des explications, une dispute violente éclate entre eux, Amine tire sa sœur par les cheveux puis s'empare

d'un bâton frappe sa sœur aveuglément.

Le jour du procès, en ce mois de novembre 2014, Amine reconnaît les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public, est tranchant ; les faits sont clairs, il insistera sur la gravité du crime : «L'accusé a commis un crime horrible sur la personne de sa sœur, il doit être lourdement condamné, je requiers la

peine de 25 ans de réclusion criminelle. L'avocat de la défense prononce quelques paroles et demande, pour son client, des circonstances atténuantes.

Amine est déclaré coupable et condamné à la peine de 16 ans de réclusion criminelle, bénéficiant de larges circonstances atténuantes.

## JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES DE BÉCHAR 40 interventions chirurgicales effectuées

Une quarantaine d'interventions chirurgicales ont été effectuées, mardi dans la wilaya de Bechar, par des équipes médicales spécialisées des centres hospitalo-universitaires (CHU) d'Oran, Sidi-Bel Abbès et d'Alger au profit des malades de la wilaya, a-t-on appris mercredi en marge des travaux des 8èmes journées médico-chirurgicales de Bechar.

Ces interventions ont été effectuées dans les hôpitaux des daïras de Béni-Abbès et Abadla et de l'hôpital spécialisé Mère et enfant «Mohamed Boudiaf» de Bechar, a précisé le professeur Mo-

hamed Boubekeur, spécialiste en chirurgie générale qui encadre ces trois journées scientifiques et médicales.

D'autres interventions sont au programme de ces équipes médicales, au titre de conventions de jumelage entre l'hôpital «Tourabi Boudjemâa» de Bechar et les CHU précités, a-t-on indiqué à la direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, organisatrice de ces journées. La disponibilité d'équipements médicaux et de plateaux techniques adéquats dans les hôpitaux de la région contribuent énor-

mément à la mission de ces équipes médicales, a-t-on signalé de la même source.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bechar, en pleine expansion actuellement, est marqué cette année par l'ouverture de la première faculté de médecine dans le sud-ouest du pays et ce, au niveau de l'université «Tahri Mohamed», ainsi que par le lancement de nouvelles infrastructures hospitalières. Il s'agit d'un nouvel hôpital de 120 lits au chef-lieu de la daïra d'Abadla (88 km au sud de Bechar) et de deux autres de 60 lits chacun au chef-lieu des daïras de Béni-Ounif et Kerzaz, selon la même source. Outre un centre anti-cancer en voie de finalisation à Bechar, un hôpital spécialisé en psychiatrie de 120 lits est également en cours de réalisation, a-t-on ajouté. Les 8es journées médico-chirurgicales de Bechar, auxquelles prennent part une centaine de spécialistes et autres praticiens de la santé, visent, à travers un cycle de communications, à contribuer à la formation continue et à la confrontation des recherches de différents spécialistes dans diverses pathologies, ont indiqué les organisateurs.

**SÛRETÉ NATIONALE**

## La DGSN met en garde contre le fait de laisser un enfant seul dans une voiture

La Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) a mis en garde contre le fait de laisser des enfants seuls dans une voiture notamment lorsque le contact est allumé, lors d'une large campagne de sensibilisation nationale sur la protection de l'enfant.

Dans un communiqué rendu public mercredi, à la veille de la célébration de la journée mondiale de la protection de l'enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année, la Dgsn a souligné que «ce phénomène expose l'enfant à de multiples dangers dont l'asphyxie».

Elle a appelé les parents et les conducteurs de véhicule à

«la vigilance et au respect des consignes de sécurité à bord de leurs voitures», citant à ce propos l'article 93 du code de la route qui punit d'une amende de 2.000 à 4.000 DA, tout conducteur qui aurait autorisé un enfant de moins de 10 ans à s'asseoir au siège avant.

La Dgsn a par ailleurs souligné qu'«elle tend à sensibiliser davantage les parents quant à l'importance d'assurer toutes les conditions de sécurité à leurs enfants, à bord de leurs véhicules, appelant à signaler les enfants laissés seuls dans une voiture en contactant le 48-15».

Les policiers de la 11<sup>e</sup> sûreté urbaine de Batna sont parvenus à libérer une jeune fille de 18 ans des mains de ses ravisseurs qui l'avaient enlevée moins d'une heure auparavant, a indiqué mercredi la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Alertés par des citoyens du kidnapping de cette jeune fille, lundi vers 16 h sur la route de Hamla, par des individus armés de couteaux et circulant à bord d'une voi-

ture, les éléments de la sûreté ont immédiatement lancé une vaste opération de recherche qui a permis de localiser les ravisseurs sur une piste forestière au lieu-dit Djebel El Menchar.

Les ravisseurs qui avaient tenté de prendre la fuite ont finalement été arrêtés, ce qui a permis de libérer la jeune fille et de récupérer une arme blanche, selon la même source. Il s'agit de trois jeunes

âgés entre 18 et 19 ans, dont deux des reçus de justice. Deux parmi les trois mis en cause ont été écroués après leur présentation devant la justice tandis que troisième a été placé sous contrôle judiciaire pour enlèvement, menaces et tentative d'attentat à la pudeur, a également ajouté la même source.

APS

## AFRIQUE - ECOSOCIAL

**Le recul des naissances pourrait servir de catalyseur pour l'économie africaine**

Le recul des naissances pourrait contribuer au cours des prochaines décennies à un «miracle économique» en Afrique sub-saharienne,

notamment, selon le rapport annuel du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) publié mardi.



«Le miracle économique+ vécu par les économies d'Asie de l'est pourrait devenir la réalité de nombreux pays parmi les plus pauvres aujourd'hui», affirme le rapport.

«Si les pays d'Afrique sub-saharienne font les bons investissements et adoptent des politiques pour améliorer les opportunités offertes aux jeunes gens, leur dividendes démographiques combinés pourraient être énormes, au moins 500 milliards de dollars US par an (400 milliards d'euros), soit un tiers du PIB actuel de la région, pendant trente ans», prédit-il.

Selon le fonds onusien, 59 pays au total, presque tous situés en Afrique, pourraient bénéficier d'un dividende démographique lorsque la population en âge de travailler dépassera en nom-

bre le reste de la population, en raison de la baisse de la fertilité. La tranche d'âge des 15 à 24 ans a connu un pic autour de 2010 dans les pays les moins développés et «elle commence à baisser».

Le résultat est que d'ici 2050 la population en âge de travailler aura donc plus doublée.

Ce changement démographique pourrait aboutir à une importante progression du revenu par habitant, souligne l'UNFPA. Outre les pays d'Afrique, l'Afghanistan, l'Irak, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Yémen pourraient bénéficier de ce dividende.

Le rapport met en avant l'expérience de l'Asie de l'est (Chine, Hong-Kong, le Japon, la Corée du sud et Singapour) où le revenu annuel moyen par tête a plus que quadruplé entre 1965 et

1995. Une hausse à laquelle a contribué pour un tiers «le dividende démographique», selon le chercheur à l'université de Harvard David Bloom, cité par le rapport.

Le taux de fertilité mondial est en recul depuis les années 1950, passant d'une moyenne de six enfants par femme à 2,5 enfants aujourd'hui, un mouvement particulièrement sensible dans les économies matures.

Mais comme dans les pays occidentaux, le «dividende démographique» pourrait engendrer «des risques» après 2050, souligne le rapport. «Un grand nombre de jeunes gens pourraient se retrouver à contribuer individuellement davantage pour les retraites et dépenses de santé de la population plus âgée».

## AUSTRALIE - INDONÉSIE

**L'Australie ferme sa porte aux demandeurs d'asile provenant d'Indonésie**

Les autorités australiennes ont annoncé mercredi qu'elles allaient durcir leur politique d'immigration en fermant leur porte aux demandeurs d'asile venant d'Indonésie. Le ministre de l'Immigration Scott Morrison a déclaré qu'à compter de juillet 2015, les demandeurs d'asile officiellement reconnus comme tels par le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU à Jakarta ne seraient pas admis en Australie.

Le gouvernement «veut retirer aux passeurs un produit qu'ils vendent à des hommes, des femmes et des enfants vulnérables», c'est-à-dire un voyage vers l'Indonésie qui sert de zone de transit, a déclaré Scott Morrison à la radio ABC. «On supprime la carotte, c'est ça qu'on est en train de faire», a-t-il déclaré.

«On veut que les gens arrêtent de croire qu'ils peuvent aller en Indonésie et utiliser ce pays comme salle d'attente avant l'Australie». Le grand voisin du Nord n'est pas une source de réfugiés pour l'Australie mais est devenu un point de passage pour des immigrants venant pour l'essentiel d'Irak, d'Iran et d'Afghanistan. Ils risquent souvent leur vie lors de voyages en mer périlleux.

L'Australie envoie déjà les demandeurs d'asile arrivant

par bateau dans des camps de rétention en Papouasie-Nouvelle Guinée ou sur des îles du Pacifique telles que Nauru ou Manus. Ils se voient refuser toute possibilité de s'installer en Australie.

Cette politique a limité l'afflux d'immigrants, assurent les autorités australiennes, qui disent vouloir détourner les passeurs alors que des centaines de personnes se sont noyées en tentant de gagner les rives australiennes. Refuser d'accueillir les réfugiés reconnus comme tels par le HCR est une nouvelle étape de cette politique, a ajouté le ministre. «Même si pendant les neuf ou 10 derniers mois, il n'y a pas eu d'opération réussie de trafic d'immigrants, nous savons que les passeurs continuent d'encourager les demandeurs d'asile à se rendre en Indonésie pour ensuite se relocaliser en Australie», a-t-il ajouté.

Les autorités indonésiennes ont été informées de cette décision, a déclaré M. Morrison, assurant que l'Australie continuait de respecter la convention de l'ONU sur les réfugiés. «Nous la soutenons», a-t-il dit. «Mais ce que nous ne soutenons pas c'est la façon dont cette convention est utilisée par les passeurs pour tenter de faire entrer en Australie les gens par tous les moyens possibles».

## PAKISTAN

**Décès de près de 300 enfants pour cause de sécheresse dans un désert au sud du pays**

Près de 300 enfants sont morts depuis le début de l'année 2014 dans un désert du sud du Pakistan en raison d'une vague de sécheresse, ont indiqué mercredi des responsables. Un nombre alarmant d'enfants affaiblis par la pneumonie ou la diarrhée, conséquence de la sécheresse, de la pauvreté et du manque d'infrastructures de santé, a été signalé dans le désert de Thar, situé dans le sud-est du Pakistan, près de la frontière indienne.

Depuis la fin décembre 2013, 496 personnes ont perdu la vie dans le dé-

sert, dont 296 enfants, a indiqué Taj Haider, un cadre du parti responsable du dossier de Thar, cité par l'AFP. Et depuis le début octobre, ce sont 48 enfants qui ont perdu la vie dans le désert, a indiqué le docteur Abdul Jalil, responsable des services de santé locaux.

Cette semaine, une quarantaine d'enfants étaient sous surveillance médicale dans un hôpital public de Mithi, ville à la porte de Thar, dont plusieurs sont dans un état critique, selon des sources humanitaires. Un groupe

de travail sur la sécurité alimentaire, qui regroupe des agences de l'ONU et des ONG à Islamabad, expliquent la situation par les pluies insuffisantes et la variole ovine, mais aussi le manque d'infrastructures de santé.

Dans le désert de Thar, les infrastructures de santé demeurent en effet précaires et les parents doivent franchir des distances importantes pour accéder à une clinique et y arriver parfois trop tard, avec des enfants dans un état déjà critique, expliquent-ils.

## SELON LE FAO

**Deux milliards de personnes souffrent de carences vitaminiques dans le monde**

Quelque deux milliards de personnes souffrent de carences vitaminiques dans le monde, révèle un recueil de données publié lundi par l'Organisation des Nations-Unis pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Deux millions de personnes ne consomment pas suffisamment de vitamines et de minéraux pour mener une vie saine et active, a indiqué le FAO dans un mini-recueil de données complètes et détaillées sur la nutrition dans toutes les régions du monde à l'occasion de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) qui aura lieu à Rome cette semaine.

Le rapport contient diverses données et graphiques illustrant les tendances de divers aspects tels que les carences en micronutriments, le surpoids et l'obésité. Il comprend aussi plusieurs indicateurs chiffrés sur les interactions entre la nutrition, la santé et l'environnement. «Le rapport sera utile aux décideurs, car il fournit une vue d'ensemble des divers aspects de la nutrition aux niveaux national, régional et mondial», a déclaré le directeur adjoint de la Division de la statistique de la FAO, Josef Schmidhuber, dans un communiqué de presse.

Le rapport sera utilisé par les délégations de la CIN2, qui réunira plus de 100 ministres et représentants de la société civile pour débattre des défis du siècle dans le domaine de la nutrition, pour comparer et analyser les données nationales et informer les décideurs quand ils auront regagné leur pays.

«Un pays qui ne prête pas attention aux besoins nutritionnels de sa population le paye cher, en termes de dépenses sanitaires et de perte de productivité, et cela peut freiner considérablement son développement économique», a affirmé la directrice de la Division de la nutrition de la FAO, Anna Lartey, en soulignant que la nutrition est essentielle pour le développement.

## CHINE

**12 morts dans un accident de la route**

Douze personnes ont trouvé la mort mercredi, dans l'est de la Chine, dans un accident de la route impliquant un camion, selon les autorités.

«Une collision entre deux véhicules a fait douze morts et trois blessés dans la province chinoise du Shandong (est)», ont annoncé les autorités locales. L'accident s'est produit «lorsqu'un camion a percuté un van dans le bourg de Chaoshui de la ville de Penglai», a-t-on précisé. Les trois personnes blessées ont été hospitalisées et une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'accident.

APS

# COMMENT BIEN PRENDRE SON TRAITEMENT ?

*Prendre un traitement exige que l'on respecte les consignes du médecin concernant le mode de prise et la surveillance des effets indésirables. De plus, si plusieurs médicaments ont été prescrits simultanément, certaines précautions doivent être prises afin d'éviter d'éventuelles interactions.*

## Respecter la prescription

L'ordonnance accompagnant le traitement précise de quelle façon les médicaments doivent être utilisés. Si certains éléments de cette ordonnance paraissent obscurs, il ne faut pas hésiter à les clarifier au plus vite avec l'aide du médecin ou du pharmacien.

## Prendre médicament

La posologie est la quantité de médicament nécessaire chaque jour et à chaque prise. Parfois, la posologie est mise en place progressivement en augmentant petit à petit les doses, permettant ainsi d'identifier la dose efficace minimale susceptible d'entraîner le moins d'effets indésirables. Cette augmentation progressive doit être respectée, même si l'efficacité paraît longue à se manifester. Dans ce cas, il est important de savoir attendre. Pour une bonne information, il est utile d'interroger préalablement son médecin sur le délai nécessaire à l'apparition des bienfaits du traitement. On s'informerà également sur le délai au bout duquel une absence d'effets peut être considérée comme un échec.

## Les conditions de prise

L'ordonnance précise également les horaires et la fréquence des prises, ainsi que la manière d'absorber le médicament. Il est essentiel de respecter ces consignes. Il ne faut jamais, par exemple, doubler la dose matinale d'un médicament destiné à être pris trois fois par jour, sous prétexte de ne pas vouloir l'emporter sur son lieu de travail. On doit absorber les comprimés ou les gélules en position assise ou debout, avec un grand verre d'eau. En cas de troubles du sommeil, les médicaments hypnotiques (somnifères) doivent être pris au moment du coucher pour obtenir une efficacité maximale et parer à tout risque de chute. Attention de ne pas fumer au lit après avoir pris ce type de médicament, car les risques d'incendie sont réels, lorsque l'on s'endort avec une cigarette allumée !

Pour mieux absorber certains médicaments, il faut les prendre à jeun. On les avalera au moins une demi-heure avant, ou trois heures après un repas. Au contraire, d'autres médicaments doivent être pris au milieu du repas, pour favoriser leur passage dans le sang ou pour éviter l'apparition des nausées. Certains médicaments antidépresseurs (Marsilid) requièrent un régime alimentaire spécial.

La consommation d'alcool est déconseillée lorsqu'on prend des médicaments. En effet, l'alcool peut interférer avec la manière dont le corps absorbe et élimine un médicament. Les interactions entre l'alcool et les médicaments peuvent modifier l'efficacité de ces derniers et provoquer l'apparition d'effets secondaires gênants, voire dangereux.

Dans tous les cas, il est essentiel de lire attentivement la notice des médicaments avant la première prise. Si certaines informations restent peu claires, le médecin ou le pharmacien sont là pour apporter des explications complémentaires.

## Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Lorsque l'on a oublié de prendre un médicament à l'heure prescrite, il faut réagir en fonction du rythme habituel des prises. Si l'ordonnance préconise une seule prise quotidienne, le médicament peut être pris avec quelques heures de retard. Si le médicament est prescrit deux fois par jour, le retard ne doit pas dépasser plus de deux heures. S'il est prescrit trois fois par jour, seul un retard maximal d'une heure est tolérable. Dans tous les autres cas, ou s'il subsiste un doute, il est toujours préférable d'attendre l'heure de prise suivante et de respecter la posologie habituelle. En général, il ne faut jamais doubler



une dose au motif que l'on a oublié la dose précédente. En cas de doute, il est préférable de demander conseil à son médecin ou à son pharmacien.

## Les règles de prudence Bien débuter son traitement

Certains traitements nécessitent un bilan préalable strict, permettant de dépister d'éventuelles contre-indications. Celles-ci peuvent être absolues (le traitement ne peut pas être prescrit) ou relatives (des précautions particulières s'imposent). Lorsque l'on prend un médicament pour la première fois, la vigilance s'impose pendant les premiers jours du traitement. Certaines personnes peuvent développer rapidement des signes d'intolérance ou d'hypersensibilité (allergie) qui doivent être signalés au plus vite. L'apparition d'un gonflement ou de démangeaisons au niveau de certaines régions du corps, en particulier du visage, est un signe d'allergie qui justifie une consultation médicale en urgence. Les réactions d'hypersensibilité se manifestent le plus souvent sur la peau par des rougeurs, démangeaisons, éruptions de boutons, cloques, etc. Elles peuvent également être digestives, comme les diarrées ou les nausées. Si une telle réaction se produit, le médecin doit aussitôt en être averti et le traitement interrompu. Lorsque la substance en cause est identifiée, elle doit être signalée systématiquement lors de toute consultation médicale ultérieure.

## Respecter les règles de surveillance de son traitement

Certains traitements demandent un suivi médical régulier lors de leur mise en place. Dans certains cas, des analyses de sang sont effectuées régulièrement pour vérifier que la concentration du médicament dans le sang n'est ni insuffisante - ce qui nuirait à son efficacité - ni trop élevée, ce qui le rendrait toxique. Lors d'un traitement de longue durée, des examens réguliers sont parfois nécessaires pour assurer que le traitement est bien toléré. Différents paramètres peuvent ainsi être surveillés, tels la tension artérielle, le fonctionnement du foie ou du cœur, la concentration des globules blancs dans le sang, les hormones thyroïdiennes ou l'état

des reins. Si des examens sont demandés par le médecin, ils doivent être effectués à la fréquence indiquée sur l'ordonnance et selon les modalités prescrites (dosages effectués à des moments précis, en fonction de l'heure de la dernière prise). Leur oubli peut retarder le dépistage d'une anomalie et avoir de graves conséquences.

## Puis-je avoir recours à l'automedication ?

Lorsque l'on suit un traitement établi, il est fortement déconseillé de recourir à l'automedication. Les médicaments disponibles sans ordonnance sont des médicaments à part entière, et peuvent en effet interagir avec les traitements prescrits par le médecin. Des remèdes contre les nausées ou ceux contre le rhume, par exemple, considérés comme anodins, peuvent interagir de manière significative. Certains produits d'automedication contre l'acidité gastrique peuvent empêcher l'absorption d'autres médicaments, et nuire ainsi à leur effet.

Même certains médicaments à base d'extrait de plantes peuvent être à l'origine d'interactions médicamenteuses, notamment avec les médicaments antidiabétiques. C'est ainsi le cas des spécialités à base de millepertuis, utilisées dans le traitement des dépressions légères.

De la même manière, prendre de son propre chef un médicament prescrit auparavant et conservé dans la pharmacie familiale peut avoir de graves conséquences si un nouveau traitement a été mis en place entre-temps. Dans tous les cas, avant de prendre un médicament pour soigner un petit bobo, il est préférable de consulter son médecin ou son pharmacien. Un simple coup de téléphone peut éviter de sérieuses déconvenues. Certains patients prennent les devants et demandent à leur médecin de leur préciser par avance les mesures à prendre en cas de rhume, de maux de tête ou de douleurs.

## Vivre au quotidien avec son traitement

Lorsqu'un traitement se déroule sur une longue période, il fait partie de la vie de la personne qui le prend. Son efficacité dépend du respect des doses et de la fréquence des prises

prescrites par le médecin. Pour y parvenir, il est nécessaire d'acquérir des automatismes et de savoir s'adapter aux situations inhabituelles qui peuvent survenir.

## Ne pas oublier les prises

Les oubliés sont difficiles à éviter, en particulier au début du traitement. Le meilleur moyen de les prévenir est d'associer la prise des médicaments à des événements répétitifs de la vie quotidienne : repas, toilette, brossage des dents, coucher, etc. En prenant son traitement à des heures régulières, on court moins le risque de l'oublier.

On peut également se procurer un pilulier hebdomadaire dans une pharmacie, une parapharmacie ou un magasin de matériel médical. Ces piluliers comprennent sept compartiments, un pour chaque jour de la semaine, eux-mêmes divisés en quatre ou cinq cases pour chaque moment de la journée. Préparés pour une semaine entière, ces piluliers sont faciles à emporter et permettent de vérifier que l'on n'a pas oublié de prendre.

Certains patients placent un calendrier de prise sur la porte de leur réfrigérateur, d'autres font sonner l'alarme d'une montre ou d'un petit réveil électronique. Certains préfèrent demander à un proche de leur rappeler le moment des prises.

## Prendre un traitement sur son lieu de travail

Prendre un traitement sur son lieu de travail n'est pas toujours facile ; tout le monde n'a pas envie d'exposer ses problèmes de santé devant ses collègues. Pour préserver la confidentialité, il est toujours possible d'aller prendre son traitement dans les toilettes de l'entreprise. Si l'on désire conserver des médicaments dans son bureau (pour éviter de les oublier à la maison), il peut être judicieux de les ranger dans un emballage discret.

## Puis-je conduire ?

De nombreux médicaments comportent sur leur emballage une automobile placée dans un petit triangle de couleur. Ce pictogramme indique que le médicament peut avoir les effets sur la capacité à conduire des véhicules ou à utiliser des machines. Mais que faire, lorsque l'on prend un de ces remèdes sur une longue période ?

## Manger équilibré

Certains médicaments peuvent entraîner une prise de poids. Pour lutter contre cet effet indésirable et pour une bonne santé générale, il est important d'adopter un régime équilibré et de réduire les apports de graisses (fromage, beurre, viande de porc et d'agneau) et de sucres (pâtisseries, bonbons, sodas). Le médecin peut adresser son patient à un nutritionniste ou un diététicien, pour l'aider à adapter son alimentation.

## Prendre soin de ses dents

Certains effets indésirables des médicaments peuvent avoir un grave retentissement sur la santé dentaire. Sécheresse de la bouche, nez bouché et fringales de sucre se conjointent pour favoriser la prolifération de bactéries. Ces dernières provoquent des infections au niveau des gencives, produisent des acides attaquant l'email dentaire et générant des caries. Le port de prothèses dentaires peut également devenir douloureux.

Lorsqu'un traitement provoque ces effets indésirables, il est nécessaire d'adopter une hygiène dentaire stricte (brossage au moins deux fois par jour avec un dentifrice au fluor, utilisation de fil dentaire ou de brossettes) et de consulter son dentiste au moins trois fois par an.

## Prendre son traitement en vacances

Les vacances sont une période de changement de rythme favorisant l'oubli d'une prise. Les patients aimeraient aussi se sentir en congé de leur traitement, et le respect de l'ordonnance peut s'en ressentir. L'emploi d'un pilulier ou le soutien des proches est parfois nécessaire. Les vacances sont aussi l'occasion de profiter du soleil. Cependant, certains médicaments sont à l'origine d'une plus grande sensibilité de la peau aux ultraviolets, et un petit bain de soleil peut entraîner des réactions dites de photosensibilisation : coup de soleil après une exposition pourtant modérée, éruptions cutanées, démangeaisons, cloques. Avant de s'exposer au soleil, il est préférable de vérifier avec son médecin ou son pharmacien qu'aucun des médicaments prescrits n'expose à ce risque. Dans tous les cas, il est préférable d'appliquer un écran solaire à fort indice de protection.

Les vacances sont parfois synonymes de chaleur. Les personnes traitées par certains médicaments doivent se méfier plus que les autres de la chaleur et de la déshydratation. En cas de symptômes inhabituels ou de fièvre inexplicable sous un climat chaud, il est indispensable de consulter en urgence pour dépister rapidement l'apparition d'effets indésirables graves. En période de très forte chaleur, il est parfois nécessaire de recourir au sel du cuivre en pilules (vendu en pharmacie) pour combattre la déshydratation.

Lors d'un départ pour une destination lointaine, il est indispensable d'emporter une quantité suffisante de médicaments pour couvrir la durée du voyage et quelques éventuels jours supplémentaires. A bord d'un avion, les médicaments doivent être rangés dans les bagages de cabine, ce qui permet de poursuivre le traitement en cas de perte des bagages de soute. Pour éviter les ennuis avec les douanes locales, il est préférable d'emporter une ordonnance de son médecin justifiant les médicaments que l'on transporte, si possible en anglais ou dans la langue du pays visité. Mieux vaut emporter les emballages des médicaments dépliés et aplatis, car ils mentionnent la dénomination commune internationale (DCI) de la substance et peuvent permettre à un médecin ou à un pharmacien local d'identifier les médicaments que vous prenez, les noms de marque variant d'un pays à l'autre.

In topantéfr

BÊTA-LACTAMINES, LES MACROLIDES, LES AMINOSIDES, LES CYCLINES ET LES QUINOLONES

# LES FAMILLES D'ANTIBIOTIQUES

*Il existe plusieurs familles d'antibiotiques. Les principales sont les bêta-lactamines (pénicillines et céphalosporines), les macrolides, les aminosides, les cyclines et les quinolones.*



Ces grandes familles d'antibiotiques se diffèrent par : leur spectre d'activité, c'est-à-dire l'ensemble des germes sensibles à chaque famille d'antibiotiques

Leurs indications, directement liées au spectre d'activité et à la diffusion de l'antibiotique dans les différents organes : par exemple, certains antibiotiques se concentrent dans les urines et sont particulièrement intéressants en cas d'infection urinaire.

Leur voie d'utilisation : les antibiotiques peuvent être pris par voie orale, à l'exception des aminosides qui sont détruits dans l'intestin. Il existe également des collyres, des solutions auriculaires ou nasales et des pommades contenant des antibiotiques. Ces formes locales sont parfois suffisantes pour combattre certaines infections. Leur mode d'emploi et leur fréquence d'utilisation il existe pour certaines infections des traitements monodoses par exemple.

### Leurs contre-indications

Leurs effets indésirables : réaction allergique, diarrhée, photosensibilisation, tendinite, toxicité rénale sont des effets indésirables qui caractérisent certaines familles d'antibiotiques. L'apparition d'un effet indésirable grave limite l'utilisation ultérieure des médicaments appartenant à la même famille.

### Les bêta-lactamines

#### Les pénicillines

Ce sont les antibiotiques les plus anciens. Les pénicillines se divisent en plusieurs catégories en fonction de leur spectre d'activité : les pénicillines de type G sont actives sur une moins grande variété de germes que les pénicillines de type A (amoxicilline, ampicilline).

L'amoxicilline est parfois associé à l'acide clavulanique qui permet d'empêcher sa destruction par certaines bactéries. Ces antibiotiques sont largement utilisés en médecine générale, notamment pour traiter les infections des poumons, des bronches, du nez, de la gorge ou des oreilles, de l'appareil digestif ou urinaire, des voies génitales, des genévives et des dents. Ils peuvent être utilisés chez la femme enceinte ou qui allaité.

Leur effet indésirable : les antibiotiques peuvent être pris par voie orale, à l'exception des aminosides qui sont détruits dans l'intestin. Il existe également des collyres, des solutions auriculaires ou nasales et des pommades contenant des antibiotiques. Ces formes locales sont suffisantes pour combattre certaines infections. Leur mode d'emploi et leur fréquence d'utilisation il existe pour certaines infections des traitements monodoses par exemple.

### Les céphalosporines

Ce sont des antibiotiques proches des pénicillines (elles ont un mécanisme d'action semblable). Elles sont divisées en trois groupes dits de 1ère, 2ème ou 3ème génération. Elles sont utilisées par voie orale dans le traitement de nombreuses maladies infectieuses, notamment des poumons, des bronches, dessinus, de la gorge et des oreilles, et de l'appareil urinaire. Les céphalosporines injectables sont surtout réservées à une utilisation hospitalière.

Leur utilisation est généralement possible pendant la grossesse ou l'allaitement. Les céphalosporines peuvent être responsables d'allergie, notamment chez les personnes allergiques aux pénicillines.

#### Les cyclines

Les cyclines sont des antibiotiques qui inhibent la synthèse des protéines des bactéries. Elles sont actives sur différents germes, notamment les chlamydies et les mycoplasmes, des bactéries

particulières qui ne se multiplient qu'à l'intérieur des cellules.

Ces antibiotiques sont indiqués dans diverses maladies infectieuses, notamment respiratoires et génitales, et dans le traitement de l'acné (souvent pendant plusieurs mois). La minocycline est une cycline qui peut être à l'origine de réactions allergiques graves. Son utilisation est réservée au traitement des infections résistantes aux autres cyclines et pour lesquelles aucun autre antibiotique ne convient. Les cyclines ne doivent pas être utilisées à partir du 4ème mois de la grossesse et chez l'enfant de moins de huit ans, en raison d'un risque de coloration des dents. Les cyclines ne doivent pas être associées aux traitements oraux de l'acné de la famille des rétinoïdes. Elles peuvent être responsables d'une photosensibilisation : il faut éviter de s'exposer au soleil pendant le traitement.

### Les aminosides

Ces antibiotiques sont actifs sur les bactéries gram positif, notamment les staphylocoques. Ils ne passent pratiquement pas à travers la paroi de l'intestin et sont donc administrés par voie injectable. Ils sont indiqués dans le traitement de diverses maladies infectieuses, notamment urinaires et rénales car ils sont éliminés sous forme active par les reins.

Les antibiotiques de cette famille peuvent être toxiques pour l'oreille interne ou pour les reins. Ces effets sont surtout été observés en cas de doses trop élevées ou d'insuffisance rénale préexistante.

### Les macrolides

Ces antibiotiques sont actifs sur certaines bactéries gram positif. Ils sont indiqués dans les infections

du nez, de la gorge et des oreilles (notamment lorsque les pénicillines ne peuvent pas être utilisées), ainsi que des infections des bronches et des poumons, de la peau, des organes génitaux et de la bouche. Certains macrolides, notamment l'érythromycine, exposent à un risque d'interactions médicamenteuses avec de nombreux médicaments d'utilisation courante. L'utilisation de certains macrolides est possible pendant la grossesse. Leur effet indésirable est surtout digestif.

### Les quinolones

Les quinolones peuvent être indiquées dans diverses maladies infectieuses (infections génitales, urinaires, intestinales, ou du nez et de la gorge). Elles sont souvent utilisées en cas d'infection aiguë de la vessie (cystite) : un traitement en une seule prise (traitement monodose) ou de trois jours (traitement court) suffit le plus souvent.

Les quinolones sont généralement déconseillées pendant la grossesse et contre-indiquées pendant l'allaitement (en raison de leur passage dans le lait maternel). Ces antibiotiques ne sont généralement pas utilisés chez l'enfant (sauf en injections). Une exposition aux rayons ultraviolets (soleil ou lampe à UV) au cours d'un traitement par des quinolones expose à un risque de photosensibilisation. Les quinolones sont le plus souvent bien tolérées. Elles sont néanmoins parfois responsables de tendinites. En cas de douleur d'allure suspecte, survenant sans effort particulier, il faut contacter son médecin avant de poursuivre le traitement. La survenue d'une tendinite lors d'un traitement par un antibiotique de la famille des quinolones contre-indique une nouvelle utilisation.

## VIRUS EBOLA

### La lutte contre le virus loin d'être gagnée en Afrique de l'Ouest

Le président américain Barack Obama a indiqué mardi que la lutte contre le virus Ebola était loin d'être gagnée en Afrique de l'Ouest, appelant à la vigilance en dépit des progrès réalisés, au Liberia en particulier.

«Tant que l'épidémie continue dans trois pays d'Afrique de l'Ouest - Liberia, Sierra Leone, Guinée - cela représentera toujours un danger, pas seulement pour l'Amérique mais pour le monde entier», a-t-il souligné lors d'une réunion à la Maison Blanche avec l'équipe chargée de la riposte face au virus.

«Nous sommes loin d'être tirés d'affaire en Afrique de l'Ouest», a-t-il ajouté. «La bonne nouvelle est que, dans certaines parties du Liberia, nos efforts, à la fois civils et militaires, ont un réel impact», a-t-il souligné, tout en relevant une hausse des cas en Sierra Leone.

«En Guinée, les chiffres sont moins importants qu'en Sierra Leone ou au Liberia mais les cas sont souvent dans des zones très reculées difficiles à atteindre et la coordination internationale doit encore s'améliorer», a-t-il poursuivi.

Près de 2.200 soldats américains se trouvent actuellement au Liberia. Le Pentagone avait initialement prévu d'y déployer jusqu'à 4.000 hommes mais ce chiffre ne devrait finalement pas dépasser la barre des 3.000. «On s'est rendu compte, en travaillant avec l'Agence américaine de développement (USAID) et le gouvernement du Liberia, qu'il y avait beaucoup de capacités là-bas dont nous ne connaissons pas l'existence», a expliqué le général Gary Valesky, chef du contingent américain au Liberia.

La plus grave épidémie d'Ebola depuis l'identification du virus en 1976 a fait 5.177 morts sur 14.413 personnes infectées depuis le début de l'année, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié vendredi.

### La Banque mondiale veut des fonds garantis contre les épidémies

Le président de la Banque mondiale Jim Yong Kim a souhaité la mise en place d'un accord international permettant de mettre à disposition de l'argent pour faire face aux épidémies comme Ebola.

«Nous avons besoin d'un accord global, mis en place à travers la Banque mondiale ou une autre institution, qui garantisse la mise à disposition de moyens financiers dans le cas de pandémies graves», a expliqué Jim Yong Kim au quotidien économique allemand Handelsblatt.

«Je considère comme un devoir moral d'instaurer ce projet pendant mon mandat», a souligné Jim Yong Kim, médecin de formation et spécialisé dans les maladies infectieuses, arrivé à la tête de la Banque mondiale en 2012.

Le principe serait que «les pays riches s'engagent à verser plus, les pauvres à moins mais (que) tous participent». Ces contributions étant garanties, «tu ne verses rien jusqu'au moment où le fonds devient un besoin urgent». «Tu acceptes volontiers les coûts car l'argent est destiné à éviter quelque chose de catastrophique», souligne M. Kim.

L'épidémie d'Ebola, qui s'est déclarée en décembre 2013 dans le sud de la Guinée, a fait 5.177 morts sur 14.413 cas enregistrés dans huit pays, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) arrêté au 11 novembre.

APS

## L'OMS espère une baisse des infections début 2015,

L'Organisation mondiale de la santé a espéré mardi que le nombre de personnes infectées par le virus Ebola allait «nettement baisser» début 2015, et cherche à accélérer la mise en place de tests pour des diagnostics rapides.

«Nous préparons l'avenir en réfléchissant où nous en serons d'ici quatre à six mois quand le nombre d'infections vont, espérons-le, nettement baisser et où nous devrons traiter les derniers cas», a expliqué à Genève le Dr Pierre Formenty, chef d'équipe pour les maladies émergentes à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En poursuivant les efforts internationaux sur le terrain, l'organisation onusienne espère que le virus ayant tué près de 5.200 personnes dans le monde, pourra être contenu dans les premiers mois de l'année prochaine. «Nous ne disons pas que c'est la fin», a

prévenu le Dr Formenty, mais il envisage qu'en mars, les trois pays ravagés par Ebola - Liberia, Guinée et Sierra Leone - ne connaîtront que cinq à dix nouveaux cas par semaine.

Pour améliorer la détection des infections, l'OMS dit avoir reçu à ce jour quinze dossiers de fabricants proposant la mise en place de tests diagnostiques rapides.

En cours d'évaluation, le «test idéal» souhaité devrait être «rapide, sensible, sûr et simple» d'utilisation.

«Nous cherchons la meilleure méthode pour améliorer la sécurité du personnel médical sur place tout en améliorant le moyen de trouver rapidement les premiers symptômes du virus», a poursuivi le Dr Formenty. Actuellement, les 12 laboratoires mobiles situés en Guinée, Sierra Leone et au Liberia qui appuient la riposte anti-Ebola proposent des tests aux procédures laborieuses, nécessitant jusqu'à 6 heures pour leur exécution et pour un coût élevé (environ 100 dollars).

L'OMS souhaiterait que les nouveaux tests, moins onéreux, puissent prélever des échantillons sanguins par piqûre au doigt et fournir des résultats «en moins de 30 minutes» sans demander davantage que le simple «port d'un équipement de protection individuelle».



### SIERRA LEONE Un médecin cubain infecté par le virus Ebola

Un médecin cubain de 43 ans, le Dr Feliz Baez Sarria, a été infecté par le virus Ebola en Sierra Leone où Cuba a envoyé 165 personnels de santé pour aider le pays à lutter contre l'épidémie, a annoncé mercredi le chef de la délégation cubaine.

«Le Dr Baez est en bonne condition, il se trouve au centre de traitement de la Croix rouge à Kerry Town (à une heure de la capitale) en attendant son évacuation prochaine sur Genève», a déclaré Dr Jorge Delgado Butillo, également directeur-adjoint de la Coopération médicale internationale de Cuba. Selon lui, le médecin a «commencé à ressentir de la fièvre dimanche mais sans aucun autre symptôme. Il a été aussitôt transféré sur Kerry Town, au centre de traitement de la Croix Rouge, où il a été testé positif au virus» Ebola.

«Nous n'avons aucune idée encore de la façon dont il a pu être infecté, nous enquêtons», a-t-il dit. «Mais le plus important maintenant est d'évacuer sur Genève, rapidement. «Nous allons continuer à travailler, nous n'avons pas peur. Ceci va juste nous amener à être encore plus prudents», a-t-il conclu.

La plus grave épidémie d'Ebola depuis l'identification du virus en 1976 a fait 5.177 morts dans huit pays d'Afrique sur



un total de 14.413 personnes infectées depuis le début de l'année, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié vendredi. La Sierra Leone a recensé 1.187 morts sur 5.586 cas enregistrés.

### EGYPTE 2e décès dû à la grippe aviaire en une semaine

Une femme est décédée de la grippe aviaire dans le sud de l'Egypte, soit le deuxième décès dans ce pays dû au virus H5N1 en une semaine, a indiqué mercredi un responsable des services de santé.

Depuis le début de l'année, sept personnes ont été infectées par le virus H5N1 en Egypte, parmi lesquelles trois sont mortes. La femme est décédée mardi soir après avoir été admise à l'hôpital de Minya (235 km au sud du Caire) dans un «état critique», a dé-



claré un porte-parole du ministère de la Santé, Hossam Abdel Ghafar.

Dimanche, une femme de 22 ans était décédée à Assiout (390 km au sud du Caire), selon un responsable du même ministère. La souche H5N1 de la grippe aviaire a fait plus de 400 morts, surtout en Asie du sud-est, depuis son apparition en 2003. Une nouvelle souche, H7N9, a tué plus de 170 personnes depuis son apparition en 2013. Une autre, la H5N8, vient d'être détectée pour la première fois en Europe.



## Béjaïa 20 maisons d'édition au Salon du «livre à la portée de tous»

Un Salon du livre est organisé depuis mardi à la maison de la culture de Béjaïa, en présence d'une vingtaine de libraires et représentants de maisons d'édition, réunis pour mettre «le livre à la portée de tous».

L'ouverture du salon a d'emblée attiré la foule, venue nombreuse qui par simple curiosité, qui pour acquérir de nouveaux titres, dans une démarche commune qui a imprégné une ambiance culturelle et festive à la manifestation.

Les titres proposés étaient en effet très éclectiques, composés de diverses formes littéraires et scientifique mais ostensiblement dominés par les livres religieux, gastronomiques ou typiquement juvéniles, à l'instar des bandes dessinées.

Le roman également tenait une place de choix, notamment le classique, présenté dans des calibres et des éditions multiples. Le cas vaut aussi pour le livre et le guide scolaire largement mis en avant.

«Il y a plus de livres cette année, mais peu de nouveautés», a regretté Imane, doctorante en littérature française, venue expressément avec l'idée d'acquérir quelques collections mais qui va devoir attendre, faute d'opportunité.

«J'ai l'impression qu'il n'y a que des inventaires de librairies qui sont proposés à la vente», s'est-elle désolée, relevant non sans malice que «les prix sont toujours à la hausse y compris pour les ouvrages réédités plusieurs fois».

Beaucoup de visiteurs ont regretté, à ce titre, que le salon n'ait pas proposé des rabais comme à l'accoutumée, bien que les stands et les espaces occupés par les participants aient été offerts gracieusement par les responsables de la maison de culture, a-t-on observé.

## CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE «Privilégier la restauration professionnelle à la restauration superficielle»

La ministre de la Culture Nadia Labidi a affirmé, mardi à Alger que son secteur avait «opté pour la restauration professionnelle de haut niveau de certaines infrastructures à Constantine au lieu de la restauration superficielle», ce qui explique le «retard» accusé dans la réception des projets en prévision de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe prévue le 15 avril 2015.

Dans un entretien accordé au quotidien *Echorouk*, Mme Labidi a estimé que «la restauration de certaines infrastructures culturelles nécessitent une restauration professionnelle de haut niveau», ajoutant que ces projets «seront réceptionnés au cours de l'année».

La ministre a indiqué que son secteur «a voulu tirer les enseignements des expériences passées et a préféré maintenir à leurs postes les cadres qui ont participé à ce genre de manifestations», rappelant la mise en place d'un «groupe de travail à Constantine chargé du suivi des projets en coordination avec le wali et les autorités locales et d'un autre groupe à Alger».

S'agissant de la cérémonie d'ouverture de la manifestation, Mme Labidi n'a pas écarté la participation de certaines compétences étrangères qui jouissent d'une ex-



périence avérée en la matière, soulignant que «la touche principale sera apportée par la wilaya de Constantine qui jouit d'un riche patrimoine culturel et artistique».

Mme Labidi a souligné que l'ouverture de la manifestation sera marquée par «un grand spectacle chorégraphique programmé pour le 17 avril», ajoutant que «le 70ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945 sera également commémoré parallèlement à la mise en place d'un programme spécial en hommage à la défunte Warda el Djazaïria».

A une question sur le Festival du film arabe à Oran, la ministre a fait savoir que le festival, initialement programmé pour la fin décembre, a été reporté au début de l'année prochaine pour qu'il ne coïncide pas avec les fêtes de fin d'années et d'autres festivals». Elle a dans ce sens mis l'accent sur l'importance de la désignation d'un «Com-

missariat permanent» chargé de veiller aux préparatifs du festival.

Pour ce qui est de l'institution des grands prix de la littérature, la ministre a exprimé la «disponibilité de son secteur à examiner toutes propositions émanant d'écrivains ou d'associations».

Concernant le cinéma, la première responsable du secteur a indiqué que «25 des 72 salles de cinéma seront dotées d'appareils numériques».

Elle, par ailleurs, mis l'accent sur le caractère prioritaire du dossier relatif aux «complexes culturels», soulignant que la responsabilité à ce sujet n'incombe pas à l'Etat uniquement mais aussi aux investisseurs privés».

La ministre a enfin souligné qu'une réflexion était engagée pour un «éventuel octroi de crédits sans intérêt pour soutenir l'industrie culturelle

## 75% des projets du précédent plan quinquennal dans la réalisation des infrastructures de base non réalisés

Le précédent plan quinquennal du ministère de la Culture accuse un retard de 75% dans la réalisation des infrastructures de base et des grands projets, malgré la disponibilité d'un budget, a affirmé mardi la ministre de la culture, Nadia Labidi.

«Pour réaliser un bon démarrage, les services du ministère qui devaient d'abord procéder à l'évaluation des acquis du précédent plan quinquennal et à l'élaboration du bilan des infrastructures de base et des grands projets, ont constaté que seulement 25% du plan quinquennal ont été réalisés», a indiqué la ministre qui a pris ses fonctions en mai dernier, dans un entretien accordé au quotidien *Echorouk*. Cette réalité a contraint le secteur à «chercher les causes

de ce retard, d'autant qu'il est nécessaire de présenter un bilan et de relancer les projets pouvant être finalisés, outre la disponibilité du budget consacré aux projets retardataires», a poursuivi la ministre.

A une question sur le débat qu'elle a engagé, durant les mois de ramadan, avec les artistes et intellectuels, la ministre a indiqué que son secteur avait œuvré à «l'ouverture d'un dialogue et d'un débat d'évaluation avec toutes les parties (...), lesquels a été sanctionné par la mise en place d'un plan d'action à long terme pour la réorganisation du secteur et la mise en place de nouvelles structures à même d'impliquer tous les acteurs dans les principaux rendez-vous culturels nationaux».

Mme Labidi a déclaré avoir été sollicitée pour l'ouverture d'un autre débat élargi à toutes les wilayas précisant que «le ministère a décidé de préparer prochainement une conférence nationale». Par ailleurs, la ministre a réaffirmé «son attachement aux cadres en poste, puisque le principal objectif de ces assises n'est pas de changer les responsables mais plutôt les visions et les idées». «Le ministère de la culture compte des cadres compétents jouissant d'une grande expérience dans la gestion», a affirmé la ministre, soulignant qu'il faut parallèlement demander des comptes aux responsables et évaluer leur travail, ce qui constitue un point important à corriger au sein du ministère de la culture».

## Des thèmes philosophiques présentés au 6<sup>e</sup> FCIDC par l'Algérie, la Palestine, le Maroc et le Kenya

La terre, l'existence, l'eau et autres thèmes philosophiques en relation avec l'individu, ont été présentés mardi soir à Alger par des troupes de danse d'Algérie, de Palestine, du Maroc et du Kenya dans le cadre du 6<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine (Fcicdo), prévu jusqu'au 22 novembre.

Devant le public attentionné du Théâtre national M'hieddine Bachtarzi, les danseurs et les ballerines des différents pays à l'affiche sont allés au-delà des mots pour exprimer, par le mouvement du corps, leurs préoccupations sur le monde d'aujourd'hui.

«À l'ombre des arbres», chorégraphie de 15 mn, de l'Algérien Farès Fettane de la troupe «Wach» qui a dansé en solo sur son texte, et tenté de sensibiliser sur des questions de l'environnement.

Dans une forme abstraite et un exercice physique intense et plein, le mouvement statique de la première partie représentant l'arbre, a complété la partie dynamique qui racontait l'homme, illustrant les similitudes entre la vie des arbres et celle de l'être humain.

La troupe palestinienne «Orient and Dance Theater», très attendue, a ensuite présenté «Voyage», une chorégraphie alliant le rêve à l'action, dans une conception de Maher Chawamreh, qui raconte l'histoire d'un lieu de provenance dans toute sa densité historique, patrimoniale et culturelle, vivant dans ses tourments existentiels.

Meropi Makhlof, campant le rôle de la terre d'origine, suspendue à un long tissu, danse, esquissant des étirements et des torsions qui renverraient à l'idée d'une douleur ou



d'une blessure encore ouverte. Cette terre d'appartenance, bien que meurtrie, va donner, de l'élan à un groupe de ses enfants qui va tenter de défier l'adversité sur un fond de musique mélancolique, puis déterminé, signé en partie par Rym Benha.

Le public a longtemps applaudi la troupe palestinienne qui a fait preuve de professionnalisme dans une prestation plaisante qui a duré plus de 30 minutes.

La compagnie marocaine «2k-Far», est ensuite intervenue préférant s'intéresser à la condition humaine dans «Sol-Os», une chorégraphie de Khalid Benghrib qui raconte les tourments de l'homme, citoyen du monde, dans une forme où les personnes finissent en automates.

Sur un fond musical empreint d'anxiété, le poids d'une société dogmatisée avec toutes ses contraintes, va générer

des difficultés de déplacement et instaurer l'indécision chez l'individu, réduit au «Ni oui, ni non, mais bien au contraire» qui le pousse à l'immobilisme et à la précarité.

La troupe «Zama Zama Dance Academy» du Kenya a mis en scène «Tumia Hi!, une chorégraphie signée John Maina, autour du thème de l'eau, comme «source de la vie» à préserver, présentée dans des tableaux à l'esthétique bien travaillée.

Dans des déplacements en groupe synchronisés, trois ballerines et autant de danseurs, ont brillé de technique et d'agilité dans une suite de mouvements marqués par la grâce et la fermeté qui ont mis en valeur, près d'une demi-heure durant, le travail du corps célébrant l'eau comme richesse naturelle et objet de conflits dans le futur.

«Areq» ou insomnies, écrite par Anyr Winaruz a été la dernière chorégraphie de la soirée, présentée par la compagnie «Winaruz» qui a tenté de permettre à l'esprit de se défaire de ses contradictions.

Dans un exercice hautement technique, marqué par la précision du mouvement, deux femmes représentant le même personnage dont l'image est dédoublée, entrent dans une confrontation d'idées entretenant la dualité sur un fond musical plaisant donné par les sonorités cristallines d'un piano.

Vingt-huit pays participent au 6<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine (Fcicdo) qui a programmé pour la journée du mercredi l'Espagne, la Côte d'Ivoire, la République Tchèque, l'Egypte et l'Algérie.

APS



## BURKINA FASO Le lt-colonel Isaac Zida dissout les conseils municipaux et régionaux

Le lt-colonel Isaac Zida, qui dirige le Burkina Faso depuis la chute de l'ex-chef de l'Etat Blaise Compaoré le 31 octobre, a dissous mardi les conseils municipaux et régionaux burkinabé, rapportent des médias mercredi.

Cette mesure intervient après le limogeage de deux grands patrons proches de François Compaoré, le frère de l'ancien président, semblant montrer une prise en main de l'actuel homme fort du pays, qui doit transmettre vendredi ses pouvoirs à Michel Kafando, le président intérimaire ayant prêté serment mardi.

«Les conseils municipaux et les conseils régionaux du Burkina Faso sont dissous», indique un décret signé lundi par le «chef de l'Etat», le lt-colonel Zida, cité par l'AFP.

Ce décret installe en lieu et place des «délégations spéciales dans toutes les communes et régions du Burkina Faso». «Cela signifie simplement que désormais les mairies seront administrées

par les préfets des départements et les conseils régionaux par les hauts commissaires des provinces», a expliqué un haut fonctionnaire au ministère de l'Administration territoriale, selon la même source.

Plusieurs mairies, notamment à Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso, et à Ouahigouya, avaient été incendiées durant les émeutes du 30 octobre ayant conduit Blaise Compaoré à démissionner. Des habitants d'Ouahigouya se sont depuis réunis pour demander derrière leur porte de leur maire.

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), l'ex-parti au pouvoir avait largement remporté les élections municipales de décembre 2012, avec 12 340 conseillers municipaux sur 18 645 postes, suivi de son allié l'Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF/RDA) avec 1 746, dont le président Gilbert Noël Ouédraogo est maire de Ouahigouya.

Le principal parti d'opposition, l'Union pour le progrès et le changement (UPC) de Zéphirin Diabré, n'avait obtenu que 1 615 postes municipaux.

M. Zida transmettra symboliquement le pouvoir à son successeur vendredi lors d'une cérémonie de passation, à laquelle assisteront au moins six chefs d'Etat (Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo), selon le chef du protocole de l'armée.

D'ici là, le nouveau président devrait nommer son Premier ministre, le nouveau gouvernement, ainsi que les 90 membres du Conseil de transition, le parlement provisoire.

M. Kafando et les nouvelles autorités auront la charge d'organiser des élections générales d'ici novembre 2015. Selon la charte de transition, il ne pourra pas lui-même se présenter au scrutin présidentiel.

## TUNISIE-PRÉSIDENTIELLE

# Une centaine d'observateurs européens déployés pour surveiller le scrutin

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE-UE), a annoncé le redéploiement de ses observateurs de courte durée, qui renforceront les équipes déjà en place, pour l'observation de l'élection, présidentielle du 23 novembre en Tunisie.

Ainsi, une délégation du Parlement européen et des diplomates des Etats membres de l'UE en poste en Tunisie viendra se joindre à la mission qui sera composée au total d'une centaine d'observateurs en provenance des Etats membres de l'UE ainsi que de la Norvège et de la Suisse, a indiqué mardi la MOE-UE dans un communiqué.

La mission, présidée par Annemie Neyts-Uyttebroeck, membre du parlement européen de nationalité belge, procède à «une analyse complète, détaillée et strictement impartiale de l'ensemble du processus électoral fondée sur une observation à long terme en conformité avec le droit national ainsi que les normes régionales et internationales», selon le texte.

Cette analyse, poursuit le texte, couvre «des domaines tels que le cadre juridique, la performance de l'administration électorale, les activités de campagne des candidats et des partis politiques, le respect des libertés fondamentales, la conduite des médias, le vote et le dépouillement, les plaintes et les procédures



d'appels». Il est à noter qu'en réponse à l'invitation formulée par les autorités tunisiennes, la MOE-UE est présente en Tunisie depuis le 17 septembre, avec une équipe cadre de huit experts dans les différents domaines électoraux, et des observateurs de longue durée qui ont été affectés à toutes les circonscriptions du pays depuis début octobre.

Elle restera dans le pays jusqu'à la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle, dont la campagne électorale s'achèvera le 21 du mois courant.

Outre le président sortant Moncef Marzouki, vingt-six candidats sont en lice pour le scrutin, dont une femme -la magistrate Kalthoum Kamoun- ainsi que d'anciens ministres de l'ex-président Zine El Abidine Ben Ali, renversé en jan-

vier 2011 par un soulèvement populaire après 23 ans de pouvoir.

Depuis 1993 l'Union européenne a déployé plus de 130 missions à travers le monde, financées exclusivement par les budgets européens.

Ces missions mandatées par l'UE, sont néanmoins indépendantes de toute institution européenne ou des Etats membres de l'Union. Chaque mission est tenue de suivre des principes stricts de neutralité, d'impartialité et d'objectivité.

L'enjeu de ces élections, après les législatives du 26 octobre dernier, est de donner la Tunisie d'institutions pérennes, près de quatre ans après la révolution, alors que des pays qui ont connu le dit «Printemps arabe» ont basculé dans la violence et le blocage politique.

## LIBYE-VIOLENCE

# Washington et Londres «manifestent peu d'engouement pour soutenir l'armée libyenne»

Le Représentant de la Libye aux Nations unies, Ibrahim Debbachi, a déploré le manque d'enthousiasme manifesté par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans le soutien militaire à l'Armée libyenne, qui mène une guerre contre le terrorisme.

Dans une déclaration à la presse reprise mardi par les médias libyens, M. Debbachi a souligné que «l'Amérique et la Grande-Bretagne manifestaient peu d'engouement pour soutenir l'Armée et la lutte contre le terrorisme en Libye», estimant que ces deux pays «doivent revoir leurs positions et annoncer leur soutien au peuple libyen».

A défaut, le diplomate libyen a précisé que ces deux pays pourraient «perdre leur crédibilité auprès du peuple libyen», notamment dans «leur prétention de combattre le terrorisme».

A cet égard, M. Debbachi a expliqué

que le communiqué du Parlement libyen concernant «l'opération Karama», était venue en réponse à la position de certains pays occidentaux, qui «mettaient en doute la dépendance du général à la retraite Khalifa Haftar de l'Etat libyen».

Selon lui, ce communiqué comprend un message clair à l'attention de ces pays occidentaux, à savoir: «si vous êtes sérieux dans la lutte contre le terrorisme, la Libye œuvre déjà à la faire».

Il a ajouté qu'il n'était pas «du droit de quelques pays étranger que ce soit d'imposer à la Libye celui qui doit diriger son armée dans sa guerre contre le terrorisme».

Le Parlement libyen, issu des élections du 25 juin, a appelé la communauté internationale à adopter «une position franche et officielle» sur la guerre contre le terrorisme en Libye, que mène l'armée

sous le nom de «Karama», dirigée par le général Haftar, pour expulser les terroristes et les groupes extrémistes qui contrôlent les villes de Benghazi et Tripoli, la capitale.

Dans un communiqué publié dimanche soir, le Parlement a affirmé que l'opération «Karama» était «légitimée et sous tutelle de l'état-major et du gouvernement provisoire, mais tire sa légitimité du peuple libyen». Selon le communiqué, elle est effectuée conformément à un «mécanisme juridique interne qui ne permet pas, ni accepte aucune ingérence étrangère».

Depuis la chute du régime de Maâmar El-Gueddafi en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu font la loi dans le pays plongé dans le chaos, et les autorités de transition n'ont pas réussi à former une

## Madrid salue le rétablissement de la Constitution au Burkina Faso et la nomination d'un président intérimaire

L'Espagne s'est félicitée du rétablissement de la Constitution au Burkina Faso et de la nomination de Michel Kafando comme président intérimaire du pays, indique mercredi un communiqué du ministère espagnol des

Affaires étrangères et de la Coopération. Madrid «alue le rétablissement de la Constitution au Burkina Faso et l'adoption par les différents acteurs politiques

d'une charte de transition», qui définit les institutions temporaires du pays, selon le communiqué.

«Le gouvernement Espagne s'est aussi félicité de l'accord auquel sont parvenus l'armée et les civils, sur la nomination de Michel Kafando au poste de président intérimaire», ajoute la même source.

M. Kafando, qui a prêté serment mardi comme chef d'Etat de transition et les

nouvelles autorités auront la charge d'organiser des élections générales d'ici novembre 2015. Selon la charte de transition, il ne pourra pas lui-même se présenter au scrutin présidentiel.

Le président Blaise Compaoré a été chassé par la rue le 31 octobre après avoir tenté de réviser la Constitution afin de se maintenir au pouvoir.

## IRAK

## Les conditions humanitaires continuent de se détériorer

La secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a souligné mardi que les conditions humanitaires en Irak continuaient de se détériorer avec 5,2 millions de personnes ayant besoin d'assistance.

«Si le Programme alimentaire mondial (PAM) ne reçoit pas 85 millions de dollars dans les prochains jours, la nourriture ne pourra pas être achetée et transportée et les distributions destinées à environ 2 millions de personnes seront sérieusement perturbées en janvier», a prévenu Mme Amos lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à l'Irak.

Le nombre de personnes déplacées dépassent désormais 2 millions de personnes à travers le pays et ce chiffre continue d'augmenter. Rien qu'au cours des dix dernières semaines, plus de 200.000 personnes ont été forcées de fuir leur domicile à cause de la violence dans les gouvernorats d'Anbar, Ninive, Saladin, Kirkouk et Diyala.

En outre, il y a actuellement 3,6 millions d'Irakiens vivant dans des zones sous le contrôle de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) et de groupes armés affiliés. Selon Mme Amos, 2,2 millions d'entre eux ont besoin de toute urgence d'une assistance humanitaire.



«Il ne s'agit pas seulement d'une crise en Irak. Cela fait partie d'une catastrophe régionale à laquelle nous devons réagir. Les besoins humanitaires en Irak sont réels, ils sont urgents et ils augmentent chaque mois», a-t-elle ajouté. De son côté, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme,

Zeid Ra'ad Al Hussein, a rappelé les violations systématiques des droits de l'homme commises par le groupe «Etat islamique» et a estimé qu'il fallait traduire les auteurs de ces violations en justice.

Mme Amos et M. Zeid ont également souligné que si l'EI est responsable de la majorité des atrocités commises, cette organisation n'est pas la seule à en commettre. «Des groupes armés, dont des milices affiliées au

gouvernement continuent de commettre des violences contre les civils», a dit Mme Amos.

Selon M. Zeid, «les crimes commis en Irak sont d'une telle ampleur et d'une telle gravité qu'ils constituent très probablement des crimes internationaux, soumis à la juridiction de la Cour pénale internationale».

«J'appelle le gouvernement à adhérer au Statut de Rome et au moins à accepter la juridiction de la CPI concernant la situation actuelle», a-t-il ajouté.

M. Zeid a précisé qu'après des retards dus à des questions budgétaires, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (Hcdh) est désormais en mesure de déployer une mission d'établissement des faits en Irak.

## ARABIE SAOUDITE-IRAK

## L'Arabie Saoudite élargit une zone-tampon à sa frontière avec l'Irak

L'Arabie saoudite a annoncé mardi avoir élargi une zone tampon tout le long de sa frontière avec l'Irak, où le groupe terroriste Etat islamique (EI) contrôle de vastes pans de territoire.

«La largeur de la frontière a été élargie de 20 km», a déclaré un porte-parole des garde-frontières du nord du royaume, Mohamed al-Fahimi, cité par l'agence SPA.



Les gardes-frontières «ont appelé les habitants (...) à s'éloigner des zones frontalières», a-t-il ajouté sans donner de précisions.

Riyadh avait annoncé début septembre avoir achevé la construction d'une épaisse clôture séparant son territoire de l'Irak pour

se protéger au nord des infiltrations d'hommes, d'armes et de marchandises. Cette clôture de 900 kilomètres comprenant cinq épaulements est la première étape d'un projet visant à ceindre l'intégralité du royaume, soit 9.000 kilomètres, de murailles de haute technologie équipées de tours de surveillance, de caméras infrarouge et de radars, selon SPA.

## NUCLÉAIRE IRANIEN

## Kerry repousse son voyage pour Vienne

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a repoussé son voyage pour Vienne où se déroulent les dernières négociations internationales en vue d'un accord avec l'Iran sur son programme nucléaire controversé, a indiqué mardi soir le département d'Etat.

M. Kerry est à Londres depuis lundi soir et devait se rendre dans la capitale autrichienne en milieu de semaine pour boucler les tractations entre le groupe «5+1» (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) et Téhéran afin de sceller un accord historique à la date-butoir du 24 novembre.

Les directeurs politiques des gouvernements du «5+1», ainsi que le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif et la négociatrice de l'Union européenne Catherine Ashton ont repris leurs discussions mardi à Vienne, avant l'arrivée prévue des six ministres des Affaires



étrangères des grandes puissances.

Mais le secrétaire d'Etat Kerry restera à Londres demain (mercredi) pour poursuivre ses consultations avec l'équipe de négociateurs à Vienne ainsi qu'avec l'exécutif américain à Washington, a indiqué dans un communiqué la porte-parole du département d'Etat, Jennifer Psaki.

Ensuite, il se rendra jeudi matin à Paris pour des entretiens distincts avec le ministre saoudien des Affaires étrangères (le prince Saoud al-Faycal) et le ministre français des Affaires étrangères (Laurént Fabius) à propos des négociations sur le nucléaire iranien», a ajouté Mme Psaki.

Le chef de la diplomatie américaine «se rendra à Vienne plus tard dans la semaine, mais nous n'avons encore déterminé la date», a conclu sa porte-parole, sans fournir plus d'explications.

## USA

## Le Sénat bloque la réforme de l'appareil de surveillance

Le Sénat américain a bloqué mardi le projet de réforme de l'appareil de surveillance américain depuis les révélations d'Edward Snowden, en dépit du soutien du président Barack Obama, de la Silicon Valley et des défenseurs des libertés individuelles.

Les partisans de la réforme ont recueilli 58 voix sur 100 lors d'un vote de procédure, alors que 60 étaient requises pour mettre le texte à l'ordre du jour de la chambre haute du Congrès et ouvrir le débat.

La quasi-totalité des républicains ont voté contre, hostiles à une remise en cause trop radicale, selon eux, des pouvoirs de l'Agence nationale de sécurité (NSA), au cœur du scandale depuis qu'Edward Snowden a transmis des documents secrets au Guardian, en juin 2013.

L'échec de mardi devrait repousser à 2015, sauf coup de théâtre, tout débat sur la réforme de la NSA, avec une date butoir au 1er juin 2015, quand une loi régulant l'agence doit être renouvelée par le Congrès ou expirer totalement.

Le projet de réforme, nommé USA Freedom Act, visait à renouveler et modifier le Patriot Act adopté en urgence après les attentats du 11 septembre 2001, de façon à restreindre les capacités de surveillance de la NSA aux Etats-Unis et à en accroître la transparence, afin de mettre fin à certaines pratiques qui avaient choqué les Américains.

«C'était probablement la meilleure occasion de réformer le programme de métadonnées téléphoniques tout en maintenant la capacité du gouvernement à utiliser cet outil pour empêcher des attentats», a déploré Dianne Feinstein, présidente démocrate de la commission du Renseignement, en faisant référence au programme qui permettait à la NSA de collecter les données des appels passés aux Etats-Unis.

«Le blocage de la loi garantit que les programmes de surveillance de masse de la NSA continueront pendant encore au moins six mois, et potentiellement plus longtemps», a réagi le Center for Democracy and Technology, l'une des nombreuses associations à avoir porté le projet de réforme.

## UKRAINE

## Deux soldats et cinq civils tués dans l'Est

Deux soldats et cinq civils ont été tués en 24 heures dans l'est séparatiste prorusse de l'Ukraine, selon les premiers bilans des autorités ukrainiennes et des insurgés.

Les forces ukrainiennes ont subi 43 attaques dans lesquelles «deux militaires ont été tués et 13 blessés», a annoncé l'état-major de l'opération militaire ukrainienne dans un communiqué.

Trois civils ont été tués et quatre autres, dont deux enfants, blessés lors de tirs de lance-roquettes multiples Grad contre le village de Tochkivka dans la région rebelle de Lougansk, a pour sa part annoncé le gouverneur pro-Kiev de la région Guennadi Moskal.

Le site officiel des autorités séparatistes de Donetsk, a fait pour sa part état de deux civils tués et six blessés dans des tirs.

Les violences se sont intensifiées ces dernières semaines dans l'est rebelle où Kiev et l'Otan dénoncent l'entrée de chars et de troupes russes faisant craindre une «guerre totale».

Mais Moscou dément catégoriquement. Le ministère russe des Affaires étrangères russe a accusé l'Otan de faire circuler des «élucubrations» à ce sujet. «Malheureusement, l'Alliance ne cherche pas à parler de manière constructive des problèmes graves et préfère attiser les sentiments antirusses pour justifier ses projets (...) qui visent à renforcer la présence militaire de l'Otan près des frontières russes», a-t-il accusé.

Le président russe Vladimir Poutine a pour sa part affirmé que les séparatistes tenant les bastions de Donetsk et Lougansk se procurent des armes par eux-mêmes.

«Les gens qui mènent une lutte et qui jugent cette lutte légitime (...) trouveront toujours des armes», a-t-il dit récemment dans une interview à la chaîne de télévision allemande ARD.

## ESPAGNE - PALESTINE

# Le Congrès espagnol appelle le gouvernement à reconnaître l'Etat palestinien

**Le Congrès des députés espagnol (Chambre basse) a approuvé mardi à une écrasante majorité une motion demandant au gouvernement espagnol de reconnaître l'Etat palestinien.**

La motion qui avait été déposée par l'opposition socialiste et a fait l'objet d'une négociation entre partis, précise cependant que cette reconnaissance «doit être la conséquence d'une négociation entre les parties» et demande au gouvernement de mener une action «coordonnée» avec l'Union européenne.

La motion a été adoptée à la quasi-unanimité par 319 voix pour, deux contre et une abstention.

Le texte, qui n'est pas le premier adopté par le Parlement espagnol en rapport avec l'Etat palestinien, demande au gouvernement de «reconnaitre la Palestine comme Etat et sujet de droit international», tout en réaffirmant que l'unique solution pour résoudre le conflit (israélo-palestinien) est la coexistence de deux Etats, Israël et la Palestine.

Cette reconnaissance, précise encore la motion, doit être «la conséquence d'un processus de négociation entre les parties qui garantisse la paix et la sécurité pour les deux et le respect des droits des citoyens et la stabilité régionale». La motion, demande à l'exécutif espagnol de promouvoir de «manière coordonnée» cette

reconnaissance au sein de l'Union européenne et enfin dans le cadre d'une solution définitive et globale (...) fondée sur la création de deux Etats.

Elle demande enfin que l'Espagne se serve de son siège (non permanent) au Conseil de sécurité pour promouvoir une solution juste et durable dans la région.

Lundi lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères Jose-Manuel Garcia-Margallo a rappelé que l'Espagne défend depuis longtemps le principe de la co-existence de deux Etats. Cette motion n'est pas contraignante, a-t-il cependant rappelé: «elle ne fixe pas de délais pour la reconnaissance



et laisse de la marge au gouvernement pour procéder à la reconnaissance au moment qu'il jugera le plus opportun».

La motion socialiste souligne

aussi en préambule qu'un mouvement s'est dessiné dans plusieurs pays européens en ce sens, notamment en Suède et en Grande-Bretagne.

## VIVE TENSION À EL-QODS Amman appelle «au calme et à la retenue»

La Jordanie a appelé mercredi à «la retenue et au calme» à El-Qods occupé au lendemain d'une attaque contre une synagogue considérée par les Palestiniens comme «une réponse naturelle aux attaques israéliennes» répétées dans la ville sainte.

«Le gouvernement suit de près la grave situation à El-Qods et appelle à la retenue et au calme», a déclaré le porte-parole du gouvernement jordanien, Mohammed Moumeni.

Afin de «mettre un terme au climat de tension» et de protéger El-Qods et les lieux saints musulmans et chrétiens, il est nécessaire de «stopper les mesures unilaté-

rales et les agressions répétées qui visent particulièrement l'esplanade des Mosquées et la mosquée d'Al-Aqsa, dans le cadre de la lutte hachémite sur les lieux saints», a-t-il ajouté selon l'agence de presse jordanienne Petra.

En raison de l'escalade de la tension dans les territoires occupés, le roi Abdallah II de Jordanie s'était mobilisé la semaine dernière en organisant une série de réunions de haut niveau à Amman avec le secrétaire d'Etat américain John Kerry, le président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Ces responsables s'étaient engagés à prendre des mesures pour «faire baisser

la tension» à El-Qods. Cinq Israéliens ont été tués mardi dans l'attaque contre la synagogue à El Qods ouest, selon un bilan de la police israélienne.

L'attaque était intervenue au lendemain de ce que les Palestiniens ont dénoncé comme un «crime raciste», celui d'un chauffeur de bus palestinien, Youssef Ramouni, retrouvé pendu dans son dépôt d'El Qods-Ouest dimanche soir.

Pour le mouvement de résistance Hamas, l'attaque de mardi est une «réponse au meurtre du martyr Youssef Ramouni» et «à la série de crimes de l'occupant (israélien) à (la mosquée d'Al-Aqsa)».

APS



PUBLICITÉ

## PROGRAMME DU JOUR



06:05	Franklin	11:20	Consomag
06:20	Franklin	11:25	Météo
06:30	TFou	11:30	La voix est libre
08:30	Téléshopping samedi	12:00	Journal régional
10:15	L'affiche de la semaine	12:25	Journal national
10:30	Nos chers voisins	12:55	30 millions d'amis
11:00	Tous ensemble	13:25	Les grands du rire
12:00	Les douze coups de midi	14:55	Un cas pour deux
12:48	Météo	16:05	Dés droits pour grandir
12:50	L'affiche du jour	16:10	Des chiffres et des lettres
13:00	Journal	16:50	Harry
13:20	Reportages	17:25	Un livre, un jour
15:15	Le berceau du mensonge	17:30	Slam
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	18:10	Questions pour un champion
18:00	Bienvenue chez nous	19:00	19/20 : Journal régional
19:00	Money Drop	19:18	19/20 : Edition locale
19:55	Météo	19:30	19/20 : Journal national
20:00	Journal	19:58	Météo
20:30	1001 questions santé	20:00	Tout le sport
20:35	Météo	20:15	Météo régionale
20:40	Nos chers voisins	20:20	Plus belle la vie
20:45	C'est Canteloup	20:42	Beau travail
20:55	Profilage	20:45	Million Dollar Baby
21:50	Profilage	22:55	Météo
22:55	Profilage	22:58	Parlons passion
23:50	Profilage	23:00	Grand Soir 3



06:05	Coeur Océan
06:30	Coeur Océan
06:55	Journal
07:00	Télématin
10:00	Thé ou café
10:50	Motus
11:20	Les Z'amours
11:55	Tout le monde veut prendre sa place
12:40	Point route
12:50	Météo 2
13:00	Journal
13:20	13h15, le samedi...
13:50	Météo 2
13:55	Des droits pour grandir
14:00	Mon Envoyé spécial
14:45	Faites entrer l'accusé
15:40	Comment ça va bien !
16:55	Dans la peau d'un chef
17:55	Face à la bande
18:50	N'oubliez pas les paroles
19:20	N'oubliez pas les paroles
19:55	Météo 2
20:00	Journal
20:40	Parents mode d'emploi
20:43	Beau travail
20:44	Alcaline l'instant
20:45	Météo 2
20:50	Envoyé spécial
22:25	Complément d'enquête
23:25	Image du jour : Rugby test match
23:30	Alcaline le mag



06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	Jeunesse Ludo	08:15	M6 boutique
06:36	Les Podcats	10:25	Cinésex
06:46	LoliRock	10:40	Les reines du shopping
06:52	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:19	Les Tortues Ninja	12:45	Le 12.45
07:47	Super 4	13:05	Scènes de ménages
08:03	Wakfu	14:50	Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !
08:49	Wakfu	15:35	Ma grand-mère est riche
08:54	Quoi de neuf, Scooby-Doo ?	17:20	Les reines du shopping
09:15	Quoi de neuf, Scooby-Doo ?	18:25	Objectif Top chef
09:39	Quoi de neuf, Scooby-Doo ?	19:40	Météo
10:04	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:11	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:24	Les lapins crétins : invasion	20:50	Bones
10:30	Les lapins crétins : invasion	21:45	Bones
10:37	Les lapins crétins : invasion	22:35	Bones
10:48	LoliRock	23:25	Bones
11:10	C'est bon !		
11:15	Expression directe		

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Profilage (Série TV)

20h55 (55 mn) *Au nom de mon fils*  
Saison 5 - Episode 9 sur 1221h50 (1h05) *Disparus*  
Saison 4 - Episode 5 sur 1222h55 (55 mn) *Insoupçonnable*  
Saison 3 - Episode 11 sur 12

Après la découverte du corps d'un commissaire de la Brigade de répression du banditisme, les agents pensent tout d'abord à une vengeance du Milieu.



20h45

## Envoyé spécial

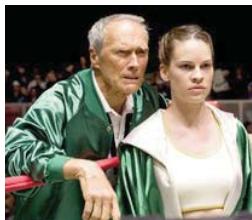


Le recyclage des vêtements. Naguère réservée aux associations caritatives, la récupération de nos vieux vêtements est devenue un marché lucratif. Depuis plusieurs mois, le textile usagé a connu une envolée fulgurante : une tonne de vieux jeans peut se revendre aussi cher qu'une tonne de cuivre : 4 000 euros !



20h45

## MILLION DOLLAR BABY



L'entraîneur de boxe Frankie Dunn vit répelié sur lui-même depuis que sa fille a rompu tout contact avec lui. Un jour, la jeune Maggie Fitzgerald débarque dans son gymnase à la recherche d'un coach. Fasciné par la détermination de la jeune femme, il finit, malgré ses réticences, par l'accepter dans son écurie. C'est le début d'une relation complexe et intense entre les deux individus, que la vie n'a pas épargnés.



20h55

## RAY DONOVAN (SÉRIE TV)

20h55 (50 mn) *Yo Soy Capitan*  
Saison 2 - Episode 1 sur 1221h50 (55 mn) *Retour au bercail*  
Saison 2 - Episode 2 sur 12

Ray contraint Mickey à rentrer à Los Angeles, où l'attend Ed Cochran. Mickey est mis en liberté conditionnelle, ce qui l'oblige à rester en ville. Plus d'infos sur cet épisode de Ray Donovan

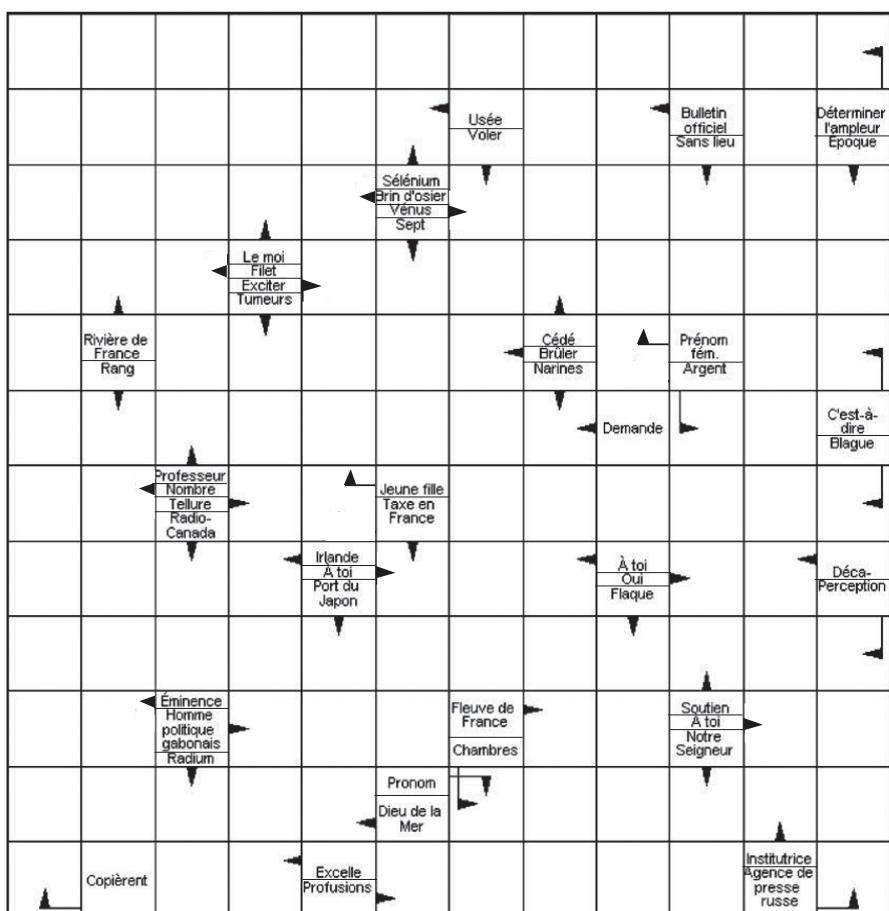


20h50

## BONES (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn) *La conspiration*  
Saison 10 - Episode 121h45 (50 mn) *Un pour tous...*  
Saison 6 - Episode 1 sur 2322h35 (50 mn) *Les nouveaux amants*  
Saison 6 - Episode 2 sur 23  
L'équipe travaille sur des restes humains, retrouvés dans une grotte dans un parc national. Parallèlement, les relations entre Booth et Brennan se compliquent.

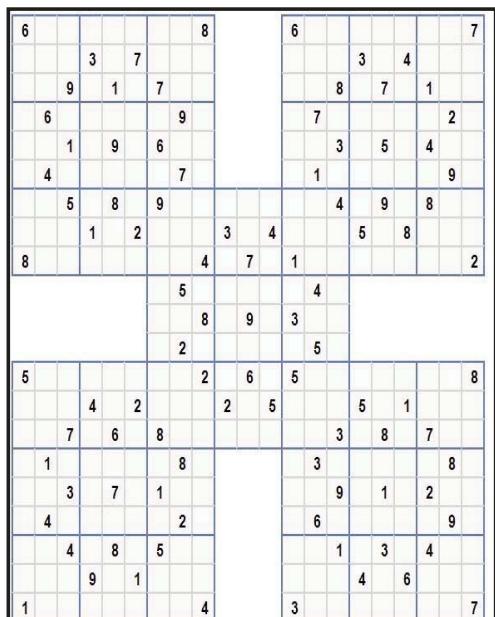
## Mots fléchés n°780



## Samouraï-Sudoku n°780

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°780

## ► Horizontalement:

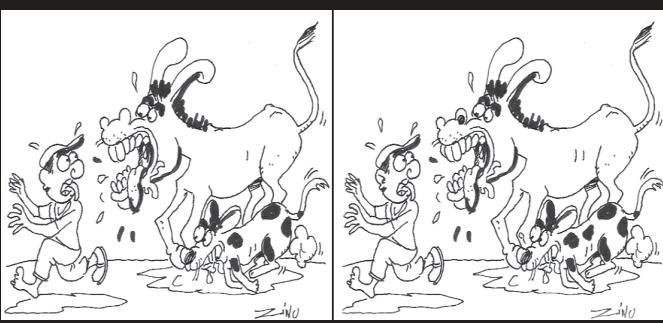
1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-

## ► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## Proverbes

Plutôt rompre que de se plier.

**Proverbe algérien**

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

**Proverbe berbère**

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

**proverbe arabe**

La véritable amitié se voit dans le malheur

**Proverbe français**

## C'est arrivé un 20 Novembre

**1815** : second traité de Paris. Fin définitive du Premier Empire.

**1845** : bataille de la Vuelta de Obligado.

**1917** : proclamation de la République populaire ukrainienne.

**1936** : exécution de José Antonio Primo de Rivera.

**1942** : arrestation du Général Weygand.

**1945** : ouverture du Procès de Nuremberg.

**1947** : mariage d'Elisabeth d'Angleterre et de Philip Mountbatten.

**1959** : proclamation de la Déclaration des droits de l'enfant.

**1989** : adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.

**1991** : proclamation de Norodom Sihanouk comme chef de l'Etat cambodgien.

## Célébrations :

- Journée internationale des droits de l'enfant.

- Journée de l'industrialisation de l'Afrique.

- **Argentine** : Dia de la Soberanía Nacional (Journée de la souveraineté nationale), commémore la bataille de la Vuelta de Obligado.

- **Belgique** : Saint-Verhaegen, jour de fête pour les étudiants de l'Université libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel

- **Brésil** : Dia da Consciência Negra (Journée de la conscience noire), marque la prise de conscience de l'importance de la communauté noire du Brésil.

- **Mexique** : Dia de la Revolución (Fête de la Révolution), commémore le début de la Révolution mexicaine de Francisco Madero en 1910.

- **Royaume-Uni** : Her Majesty's Wedding Anniversary (Journée du mariage de la Reine Elizabeth II).

- **Viet Nam** : Journée des professeurs

## ATHLÉTISME La ville tchèque d'Ostrava accueillera la Coupe continentale 2018

La ville tchèque d'Ostrava abritera l'édition 2018 de la Coupe continentale d'athlétisme, a décidé le conseil de la Fédération internationale (IAAF) mardi à Monaco. L'Europe avait dominé l'édition 2014, disputée les 13 et 14 septembre à Marrakech (Maroc).

En marge de la désignation de Doha pour accueillir les Championnats du monde 2019, une première pour un pays arabe, l'Iaaf a aussi retenu Kampala, la capitale ougandaise, pour les Mondiaux de cross-country 2017.

Les prochaines Mondiaux de la discipline sont programmées à Guiyang, en Chine, le 28 mars 2015.

Enfin, c'est Nairobi (Kenya) qui a hérité des Mondiaux cadets 2017. Ceux de 2015 auront lieu du 15 au 19 Juillet à Cali (Colombie). La Coupe continentale a lieu tous les quatre ans, alors que les Mondiaux ont une fréquence bisannuelle.

## CYCLISME Course régionale vendredi prochain à Bousfer-village d'Oran



Une course régionale cycliste aura lieu vendredi prochain sur le circuit de la commune de Bousfer-village à Oran, a-t-on appris mardi auprès de la ligue oranaise de cyclisme. Organisée par la ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, cette manifestation sportive verra la participation de plus de 90 coureurs représentant des clubs des ligues de Chlef, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Mostaganem et Oran dans les catégories minimes, cadets, juniors et seniors. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 16 kilomètres. Les minimes devront parcourir deux fois cette distance, les cadets trois fois et les juniors et seniors (cinq tours). Cette course de «la Petite reine» s'inscrit dans le cadre du calendrier de la ligue régionale de cyclisme.

APS

## Sudoku N°779

7	5	2	8	3	1	6	9	4
3	6	8	5	4	9	1	2	7
4	1	9	7	2	6	8	5	3
6	9	5	1	7	3	2	4	8
2	4	7	9	8	3	1	6	
8	3	1	2	6	4	5	7	9
1	8	4	6	9	2	7	3	5
9	7	6	3	1	5	4	8	2
5	2	3	4	8	7	9	6	1

9	8	1	7	2	6	4	3	5
2	6	4	3	5	1	8	9	7
7	5	3	8	9	4	2	6	1
6	4	5	1	7	3	9	8	2
1	3	2	9	6	8	5	7	4
8	9	7	2	4	5	3	1	6
4	2	9	8	6	3	7	1	5
5	1	6	4	8	9	7	2	3
3	7	8	5	2	1	4	9	6

## Mots Croisés N°779

HORTICULTURE  
■ PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

## Mots Fléchés N°779

LARMOIEMENTS  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■R.E  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## AÏN DEFLA

# La gestion administrative et financière des infrastructures sportives en débat



Quelque 120 participants, cadres et gestionnaires d'infrastructures sportives et de complexes sportifs de proximité de la wilaya de Ain Defla, ont pris part, mardi à Ain Defla, à une journée d'étude sur la gestion administrative et financière des infrastructures sportives.

Au cours de son intervention, lors de cette journée abritée par l'Office des entreprises des jeunes (ODEJ) et organisée par la direction locale de la

Jeunesse et des sports (DJS), M. Kechat Adel, enseignant à l'Ecole nationale supérieure de sciences et technologies du sport de Dely Ibrahim (Alger), a notamment mis en évidence le fait que l'amélioration du cadre de travail de l'administration influe sur la qualité des prestations offertes par ces infrastructures sportives.

Il a, dans ce contexte, relevé l'importance des ressources humaines dans la matérialisation de cet objectif, faisant partie des efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de réformes de l'administration.

«Des investissements colossaux sont entrepris en matière de construction d'infrastructures spor-

tives à travers le pays», a-t-il noté, relevant toutefois un manque de sessions de formations dispensées au profit des gestionnaires de ces infrastructures.

De son côté, le chef du service «sport» à la DJS d'Aïn Defla, Mustapha Hamlaoui, a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue et du recyclage des différents intervenants dans la gestion des infrastructures sportives afin d'améliorer les prestations fournis à l'adresse des sportifs.

«D'autres thèmes liés à la gestion des infrastructures sportives seront débattus à la faveur de rencontres qui se tiendront au courant des prochains mois», a-t-il assuré.

## JEUX OLYMPIQUES

# Le CIO envisage d'inviter un nouveau sport tous les quatre ans

Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, a indiqué mardi qu'une nouvelle discipline sportive ou épreuve, pourrait s'inviter au programme olympique, tous les quatre ans, dans un souci de «flexibilité et de diversité» des futurs Jeux Olympiques.

«Nous souhaitons toujours limiter le nombre d'épreuves olympiques, qui sont actuellement de 306 pour les JO d'été, mais nous souhaitons donner plus de flexibilité aux sports ou épreuves qui voudraient devenir olympiques», a-t-il

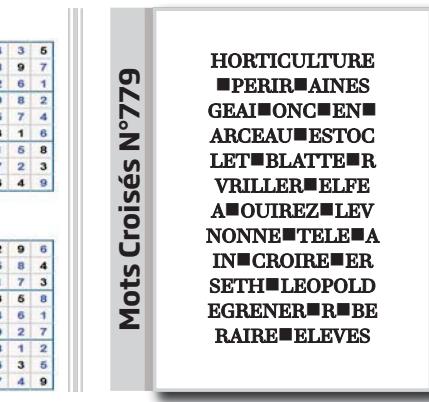


indiqué lors d'une rencontre avec la presse, en précisant que «Les JO ne deviendront pas plus gros, mais plus divers».

Ainsi, aux épreuves déjà existantes pourraient s'ajouter un sport ou une épreuve sportive, sur invitation, qui serait différent tous les quatre ans, un peu sur le modèle des sports de démonstration en vigueur jusqu'en 1992.

Le CIO devra cependant se limiter à 310 épreuves et 10.500 athlètes pour les JO d'été, et 100 épreuves et 2900 athlètes pour ceux d'hiver.

## S o l u t i o n



## LIGUE 1 MOBILIS [11<sup>E</sup> JOURNÉE]

# DEMAIN APRÈS-MIDI À BÉJAIA À 16 HEURES, MOB-JSK Le derby du « rachat » !

La onzième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football débutera demain vendredi avec un derby kabyle qui s'annonce des plus passionnantes et surtout des plus indécis entre le MO Béjaïa et la JS Kabylie.

### Said Ben

Ce derby est un match de « rachat » pour les deux formations puisque le Mouloudia de Béjaïa voudrait bien se faire pardonner par ses supporters sa défaite contre l'USM El Harrach lors de la journée précédente tandis que la JSK veut faire de même avec ses fans pour effacer le semi échec contre l'ES Sétif.

Pour jouer sur le moral des fans e la JS Kabylie, le comité de supporters du MOB a envoyé un communiqué à son homologue de la JSK pour lui demander d'éviter le déplacement des fans rappelant ainsi l'interdiction du public des Canaris de se déplacer avec son équipe qui est toujours en vigueur.

De leurs côtés les supporters de la JSK ont marché mardi dernier à Tizi pour demander la levée de suspension au moment où la ligue annonce justement la sanction de leur président.

Par ailleurs et aux dernières nouvelles, selon le quotidien sportif Maracana ont déclaré que « la JSK et ses supporters sont les bienvenues à Béjaïa vendredi prochain et que le fair play soit omniprésent.

Les mobistes sont décidés à gagner ce derby pour d'une part, essuyé leur première défaite de la saison face à l'USMH (2-1) lors de la précédente journée, et ensuite montrer surtout qu'ils sont bel et bien imbattables sur leur pelouse fétiche de l'Unité Maghrébine.



D'ailleurs le coach Amrani déclare à ses joueurs que « le derby c'est votre match, les gars ! ». Sachant justement que dans ce genre de match, les joueurs n'ont pas besoin de motivation et ce, dans les deux camps.

Quant à la JS Kabylie qui demeure sur un nul à domicile face à l'ES Sétif (1-1), elle est déterminée à remporter le prestigieux derby kabyle pour renouer avec la victoire et surtout pour le moral des joueurs et des fans qui ne cessent de réclamer la levée de la suspension de leur équipe.

La rencontre sera dirigée par l'arbitre international Bichari qui sera assisté de Salauondji et Rachedi.

En tous les cas, dans les deux camps

on veut bien que le match se déroule dans le fair play le plus total bien que les Canaris soient privés de leurs public dans ce match d'importance sur le plan psychologique, au moins...

### S.B.

#### **Le programme**

##### Vendredi 21 novembre :

MO Béjaïa - JS Kabylie (16h00)

##### Samedi 22 novembre :

JS Saoura - MC Oran (15h00)

MC Alger - USM Alger (18h00, huis clos)

ASM Oran - CR Belouizdad (18h00)

ES Sétif - USM El Harrach (17h45)

USM Bel-Abbès - MC El-Eulma (18h00)

NA Hussein Dey - RC Arbaâ (16h00)

ASO Chlef - CS Constantine (16h00)

**MC ALGER**  
**Artur Jorge**  
donne son accord pour entraîner le Mouloudia



L'entraîneur portugais Artur Jorge a donné son accord de principe pour diriger la barre technique du MC Alger, a appris l'APS mardi auprès du Conseil d'administration de la Société sportive par actions SSA/le Doyen.

Cette décision a été prise à l'issue de la réunion des membres du conseil d'administration qui a envoyé une invitation au coach portugais pour finaliser son contrat avec le club de la capitale.

L'ancien entraîneur du FC Porto, vainqueur de la Coupe d'Europe 1987, devrait assister au match face à l'USMA, prévu samedi prochain à huis clos au stade Omar Hammadi de Bologhine, comptant pour la 11<sup>e</sup> journée de Ligue 1. Jorge Artur a dirigé par le passé plusieurs clubs dont le FC Porto, le Benfica, le Paris SG, le CSKA Moscou ainsi que les sélections de la Suisse, du Portugal et du Cameroun. Le Bosnien Mécha Ba zdarevic qui devait prendre la barre technique du MC Alger, en remplacement de Boualem Charef démis de ses fonctions, s'était rétracté au dernier moment.

Outre Bazzarevic, la direction du club, avait reçu des curriculum vitae de techniciens de renom, notamment français, à l'image de Claude Le Roy, Jean Fernandez et Roger Lemerre. Après le départ de Charef, qui a dirigé 9 rencontres, la direction a confié l'intérim au directeur technique sportif (DTS), Boualem Laroum. Le MCA traverse une crise de résultats qui l'a précipité à une position de relégable (14e, 9 points). L'équipe n'a pu réaliser la moindre victoire depuis cinq journées.

## Fin du stage du CR Belouizdad en Tunisie

Le CR Belouizdad, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, rentre ce mercredi de Tunisie où il a effectué à Sousse un stage d'une semaine clôturé la veille par un nul vierge face à l'US Mornastir (Ligue 1, Tunisie).

Il s'agit du troisième match amical des Algérois dans le cadre de leur regroupement. Les deux autres contre l'AS Kaloum, champion de Guinée en titre et l'EGS Gafsa (L1, Tunisie), s'étaient soldés également par deux nuls vierges.

Après un début de saison très difficile sous la houlette de l'entraîneur français Victor Zwinka, le CRB s'est racheté lors de ses deux précédents matchs de championnat, grâce à deux victoires en déplacement face à la JS Saoura (2-1) et au MC Alger (2-0).

Ces deux victoires ont coïncidé avec l'arrivée du Français Alain Michel à la barre technique des Rouge et Blanc. C'est lui d'ailleurs qui a proposé la tenue d'un regroupement à Sousse, profitant de la trêve qu'observe la compétition, afin de mieux connaître ses joueurs. Le CRB, 11<sup>e</sup> au classement, affrontera l'ASM Oran en déplacement samedi prochain pour le compte de la 11<sup>e</sup> journée du championnat.



## L'entraîneur Goavec rejoint la JS Saoura

L'entraîneur français Denis Goavec a rejoint, mardi soir, Béchar pour s'engager avec la JS Saoura en remplacement du Farid Nezzar, démis de ses fonctions il y a quelques jours, a appris l'APS auprès du président du club pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football, Mohamed Djebbar.

«Goavec est déjà sur place à Béchar. Nous avons pratiquement tout conclu avec lui, et la signature de son

contrat se fera en début d'après midi», a indiqué Djebbar. Il s'agit du troisième technicien à diriger la barre technique de la formation du sud ouest, après dix journées de championnat. La direction de la JSS s'était déjà séparée du Français Alain Michel, actuellement au CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), et de Farid Khezzar, qui vient de s'engager avec l'O Médéa (Ligue 2, Algérie). La JSS, qui a bien démarré la

## Le MCA et le CRB sanctionnés de deux matchs à huis clos, Hannachi d'une année de suspension

Le MC Alger et le CR Belouizdad ont écopé de deux matchs à huis clos et 100.000 DA d'amende pour le mauvais comportement de leurs supporters lors de la rencontre disputée le 8 novembre dernier au stade du 20-août (Alger) pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP).

Les deux clubs ont été punis pour l'utilisation, par leurs supporters, d'engins pyrotechniques et multiples jets dangereux de fumigènes dans les tribunes entre les deux galeries avec arrêt momentané de la partie. Avec cette sanction, le MCA et le CRB disputeront leurs deux prochaines rencontres du championnat à domicile sans la présence de leur public. Le MC Alger avait été déjà sanctionné d'un match à huis clos après les incidents survenus lors de son match contre la JS Kabylie (2-4) disputé au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Les Vert et Rouge joueront d'ailleurs le derby de la capitale contre l'USM Alger samedi prochain au stade Omar-Hamadi à huis clos. D'autre part, le président de la JS Kabylie, Mohand Chérif Hannachi, a été condamné à un an de suspension dont six mois avec sursis à compter du 11 novembre 2014 et une amende de 200.000 DA. La commission de discipline de la LFP a retenu à l'encontre du président de la JSK les infractions liées aux critiques publiques des décisions d'instances sportives ainsi qu'à la transgression de l'obligation de réserve. Le président de la JSK avait été convoqué à plusieurs reprises par la LFP pour comparaître devant sa commission de discipline pour ses déclarations à la presse.

## LIGUE 1 MOBILIS (12<sup>E</sup> JOURNÉE) USMH-MCA avancé au vendredi 28 novembre

Le match USM El Harrach - MC Alger comptant pour la 12<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis est avancé au vendredi 28 novembre à 15h00 au stade 1er novembre (El Mohamadia), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Le reste des matchs de cette journée se dérouleront le samedi 29 novembre avec plusieurs affiches intéressantes entre autres, CR Belouizdad-JS Kabylie au stade du 20-août à huis clos, MC Oran - MO Béjaïa, RC Arbaâ - ES Sétif ou encore USM Alger - JS Saoura. D'autre part, la 12<sup>e</sup> journée de Ligue 2 Mobilis aura lieu le vendredi 28 novembre avec au programme le match entre le leader le MC Saida et son voisin le WA Tlemcen.

### Programme de la 12<sup>e</sup> journée de Ligue 1

#### Vendredi 28 novembre

USMEI Harrach- MC Alger 15h00

#### Samedi 29 novembre

CS Constantine - ASM Oran 16h00

MC Oran - MO Béjaïa 18h00

USM Alger- JS Saoura 19h00

MCEI Eulma - ASO Chlef 18h00

USMB Abbes- NA Hussein-dey 18h00

CRBelouizdad- JS Kabylie 16h00

RC Arbaâ- ES Setif 15h00

**COUPE D'ALGÉRIE  
(LRF ORAN) DERNIER  
TOUR RÉGIONAL  
Le derby  
mostaganémois  
vole la vedette**

Les regards seront braqués samedi sur le stade Benslimane de Mostaganem qui abritera le derby mostaganémois entre l'Espérance et le Widad, une des grandes affiches du dernier tour régional de la coupe d'Algérie de football 2014-2015.

Le derby ESM-WAM, comme à l'accoutumée, passionne toujours les galeries des deux clubs et s'annonce difficile et palpitant entre deux formations de division amateur. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette rencontre s'annonce explosive et très disputée entre deux formations qui se connaissent parfaitement. Le match aller du championnat entre les deux équipes s'est terminé sur un score de parité. Mais une rencontre de «Dame Coupe» doit les départager. D'autres empoignades passionnantes entre locataires de la même division, comme CRB Ben Badis-ES Araba, ou encore AS Marsa-SCM Oran de la même wilaya retiendront l'attention. Ce ne sera pas le cas pour Majd Zemmora, le JRB Sidi Brahim et le Ghali de Sidi Khaled qui croiseront le fer avec des clubs amateurs et de division inter-régions, l'OM Arzew, la JS Emir Abdelkader et l'USM Oran. Même si les clubs amateurs partent favoris, les rencontres sont ouvertes à tous les pronostics et des surprises ne sont pas à écarter. À l'issue de ce tour, seront connus les 7 représentants de la Ligue régionale d'Oran aux 32èmes de finale de la coupe d'Algérie.

**Programme des rencontres prévues samedi à partir de 14h00:**  
 ES Mostaganem - WA Mostaganem  
 AS Marsa - SCM Oran  
 JS Emir Abdelkader - JRB Sidi Brahim  
 CRB Ben Badis - ES Araba  
 USM Oran - GS Sidi Khaled  
 US Remchi - RC Relizane  
 OM Arzew - Majd Zemmora.

**(LRF SAIDA)  
MC Saida - CC Sig  
à l'affiche**

Une belle affiche, mettant aux prises le MC Saida et le CC Sig, deux vieilles connaissances qui réalisent un bon parcours dans leurs championnats respectifs, domine le dernier tour régional de la coupe d'Algérie de football (LRF Saida), prévu vendredi. Un rendez-vous inédit qui promet du spectacle sur le terrain et sur les gradins du stade de l'Unité africaine de Mascara. Les Sigois sont en quête d'un exploit, d'autant plus qu'ils ont à cœur d'éliminer l'actuel leader du championnat professionnel de Ligue 2. La confrontation ESB Dahmouni - MB Hassana promet également du spectacle entre deux équipes qui se connaissent très bien. Les «petits poucets» Chabab de Mahdia et IRB Oued El Abtal, seuls clubs de division régionale deux, n'auront absolument rien à perdre devant le Chabab de Tircine et l'Idéal de Tighenif.

**Voici le programme des rencontres de ce dernier tour régional de Dame Coupe, prévues vendredi à partir de 14 heures.**

Mascara : MC Saida - CC Sig  
 Tighenif : ESB Dahmouni - MB Hassana  
 El Bordj : IS Tighenif - IRB Oued El Abtal  
 Frenda : CR Mahdia - CRB Tricine.

APS

**CAN-2015 (PRÉPARATION) ALGÉRIE**

# Gourcuff espère rassembler ses joueurs avant le 2 janvier

Le staff technique de la sélection algérienne espère bénéficier de l'ensemble de ses protégés évoluant à l'étranger avant le 2 janvier prochain, date à partir de laquelle la Fédération internationale de football (FIFA) autorise les joueurs africains à rejoindre leurs sélections respectives en vue de la coupe d'Afrique des nations 2015 qui aura lieu en Guinée Equatoriale (17 janvier-8 février).

L'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff envisage d'entamer, plus tôt que prévu, le stage précédent le départ vers les lieux du rendez-vous continental, a-t-on appris mercredi auprès d'une source à la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection algérienne, auteure d'un parcours de premier ordre dans les éliminatoires, a validé son billet pour la phase finale avant deux journées de la fin des qualifications qui s'achèveront mercredi. Les Verts donneront, à l'occasion de l'ultime journée, la réplique aux «Aigles» maliens à Ba-



mako (17h00 algériennes). Gourcuff mise sur les bons rapports entretenus par la FAF avec la majorité des clubs où évoluent les internationaux algériens pour les convaincre de libérer ses poulaillans avant la date indiquée par la FIFA, ajoute-t-on de même source.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait précisé lundi que l'essentiel de la préparation de l'équipe nationale pour la CAN, va se dérouler à Alger. «Nous allons arrêter avec le sélectionneur un programme qui, normalement, prévoit une préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) avec au menu au moins un match amical, au pays ou à l'étranger. Nous allons nous envoler en Guinée Equatoriale cinq jours avant le premier match comme le stipule la réglementation», avait-il informé.

L'effectif de l'équipe nationale est composé dans sa majorité écrasante de joueurs évoluant en Europe, d'où les difficultés auxquelles sera confronté le sélectionneur pour les rassembler dans les délais souhaités.

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, TAHAR SAHRI : Le TCA disposé à organiser le déplacement des supporters vers la Guinée Equatoriale

Le Touring Club Algérien (TCA), habituel organisateur des déplacements des supporters algériens aux lieux des compétitions internationales, est prêt à en faire de même à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée Equatoriale, a indiqué mercredi son Directeur général, Tahar Sahri, tout en reconnaissant, cette fois-ci, la complexité de la tâche.

«L'expérience que nous avons acquise dans l'organisation des déplacements des fans pour les grandes manifestations footballistiques internationales, nous permet d'être à nouveau au rendez-vous en perspective de la CAN, mais pour cette fois, j'avoue que la mission sera plus compliquée», a déclaré à l'APS le premier responsable de la TCA. Le TCA s'était notamment illustré par l'organisation des déplacements des supporters des Verts en Afrique du Sud (Mondial-2010 et CAN-2013), ainsi qu'au Brésil (Mondial-2014).

La prochaine CAN, à laquelle l'Algérie s'était qualifiée précédemment, aura lieu finalement en Guinée Equatoriale au lieu du Maroc où elle était prévue initialement. Les autorités marocaines avaient demandé le report de la compétition programmée entre le 17 janvier et le 8 février, comme mesure préventive contre la propagation du virus Ebola. Mais leur demande a été rejetée par la Confédération africaine (CAF) qui a choisi la Guinée Equatoriale pour remplacer le Maroc.

«Nous aurions aimé que la CAN se déroule au Maroc, ça allait nous poser moins de problèmes dans l'organisation du déplacement des supporters. Il faut savoir que les conditions d'hébergement en Guinée Equatoriale, un pays lointain, sont difficiles. Les hôtels de qualité ne sont pas nombreux, et la plupart d'entre eux seront réservés aux délégations participantes», a expliqué Sahri. Le même responsable, qui a précisé n'avoir reçu pour l'heure aucune propo-

sition des pouvoirs publics algériens en vue d'une éventuelle organisation d'un déplacement au profit des supporters pour soutenir leur équipe lors de la CAN-2015, a rassuré toutefois que son organisme «est prêt à relever le défi».

«S'il y a une intention

d'organiser un déplacement

des fans pour la Guinée

Equatoriale, nous serions

certainement informés dans une semaine, comme ça, nous aurons le temps nécessaire pour bien préparer l'opération», a-t-il conclu.

La CAN-2015 se déroulera dans quatre villes de la Guinée Equatoriale: Malabo, Bata, Mongomo et Ebébiyin. Le tirage au sort de l'épreuve sera effectué le mercredi 3 décembre 2014 à Malabo.

occasion la coupe d'Afrique des clubs champions remportée par l'ES Sétif en décembre 1988 et la toute première coupe d'Algérie gagnée par le club sétifien, en 1963, au bout de deux matches épiques face à l'ES Mostaganem (1-1 et 2-0).

L'Entente de Sétif, championne d'Afrique, disputera la coupe du monde des clubs aux côtés du Moghreb de Tétouan (Maroc), de Cruz Azul (Mexique), de San Lorenzo (Argentine), de Western Sydney Wanderers (Australie), d'Auckland City (Nouvelle-Zélande) et du Real Madrid (Espagne). L'équipe sétifienne entamera la compétition le 13 décembre à 16 heures à Rabat face au vainqueur du match barrage entre les marocains du Moghreb de Tétouan et les néo-zélandais d'Auckland City, pour le compte des quarts de finale. En cas de succès, les Sétifiens rencontreront en demi-finale les argentins de San Lorenzo.



## Le trophée de la Coupe du monde des clubs trônera dimanche prochain à Sétif

La coupe du monde des clubs de football pourra être admirée, dimanche prochain à Sétif, dans le grand hall de la galerie des expositions «El Maâbouda», indique un communiqué transmis à l'APS par la cellule de communication de la wilaya. La «virée» sétifienne du trophée intervient dans le cadre d'une initiative de la FIFA (Fédération internationale de football association) qui prévoit une visite similaire des sept autres villes concernées par la coupe du monde des clubs prévue du 10 au 20 décembre prochains au Maroc, selon la même source. Quatre (4) représentants de la FIFA accompagneront la coupe dans la capitale des Hauts plateaux où ils animeront, pour l'occasion, une conférence de presse sur cette compétition internationale qui se disputerá à Rabat et à Marrakech, indique le document rendu public par la wilaya de Sétif. La coupe du monde des clubs côtoiera à cette

### TOTTI REÇOIT LE «PRIX INTERNATIONAL GIACINTO FACCHETTI»

Francesco Totti a reçu aujourd'hui le «prix international Giacinto Facchetti». Ce titre a été créé par *La Gazzetta dello Sport* en mémoire du footballeur, banderole de l'Inter et de la sélection d'Italie, et qui a été remporté dans le passé par Paolo Maldini, Gianfranco Zola ou encore Javier Zanetti. Voici les mots du Capitano de l'AS Roma :

« Je remercie la famille Facchetti pour ce prix. Même si je ne l'ai pas connu personnellement, je sais que c'était une personne très disponible. Je suis content de ce prix. La déception de ne pas l'avoir connu reste parce que des belles personnes comme lui font du bien au football. Le futur de mon fils Cristian ?



### LE ÖZIL DU REAL MADRID BIENTÔT DE RETOUR ?

Le cas Mesut Özil est une énigme. Si brillant avec le Real Madrid jusqu'en 2013, le Champion du Monde allemand n'est plus que l'ombre de lui-même depuis qu'il a rejoint Arsenal à l'été 2013 contre un chèque de 50 M€. Le milieu de terrain, blessé de longue durée, est même régulièrement fracassé par la presse britannique pour ses prestations. Invité dans l'émission «Le Club du Dimanche» sur beIN Sports, Arsène Wenger est revenu sur les difficultés de son poulain à s'intégrer en Premier League, prenant sa défense et assurant qu'on allait bientôt voir le vrai Özil à l'œuvre : «Au Real Madrid, il jouait dans une équipe très forte. Depuis qu'il est parti, le Real a encore gagné la Ligue des Champions. Il a été remarquable au Real, fait une très belle saison l'an dernier chez nous. Cette année, il est revenu de la Coupe du Monde et s'est blessé. On ne le reverra pas avant janvier».

# RIBÉRY

## a retrouvé la plénitude de ses moyens

Dans le cadre d'un entretien accordé sur le site de la Bundesliga, Franck Ribéry s'est exprimé sur son retour au premier plan avec le Bayern Munich.

Buteur en Ligue des Champions contre l'AS Rome, le milieu de terrain tricolore explique que ses pépins physiques sont désormais de l'histoire ancienne. «Ma blessure au tendon est derrière moi et je ne sens plus aucun douleur. Cela signifie que je peux jouer

sans crainte», lance-t-il, précisant qu'il «souhaite maintenant que [son] corps [lui] laisse un peu de répit pour retrouver [son] meilleur niveau..



### AUBAMEYANG RETENU PAR LE BVB

Pierre-Emerick Aubameyang ne jouera pas les matches qualificatifs pour la CAN 2015 avec le Gabon. Son club, le Borussia Dortmund, a décidé de retenir son joueur et a profité d'une erreur de la Fédération gabonaise. Cette dernière a envoyé avec un jour de retard la convocation de l'ancien Stéphanois nous apprend le journal *Bild*. Alors que le Gabon doit jouer l'Angola le Lesotho, Dortmund chercherait à protéger son joueur des risques d'Ebola.

# Aguero

## peut marquer l'Histoire

Dans l'ombre de Diego Costa en début de saison, Sergio Aguero (26 ans, 11 matchs et 12 buts en Premier League en 2014-15) attire les regards depuis plusieurs semaines. L'attaquant du Manchester City, meilleur buteur du championnat, est sur des bases hallucinantes. L'Argentin peut avoir en vue le record du nombre de buts marqués en championnat sur une saison de 38 matches. Record pour l'instant détenu par trois joueurs, à 31 unités : Alan Shearer (Blackburn en 1995/96), Cristiano Ronaldo (Manchester United en 2007/08) et Luis Suarez (Liverpool en 2013/14). A condition de maintenir son niveau jusqu'à la fin de saison, alors que les Citizens sont également engagés en Ligue des Champions. Mais depuis son arrivée en Angleterre, Aguero affole les compteurs. Il y est l'attaquant le plus prolifique des attaquants ayant inscrit au moins 15 buts. En abaissant le nombre de buts à 10, seul Diego Costa a un meilleur ratio.



### ARSENAL S'INTÉRESSE À BROZOVIC

Arsène Wenger aimerait renforcer le cœur de son jeu, coupable de fuites ces dernières semaines. Le technicien français surveille d'un œil Marcelo Brozovic (22 ans), selon le *Daily Mirror*. L'international croate a joué en sélection contre l'Italie dimanche soir, à San Siro. Un stade où se trouvaient aussi des observateurs d'Arsenal. Les Gunners envisagent de faire une offre de 5 millions de livres pour le polyvalent milieu du Dinamo Zagreb, capable d'évoluer aussi bien devant la défense que plus haut sur le terrain. L'AC Milan et plusieurs clubs allemands seraient également intéressés.

# HOJBJERG VERS LA SORTIE

Le jeune milieu de terrain danois du Bayern Munich souhaite quitter le club, insatisfait de son faible temps de jeu.

Barré par la concurrence de Xabi Alonso au Bayern Munich, Pierre-Emile Hojbjerg (19 ans) estime qu'il est temps pour lui de quitter la Bavière. Il l'a expliqué dans des propos accordés au magazine allemand Kicker. «Je pense que le temps est venu pour moi de prendre une autre direction. J'ai tout appris ici. Le Bayern est la meilleure école possible, mais je me sens aujourd'hui prêt à faire le grand saut. L'international danois dispose de peu de temps de jeu dans la rotation des champions d'Allemagne.

Il n'a joué que 178 minutes en Bundesliga cette saison (2 en Ligue des champions).



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

# Le président Erdogan en visite officielle en Algérie

## Les sillons d'une coopération fructueuse

« Suite de la page une »

Mais également renforcer une coopération économique qui a donné des résultats encourageants, une coopération culturelle pour consolider les liens plusieurs fois séculaires entre les deux pays, donner un sens aux relations entre l'Algérie et la Turquie, qui coopèrent également dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Tant il est vrai que sur le plan de la coopération économique, les opérateurs turcs, avec le soutien des deux pays, veulent investir durablement dans le marché algérien et appuyer leur contribution, en matière de BTP, dans la réalisation des grands chantiers d'habitat programmés à travers le pays. Cette visite d'Erdogan va par ailleurs consolider les relations très particulières entre les deux pays, d'autant qu'une petite communauté turque s'est installée en Algérie et commence à vivre à l'algérienne. C'est dire que pour les deux pays, la priorité du moment est de construire un partenariat multiforme à tous les niveaux, durable et qui répondre au mieux aux aspirations des deux communautés, si proches et si lointaines par la géographie en même temps. Il reste que les chefs d'Etat des deux pays doivent discuter davantage du rapprochement entre les deux communautés avec, comme le souhaitent les Algériens, la suppression réciproque des visas pour mieux faciliter les échanges et les séjours touristiques, au grand bénéfice des deux compagnies aériennes algérienne et turque. A voir l'agenda de cette visite présidentielle, il y a tout lieu d'être optimiste sur le renforcement des relations entre les deux pays, liés par des liens culturels et historiques très forts.

B. Branki

## Les relations économiques algéro-turques en deçà des ambitions

Le président de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci), Laid Benamor, a affirmé mercredi à Alger que les relations économiques entre l'Algérie et la Turquie restaient en deçà des objectifs et des ambitions portés par les deux pays.

Intervenant lors du forum d'affaires algéro-turc, qui se tient dans le cadre de la visite officielle de deux jours en Algérie du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, M. Benamor a considéré que l'état des relations économiques et commerciales entre les deux pays ne reflétait pas la volonté politique affichée au plus haut niveau ni l'immense potentiel économique tant en Algérie qu'en Turquie. Le président de la Caci a indiqué que le volume des échanges commerciaux a atteint un montant de 4,4 milliards de dollars en 2013, dont 2,07 mds de dollars représentant les importations de l'Algérie et 2,3 mds de dollars de ses exportations vers la Turquie. Sur les dix premiers mois de 2014, a-t-il poursuivi, il a constaté que la balance commerciale s'est affichée excédentaire en faveur de la Turquie qui a exporté vers l'Algérie pour 1,7 milliard de dollars et en a importé pour 1,36 milliard de dollars.

Quant au contenu de ces échanges, il a signalé que les importations de l'Algérie auprès de la Turquie étaient concentrées pour plus de 80% sur les demi-produits, les biens d'équipements industriels et les biens de consommation alimentaires, alors que les exportations algériennes restaient dominées pour plus de 90% par les hydrocarbures et les produits dérivés. Il a, alors, appelé à conjuguer les efforts pour que ce volume d'échanges augmente davantage, et ce, au bénéfice des entreprises et des économies des deux pays. A ce propos, il a observé que l'économie turque avait atteint un niveau de développement et de savoir-faire significatifs, en souhaitant que l'Algérie puisse bénéficier de ce potentiel à travers des partenariats gagnant-gagnant dans divers secteurs notamment celui des PME-PMI.

Le Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a entamé hier une visite officielle de deux jours en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Étaient également à l'accueil des membres du gouvernement et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie. Il s'agit de sa première visite officielle bilatérale à l'étranger en sa qualité de président de la République de Turquie. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement continu des relations entre les deux pays, liés par un Traité d'amitié et de coopération, signé en 2006.



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu mercredi à Alger avec son homologue de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, en visite officielle en Algérie.

L'entretien a eu lieu en présence du président de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. M. Erdogan sera accompagné d'une importante délégation, composée notamment de plusieurs ministres, de parlementaires, de hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires.

Sellal, du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. Le président Erdogan a entamé mercredi une visite officielle de deux jours en Algérie à l'invitation du président Bouteflika. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement continu des relations entre les deux pays, liés par un Traité d'amitié et de coopération, signé en 2006.

## Il se recueille à la mémoire des Martyrs de la guerre de Libération nationale

Le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, s'est recueilli mercredi, au Sanctuaire des Martyrs à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse guerre de libération nationale. Après avoir salué un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, M. Erdogan a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la fatih du Saint-Coran à la mémoire des chouhada.

Etaient présents, également, à ce recueillement le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et les membres de la délégation turque.



## Sellal reçu par le chef de l'Etat turc

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu mercredi à Alger par le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan. Le président turc est arrivé mercredi à Alger dans le cadre d'une visite officielle de deux jours à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bou-

telfika. Il s'agit de la première visite officielle bilatérale de M. Erdogan à l'étranger en sa qualité de président de la République de Turquie. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement continu des relations entre les deux pays, liés par un Traité d'amitié et de coopération, signé en 2006.

## Le forum d'affaires algéro-turc centré autour du partenariat

Les travaux du forum d'affaires algéro-turc se sont ouverts, mercredi après-midi à Alger, avec comme premier objectif de renforcer le partenariat entre les entreprises des deux pays. Cette rencontre économique se tient dans le cadre de la visite officielle de deux jours en Algérie du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Plusieurs chefs d'entreprises algériens et une centaine d'hommes d'affaires turcs prennent part à ce forum bilatéral axé essentiellement autour de la consolidation du partenariat économique et commercial

dans les secteurs hors-hydrocarbures essentiellement. L'Algérie s'attend à ce que cette rencontre aboutisse à des joint-ventures industrielles basées sur le transfert technologique et en mesure de conforter le secteur industriel et de contribuer à renforcer les exportations hors-hydrocarbures. « Nous ne voulons plus être un marché pour la Turquie mais plutôt un partenaire économique », selon des responsables auprès du ministère de l'Industrie et des mines. En 2013, la Turquie avait été le 7ème fournisseur de l'Algérie avec 2,07 milliards de dollars d'importations algériennes et son 9ème client avec des exportations algériennes de 2,6

milliards de dollars, selon les chiffres des douanes algériennes. Le programme de cette rencontre, qui sera clôturé en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le président Erdogan, prévoit des interventions sur le climat des affaires dans les deux pays ainsi qu'une présentation sur le « success story » de l'entreprise turque de sidérurgie Tosaly qui produit en Algérie plus d'un million de tonnes d'acier par an depuis 2013. Le complexe sidérurgique de cette société, qui a coûté 750 millions de dollars, est le plus important investissement turc réalisé jusqu'ici en Algérie.

APS